

René Merle, *L'écriture du provençal de 1775 à 1840, inventaire du texte occitan, publié ou manuscrit, dans la zone culturelle provençale et ses franges*, Béziers, C.I.D.O. 1990, 1030 p.  
Texte intégral et corrigé de la thèse soutenue en 1987.

3

L'entreprise littéraire, après 1835

*goguètou*

*guinguètou,*

*sublime,*

*dé crimé,*

*bagagé,*

*lengagé ...*

1835

*Musou, nés pus lou tem quém'un toun de*

*Cantavian lis amour, la cassou, la*

*Et qué per satisfayre un désir généraou,*

*Entounavian lis air di couplet libéraou.*

*Tout changeou emé lou tem, même ce qués*

*Li vertus d'aoutri fés ooujourd'heuy soun*

*Et taou qu'avié jura la mor dis ooupressour,*

*Veuy de l'humanita jugeou li desfensours.*

*Eh ben, à nosté tour, pluguen ooussi*

*Per qué lou foou, ténen un tout aoutré*

*Desanat, Critiquou controu dé paouri vers,*

**Le tournant de 1835 et les tentatives de regroupement des auteurs.**

La coupure cruelle marquée par la grande épidémie de choléra de 1835, avec son cortège d'exodes provisoires, d'activités suspendues, de deuils, est comme la marque tangible d'une autre coupure moins évidente mais ressentie : la page est ici tournée d'une période de furieuse et radicale contestation politique, sans prise réelle sur un régime qui s'installe solidement, dans les faits et dans les esprits. Par là même se clament les grandes espérances et la pulsion d'intervention politique en dialecte. Le plaisir de l'écriture "littéraire" saisit d'autant mieux alors les auteurs qu'il avait toujours été leur finalité vraie. L'oeuvre ne prend plus sens que d'elle même, non d'une justification idéologique ou politique. Sonne alors, excepté pour quelques solitaires ombrageux, l'heure de la rencontre et de l'échange pour les écrivains de langue d'oc dispersés en foyers multiples.

A cet égard, une entreprise curieuse et intéressante va, peut-être involontairement, jouer le rôle de trait d'union et de rassembleur, y pousser peut-être malgré elle. Pierquin de Gemboux joue le rôle de l'observateur extérieur dont la seule présence gauchit le déroulement de l'expérience.

Pierquin, ex-libéral, est homme du Régime : engagé à 17 ans, en 1815, dans les Fédérés de Montpellier partisans de Napoléon, il se retrouve régent au collège de Valence, destitué pour une chanson bonapartiste. Médecin en 1821, il est brimé pour ses opinions. La révolution de Juillet en fait un inspecteur d'académie à Grenoble, qui lance, pour son plaisir, une enquête sur l'écrit dialectal, réunissant des documents, des souvenirs, des témoignages d'auteur, relançant donc des intérêts, nouant des liens, rassemblant dans une fragile et complexe constellation la totalité du Parnasse méridional. Rupture dans la continuité de l'officialité marginale, le patriotisme d'oc passe des mains de l'ultra Diouloufét à celles de l'orléaniste Pierquin.

Une des premières retombées de son initiative semble être le projet de revue que lancent, presque aussitôt après avoir été contactés par Pierquin, les deux Vauclusiens de la Drôme, Dupuy et Reybaud<sup>[1]</sup>. En septembre 1835<sup>[2]</sup>, Dupuy répond à Pierquin, et se présente : enseignant depuis 15 ans, maître de pension à Nyons (Drôme), il cite une chanson, annonce l'envoi de pièces. Effectivement, le dossier Pierquin contient un peu plus loin des pièces de Dupuy, non signées, dont le célèbre *Parpayoun*.

Pierquin les fait connaître dans la presse grenobloise, ils ont leurs entrées dans le monde littéraire lyonnais. En 1836, la *Revue de Lyon* publie la *Guso* de Reybaud, ode provençale succédant à une sienne ode française :

*“Poésie contadine - Nous avons vu des écrivains pleins de science et d'avenir s'en aller en Orient étudier des langues encore inconnues, pour les offrir à notre avide curiosité, des fragmens de poèmes obscurs qui ont excité quelque temps une admiration de commande : car, après la publication des Orientales de Victor Hugo, tout littérateur, pour être à la mode, dut se passionner pour le style oriental, comme on s'était passionné pour la littérature descriptive du moyen-âge. Et cependant que des hommes d'un grand mérite partageaient cet engouement universel, des savans en us proscrivaient dans les collèges les idiomes néo-latins de nos provinces méridionales. Mais les klephtes sont passés de mode; nos patois sont réhabilités : Charles Nodier les a pris sous sa généreuse protection. Grâce à lui, voici venir de nouveaux poètes, avec une littérature nouvelle, originale et gracieuse ; qu'ils persévèrent : leur langue est aussi harmonieuse que la langue italienne, aussi grave que l'espagnole, et se prête merveilleusement à tous les caprices d'une imagination poétique”.*

Reybaud, ajoute la Revue, *“travaille en ce moment à un poème comtadin intitulé la tentation de Saint Antoine”*. Son portefeuille, celui de Dupuy, sont emplis de textes; les revues de Lyon, de Valence, qui en font connaître quelques uns, dont le *Parpayoun* de Dupuy, ne peuvent pas porter une vraie entreprise de publication. Un an ou deux plus tard<sup>[3]</sup>, Dupuy prenait l'initiative d'un prospectus tout à fait intéressant, malgré son absence de suites : texte révélateur, passage à l'acte avorté, première manifestation des aspirations au regroupement qui allaient bientôt se concrétiser plus au sud. Le projet de *Revue Neo-Latine* semble donc naître, à travers l'enquête Pierquin, de la découverte d'un réseau d'écriture et du désir de se publier, à défaut de l'être dans la presse méridionale.

*“Revue néo-latine. Patois du Midi, sous la direction de Charles Dupuy et de Camille Reybaud. prix : 10 fr par an. Prospectus.*

*Parmi les nombreuses Revues qui paraissent sur tous les points de la France, nous nous sommes étonnés quelquefois qu'aucune n'ait été exclusivement consacrée à nos patois du Midi, qui, dans leur poésie, ont néanmoins des graces et une richesse, qui ne le cèdent en rien aux langues néo-latines couronnées.*

*Cette lacune, nous venons la remplir aujourd'hui, forts de nos convictions dans la réussite d'une entreprise unique en son genre, et assurés du concours que nous trouverons dans les amis des muses provençales, comtadines, languedociennes et dauphinoises.*

*A une époque où les esprits se sont tournés vers les sciences, et où l'on étudie l'histoire et les moeurs des peuples, dans leurs langues primitives, la Revue que nous annonçons, sera d'un grand secours pour ceux qui font des recherches sur ce sujet important, et révélera dans notre pays une foule de muses timides, qui restent couronnées de violettes et de boutons d'or à l'ombre de nos clochers villageois.*

*Nos colonnes ne seront ouvertes qu'aux muses aimables qui viennent à nous avec un sourire d'innocence, ou d'amour ou de piété. Car quoique nous soyons loin de penser que nos patois du Midi ne puissent pas s'élever à la portée des sujets politiques, puisqu'au contraire nous les croyons susceptibles de tous les tons, cependant nous nous souviendrons que nous faisons ici une œuvre de littérature et de goût, et nous excluons toute passion qui nous pousserait hors de nos limites.*

*C'est pourquoi nous n'admettrons dans notre Revue que la poésie du coeur et de l'âme, de la douleur et de la volupté, de la contemplation et de la prière. Dans ces limites immenses, les poètes de la Provence, du Comtat, du Languedoc et du Dauphiné, ne nous failliront pas. Que de pièces pleines de grâces et de fraîcheur demeurent enfouies dans les portefeuilles, qui feront le charme des hommes sensibles à toute beauté naturelle! Qu'aurions-nous besoin d'aller chercher dans les tourmentes politiques, ces inspirations fougueuses, qui, nées des passions, laissent le vide après elles ? Une rose, une violette, un papillon, un chant de mort et d'amour, un souvenir local, une fête patronale, une rêverie de vierge, un amour de mère, une noce, un baptême, une tombe... Que nous faut-il de plus pour alimenter notre recueil ?*

*Nous voulons faire, avons-nous dit, une oeuvre de littérature et de goût, nous prétendons aussi à l'ambition d'être de quelque utilité à la science.*

*Dans ce but, chaque pièce portera le nom du pays de l'auteur. Ce sera une statistique fort intéressante pour ceux qui s'occupent à ramener nos patois à une langue unique et originaire. Le philosophe y puisera des réflexions sur nos moeurs nationales, et regrettera peut-être que la civilisation destinée à faire le bonheur des hommes, les éloigne pourtant de cette vie simple du village, où la nature se faisant sentir à eux de plus près, leur inspire des joies plus pures et des rêveries plus douces, plus éloignées d'une prosaïque réalité.*

*Comme tous nos dialectes patois diffèrent entr'eux par quelques expressions locales, nous aurons soin d'expliquer dans un glossaire rejeté à la fin de chaque pièce, les mots qui appartiennent à chacun comme une richesse privée./.../*

*Notre Revue paraîtra le 1er de chaque mois, en une feuille in-8°, grand papier vélin satiné, couverture imprimée. Nous n'oublierons rien pour en faire, à la fin de chaque année, un volume de luxe, car le luxe est devenu un besoin de notre époque; nous songerons ainsi que les femmes voudront connaître nos romances naïves, nos chants amoureux du village. Nous irons à elles typographiquement habillées à la française, mais conservant dans le fond notre allure de troubadours".*

Ce passage à l'acte avorté inscrit donc son projet de rassemblement dans la zone qui sera celle du *Bouil-Abaïso* de Desanat, et celle du premier Felibrige : Languedoc, Provence, Comtat, Dauphiné. La vision historique-alibi dont les auteurs prétendent soutenir l'avènement de l'entreprise littéraire est suffisamment nébuleuse pour autoriser un repliement fondamental : leur muse sera bucolique et villageoise. Corrélativement, le terrain politique est abandonné. Le registre choisi, à la fois noble et familier n'a rien d'ethnotypal, il ne procède pas de la mise en scène d'une différence nationale ou sociologique (dont la dimension est cependant implicite dans le choix de la langue : la dimension nationale est naturellement donnée par le choix linguistique). Le "patois" est jugé plus apte que le français à tenir les nouveaux registres expressifs de la sensibilité contemporaine.

Ce choix est d'autant plus intéressant que Dupuy n'est pas un indifférent en matière politique : ce fils d'instituteur de Carpentras, où il est né en 1801, a été l'élève de Raspail, dont il a adopté et gardera les idées avancées. Professeur à Apt, puis directeur de pension à Nyons, passionné de publications pédagogiques, il est aussi, souvent sous le pseudonyme de Jean Pierre André, collaborateur de journaux républicains, notamment ceux de Lyon, après 1830.

Or, c'est dans cette période brûlante qu'il se fait connaître par des pièces tout à fait apolitiques, dont son anacréontique *Parpayoun*, dont le bibliographe dauphinois Ollivier écrit alors : *"Le Dauphiné revendique aussi un poète dont on ne sauroit trop regretter que les accents harmonieux et purs aient eu jusqu'à ce jour peu de retentissement : je ne puis résister au désir de citer une de ses plus fraîches productions, qui fera juger avec quelle souplesse le patois se prête aux plus mélodieuses combinaisons de la poésie"*<sup>[4]</sup>.

Il n'est pas sûr que le lien soit fait par beaucoup entre J.P.André, polémiste français, et Dupuy, apolitique poète patois. Bel exemple du partage des langues.

Reybaud, lui aussi né à Carpentras, en 1805, et collaborateur de Dupuy à Nyons, ne s'est pas encore signalé comme poète provençal.

Nous ne savons pas pourquoi l'entreprise n'a pas eu de suites, mais il est possible de supposer, sans trop s'aventurer, qu'elle devait être suffisamment mûrie par les deux hommes pour se concrétiser dans un prospectus imprimé. A l'évidence, les deux poètes veulent faire oeuvre, tant par la présentation soignée qui dignifie la création provinciale, que par le registre proposé, et le souci d'appareil scientifique. S'affirme chez eux une idée développée dans leurs interventions ultérieures : la diversité dialectale est, dans une publication, élément de plaisir esthétique. Le système graphique annoncé, non exposé mais dont les pièces de Dupuy montrent le phonétisme, s'inscrit dans cette tension entre l'unité chère aux disciples de Raynouard, *"ramener nos patois à une langue unique et originaire"*, et l'agréable diversité dialectale, ainsi assumée et domestiquée. Avant-goût du débat graphique que Reybaud lancera vigoureusement par la suite.

Sur quelles réalités, quels collaborateurs, quel public, quelles espérances (bien décevantes si l'on en juge par la non-parution de la revue), pouvaient s'appuyer les deux

poètes ? Quelles étaient les forces poétiques méridionales en ces années 1835-1837 ? Sans doute, les contacts pris par Pierquin avaient indirectement permis à Dupuy d'en faire le tour.

L'écriture du provençal et l'effet-Jasmin.

L'effet-Jasmin, lancé par la publication de 1835, met deux ans pour toucher véritablement la Provence. On peut suivre cette conscientisation ambiguë par la provençalité plus ou moins affirmée de la presse locale et régionale.

Dès son n°2, en décembre 1836, le légitimiste *Messenger de Vaucluse* écrit de la Saouçou d'Espinar, du jeune et pieux ouvrier imprimeur d'Avignon, D.Cassan, plaisanterie sur l'involontaire violation du maigre par des capucins d'Aix :

*“Feu Hyacinthe Morel, de poétique mémoire, a sans doute légué par testament son galoubet villageois et les grelots de sa marotte à l'un de nos jeunes concitoyens, qui certes ne se doutait pas de la richesse de cet héritage. Ignorant son talent comme le bon La Fontaine, notre poète a laissé couler de sa plume une histoire burlesque qui, si elle était vraie, nous donnerait une mauvaise opinion du respect des révérents pères capucins pour l'ascèse monastique./.../ Les locutions originales du pays sont bien choisies; le vers est facile, il coule sans entraves; il prend avec bonheur le langage du personnage mis en scène./.../ Oui, le tableau grotesque du Sermon de moussu Sistré, qui popularise le nom du prieur de Celleneuve, ne pouvait trouver un plus heureux pendant que le cadre ingénieux de la Saouço d'espinar.*

*Nous n'entamerons pas la discussion sur la supériorité et la richesse de la poésie provençale, qui renferme dans sa rudesse même des paroles si énergiques et si naïves, et dont les syllabes sonores se soumettent si facilement au rythme poétique. Cette digression nous conduirait trop loin. Transcrivons seulement quelques fragmens pour faire connaître le talent de notre jeune auteur”. Le discours du jeune novice à sa mère, et le caquet des commères du quartier retiennent un moment l'attention du journal, qui conclut : “D'ailleurs, la langue provençale n'a pas la réserve et la délicatesse parisienne. Nos couleurs sont tranchantes, nos pinceaux sont libres et hardis, nous les trempons souvent sur une palette un peu grivoise. Nos licences blesseraient la mignardise des dandys et donneraient des nausées à nos fashionables de salon. M.Cassan n'a pas tenu compte de toutes ces entraves qui l'auraient gêné : il a voulu être poète et poète à la manière provençale. Il a réussi, et nous ne doutons pas que ses compatriotes ne s'empressent d'acquérir son poème, après qu'il l'aura livré à l'impression. Un autre mérite attaché à ce poème, mérite qui n'est connu que de quelques amis privilégiés, c'est la manière originale dont l'auteur déclame son ouvrage; sa verve comique, la variété de tons qu'il sait prendre, tout jusqu'à ses gestes, fait pouffer de rire les initiés admis à ce spectacle nouveau”. L'article se termine par un appel à la souscription.*

L'ouverture de la feuille avignonnaise à un provençal inscrit dans la connivence locale, se situe au niveau minimal et traditionnel de conscience compensatrice diglossique, dont l'abbé Fabre est le garant. D'ailleurs, dans les mois qui suivent, le *Messenger* ne publie pas de textes provençaux.

Il faut attendre plus d'un an[5] pour trouver un long conte badin de Gallistines, présenté sans autre explication. Il s'agit d'une reprise d'un texte présenté en 1815. Le journal avait un peu préparé le terrain par des charades en provençal. Puis il passe, plaisamment, aux choses sérieuses, par la publication d'un très long poème en provençal[6], où Jacoumart, dont la cloche a sonné pour bien des régimes, donne de sages avis aux magistrats municipaux, en insistant particulièrement sur la nécessité de relancer l'industrie. Le provençal, ou plutôt l'idiome local, car ici la connivence du parler sous-tend une intervention strictement locale, n'a pas d'autre but que de dire plaisamment des vérités auxquelles on tient. L'aspect de communication efficace, dans l'argumentation politique, est tout à fait absent, comme la visée renaissantiste.

Par contre, c'est sur un tout autre plan que le journal-phare des légitimistes provençaux, la *Gazette du Midi*, va présenter sa réflexion sur la création en langue d'oc. Le texte[7] mérite un examen attentif. Il a été plusieurs fois cité, mais nous voudrions l'examiner ici sous un angle peut-être un peu différent. Le propos du journal intéresse l'étude de l'écrit dialectal aussi bien au plan idéologique, (il vise à fournir une analyse cohérente des rapports entre le français et les dialectes), qu'au plan de la création provençale à proprement parler, qu'il inscrit dans une continuité et dans des perspectives.

L'article commence par une approbation de la thèse de Nodier, qui venait de révéler Jasmin :

*“Jasmin et M.Dumon. La querelle des idiomes locaux et du français n'est pas nouvelle. On sait que notre grand philosophe Charles Nodier prend parti pour les premiers ; il en veut pas laisser périr ces vieux monumens ; comme Benjamin Constant qui combattait même la centralisation littéraire et qui faisait du patriotisme local la première source de l'attachement à la grande patrie, Nodier veut que chaque province conserve sa physionomie native, sa langue traditionnelle. D'ailleurs, il pense, et c'est peut-être la meilleure de ses raisons, que le français n'a rien à gagner à devenir la langue des paysans, pour être misérablement estropié comme dans le nord du royaume ; car, au fait, le peuple de la Normandie, de la Picardie, de la Bourgogne, n'est pas devenu moins ignorant, tandis qu'en revanche le français devient au milieu d'eux presque barbare.*

*Toutes les écoles de villages réunies ensemble, à supposer que tous les enfans y allassent, ne parviendraient jamais à empêcher cette corruption inévitable de la langue, quand des esprits cultivés elle descend aux intelligences grossières. Qu'on multiplie jusques dans les hameaux les écoles primaires ; et le pauvre magister qui prend le titre d'instituteur à 500 francs d'appointements, sera souvent le premier à enseigner officiellement le solécisme et le barbarisme.*

*La langue romaine, aux jours de sa prétendue universalité, ne peut elle même échapper à ces mutilations, et elle n'eut pas besoin pour être défigurée et méconnaissable d'attendre les invasions des Gothes et des Vandales. Les barbares étaient dans son sein ; ils marchaient côte à côte avec Virgile et Horace ; et tandis que se publiait l'Enéide, le laboureur, l'esclave, le prolétaire étaient là avec ce langage rustique, avec ce jargon que nous retrouvons dans les comédies latines, et que nous ne comprendrons guère plus que le basque, le flamand ou le bas-breton.*

*Laissons donc aux esprits étroits comme le sont tous les esprits systématiques, cette chimère d'une langue nationale. Laissons surtout à l'ignorance violente de la Convention ses stupides décrets contre les patois, décrets que l'on ne pouvait pas seulement faire observer à quatre pas de l'assemblée, et dont nous voyons aujourd'hui le beau résultat dans les grotesques audiences de la correctionnelle”.*

On trouve ici, confondus, et fort précisément exposés, deux thèmes majeurs du conservatisme méridional, qui ne feint de traiter de problèmes généraux que pour mieux traiter des siens (on peut en juger par la hautaine désinvolture manifestée à l'égard d'autres langues de France, particulièrement inintelligibles). L'idiome natal est à la fois le signe de la nationalité provinciale, qu'il importe de conserver parce qu'elle témoigne de la vérité naturelle du pays, et le seul parler de classe tolérable, langue d'un peuple qu'il n'est ni sain, ni possible d'éduquer. Le progrès, sinon la main-mise du français, ne sont donc dénoncées que comme main-mise politique de l'état né de la Révolution sur les masses, mais ne sont pas contestées dans la pratique normale qu'en font les élites provinciales.

On remarquera combien la scène de la correctionnelle, que Bénédict va bientôt présenter comme une découverte personnelle avec son "Chichois", semble en fait être un banal sujet de plaisanterie dans l'air du temps.

La *Gazette du Midi* présente alors la vive polémique qui a opposé le député gouvernemental d'Agen, président de l'Académie d'Agen, et Jasmin : Dumon souhaitait et prévoyait la disparition prochaine de l'idiome gascon, facteur d'arriération.

*"Jasmin a cru devoir combattre pour ses foyers, et défendre le fonds sur lequel il travaille. Après avoir fait pour le patois gascon ce qu'ont fait Gros, Diouloufet, D'Astros, Bellot et l'auteur de Patroun Coouvin pour rajeunir l'idiome des troubadours, il n'a pas voulu que la langue de ses inspirations tombât comme une de ces libertés abattues par la faux doctrinaire ; il a donc adressé à l'académicien député une réponse étincelante d'esprit et de verve".*

La Gazette présente longuement les arguments de son homologue aquitain le *Mémorial Agenais*, où le passage suivant a particulièrement retenu l'attention :

*"Est-ce bien, d'ailleurs, la grande unité nationale, dont vous parlez sans cesse, qui profiterait de cette chute tant souhaitée de l'idiome gascon ? N'y a-t-il pas des siècles que le sol méridional est France ? et qu'ont fait les populations méridionales pour être ainsi traitées comme des peuples nouvellement conquis, auxquels on enlève tous leurs usages et leur langue, afin de les façonner au joug ? C'est pour les instruire, dites-vous : est-ce bien là le but réel de vos efforts ? ces écoles primaires, que vous implantez partout, dans le dessein apparent de propager l'instruction parmi le peuple, ne cacheraient-elles point un dessein tout différent ? cette prétendue instruction ne serait-elle pas un moyen de répandre les idées dont M. Guizot et, après lui, M. Dumon et tant d'autres se sont fait les zélés ? les journaux de la doctrine seraient alors versés à flot dans le Midi ; et, sans doute, viendraient après eux les livres révolutionnaires, impies, licencieux. Pauvre peuple ! dans sa langue native, il n'a point de livres qui puissent lui prôner les révolutions, corrompre les mœurs, empoisonner son esprit de maximes athées, ou l'entraîner dans des sectes orgueilleuses ; ces poisons lui sont inconnus ; faut-il donc les mettre à sa portée ?"*

Claire déclaration, que le journal assortit des vers d'un Jasmin annexé à une cause qui n'est pas la sienne :

*Oh ! mais, n'és pas atal d'aquelo ensourcillayro,*

*D'aquelo lengo musicayro*

*Nostro segundo may ; de sabens francimans*

*La coundannon à mort dezunpèy très-cens ans ;*

*Tapla biou saquela ; taple sous mots brounzinon ;*

*Chés elo, las sazouns passon, sonon, tindinon ;*

*Et cent-milo milès enquèro y passaran,*

*Sounaran et tindinaran !*

Le journal unit donc le salut à la création dans la langue des Troubadours (en prenant soin, dans ce panorama littéraire, de ne mentionner après Gros que des hommes qui ont été, ou sont encore, légitimistes avérés, et de recentrer l'entreprise occasionnelle de Patroun Coouvin vers une maintenance de bon aloi), et le maintien dans une salutaire ignorance dialectophone des milieux les plus populaires. Nous sommes très loin du salut à la création locale que consentait le journal d'Avignon. Il y a là une tentative de récupération et d'utilisation de la pulsion provençaliste, qui n'allait pas sans dangers, et pour la *Gazette* (dont beaucoup de lecteurs en définitive s'en tenaient aux positions de l'académicien d'Aix, en 1829, que le député d'Agen n'avait fait que répéter), et pour les tentatives de regroupement renaissantiste, que d'aucuns auraient pu suspecter d'arrières pensées politiques. On comprend mieux la prudence, quelque peu coincée, de Dupuy le républicain. D'une part sa conception dichotomique de la situation linguistique fait qu'effectivement il considère la création en occitan comme refuge d'inspiration poétique pure, sans intersection avec son militantisme progressiste proclamé en français, de l'autre, son souci de ne pas être taxé, de quelque façon que ce soit, de manoeuvres profitant aux légitimistes, l'amène à refuser toute intervention dans le champ politique. Sans doute aussi, évidemment, pense-t-il ainsi assurer le rassemblement le plus large, le plus varié.

En gros, pour autant qu'il ait réussi à avoir une vision assez générale de la création en langue d'oc dans le sud-est, le rassemblement pouvait compter sur les forces suivantes :

- les vieilles gloires, décidément hors-jeu, Aubanel de Nîmes, Diouloufet ...

des isolés, connus, représentatifs de la poésie provençale familière, comme Bellot à Marseille, Roustan à Nîmes.

- les chantres officiels du libéralisme, en pleine reconversion : Desanat guerroyant contre Hilaire, à Tarascon, sur un sujet d'intérêt purement local, Bonnet ne dépasse pas le cadre de Beaucaire, avec par exemple son *Recueil carnavalesque* de 1837, Gourrier, qui tente sans succès de se hisser au style noble, à propos du choléra de 1835, Dozoul qui s'enfonçait, avant de mourir, dans la poésie bonhomme et familière.

- des presque inconnus, dont la petite notoriété ne dépasse pas la localité, qui utilisent la circonstance (fête, événement local, etc) pour rimait en patois.

La marge de manoeuvre de Dupuy est donc des plus étroites : il ne peut guère compter sur les isolés connus, fortes individualités rétives à tout regroupement, Bellot en est le meilleur exemple, d'autant que, implantés solidement en milieu urbain, ces créateurs ne seront pas particulièrement sensibles à la muse villageoise neo-latine. Les autres ne comptent guère, ou, comme certains libéraux déçus par l'absence de perspective politiques, ont d'autres ambitions de registre dialectal.

Dans ces conditions, pour annonciatrice qu'elle soit de rencontres prochaines et fructueuses, l'initiative de Dupuy-Reybaud demeure projet en suspens. La pulsion créatrice dialectale s'éparpille en initiatives diverses : modestes foyers locaux où se mêlent les apports des lettrés et des autodidactes, mais surtout, et de plus en plus, affirmation d'un véritable foyer marseillais, et, parallèlement, affirmation d'un désir de reconnaissance en dignité chez quelques créateurs isolés.

C'est de l'affirmation, ou de la confrontation, de ces manifestations diverses de la pulsion créatrice, entre 1836 et 1840, que naît le véritable regroupement des auteurs dialectaux, en 1841.

Du sens d'une écriture éparpillée.

Il serait toujours possible, mais sans doute assez vain, de témoigner pour la langue en énumérant les nombreuses interventions dialectales qui, en ces années 35-40, ne dépassent pas le cadre immédiat de la localité, soit que leur sujet, par définition, soit purement local, sans aucun intérêt pour qui ne participe pas de la vie locale, soit que les conditions de leur publication et de leur diffusion ne permettent pas, a priori, un autre écho que local. Et cependant, à y regarder de près, c'est dans la juxtaposition de ces micro-initiatives, parfois bien insolite, que peut prendre sens la démarche apparemment plus importante, plus performante, de la création qui a fait trace. Deux exemples, pris dans deux villes de moyenne importance, aux limites de la haute et de la basse Provence, en ce tournant de 1835-36, où le reflux politique laisse, hésitante mais bientôt affirmée, l'entreprise d'écriture littéraire prendre son essor.

Draguignan d'abord : jusqu'à présent, rien n'y atteste un quelconque intérêt pour la langue et l'écrit dans cette langue. En 1836, le cérémonial festif de la traditionnelle célébration de la Saint Hermentaire, patron local, revêt un appareil particulier. On connaît l'importance, dans la mise en spectacle de la différenciation sociale et de l'unanimisme local, de ce type de festivités. Le polygraphe E.Garcin, dorénavant fixé dans le Var après un long séjour à Marseille, et dont nul n'ignore le légitimisme, publie à cette occasion une brochure de 36 pages, toute en français :

*Et le galoubet répète*

*Les airs qu'en des jours de fête*

*Sur sa champêtre musette*

*Fredonnait le roi René ...*

Le futur poète provençal n'a donc senti aucune nécessité d'intervention dialectale pour un événement d'extrême connivence-affrontement local. Par contre, François Brieu, dit le philosophe, que O.Teissier nous présente comme un solitaire, au physique étrange, bibliophile passionné, publie un Cantique naïf, à l'orthographe intéressante (gh pour gu) qui montre que les cheminements graphiques sont plus complexes qu'il peut y paraître, moins directement déterminés par les usages régionaux que la dominance de certains textes répandus pourrait le faire croire :

*Diou siè béni ! l'atendian proun*

*Despui lou ten esto journado,*

*Qé Draghihgnan de soun patroun*

*Nen fa la festo acostumado;*

*Anounsa-la, clouchié, canoun,*

*Fleito, tambour, touqas l'oubado,*

*E toutei naoutré enréghe doun*

*La proucessien ou la bravado.*

Mais le cantique n'est en rien consacré aux festivités si longuement décrites par Garcin : Brieu recentre l'intérêt sur le face à face légendaire d'Hermentaire et du dragon, sur la conversion des Dracénois après le miracle. Le français pour la fêtee, le patois pour la légende... Faut-il donner sens à cette opposition qui évacuerait l'intervention dialectale vers les marges de la vie collective, tant dans la personnalité très à part de Brieu que dans le recentrage sur le légendaire chrétien et la salvation, en dehors de toute délectation festive profane ?

La comparaison avec Manosque est peut-être éclairante. En 1826 Avril y avait décrit en provençal le cérémonial de la fête patronale. Son intervention de 1836 le défasse de cette fonction de chantre local : dix ans auparavant, il parlait de la ville, en provençal, dorénavant, il parle du provençal et annonce un dictionnaire sans sa très curieuse épître [\[8\]](#) :

*Ooubligea l'amitié, ren n'es plus agreable ;*

*Mai digo, cher Bouhiè, siès ti bèn raisounable,*

*Quan mi demandes en francès*

*Lou noum de sept-vingt mots, choousis, cercas esprès*

*Dedins l'idiôme vulgari ?*

*Sans douto que n'en vouès fairé un Vocabulari*

*En esperan moun Dictiounaro*

*Que t'ouffriai quan sera lès.*

*En attendant, per ti coumplaire*

*Teis sept-vingt mots, voou n'en extraire,*

*Car sus leis cent fés cent que n'ai*

*Pensi ben que lei troubarai ...*

Le marchand Avril, président du tribunal de commerce, est devenu conservateur du trésor des mots communs, et bientôt restituteur : son dictionnaire paraîtra en 1839, peu avant sa mort. pour l'heure, Boyer le consulte sur un vocabulaire très concret, technique. La compétence langagière n'est déjà plus du domaine commun, et le patois, de vecteur de célébration collective sans prétention est en passe de devenir objet de curiosité collectionneuse. Avril, en cette fin de vie, va à la fois révéler le trésor des mots, et l'engrangement d'un écrit provençal accumulé depuis 1797, comme si le désinvestissement évident, et qu'il déplore, de la société civile à l'égard de sa langue, rendait possible ce legs. La publication n'est pas tant signe de vitalité qu'indice de mort, l'oralité vivante passe du côté du musée.

Quittons le camp légitimiste de Draguignan et de Manosque : le chansonnier libéral de Beaucaire, Bonnet, témoigne t-il du même dégagement de la réalité locale ? Son recueil carnavalesque de 1837 n'est pas mise en scène festive de la petite ville. Les compositions de Bonnet pourraient être chantées partout : thèmes anacréontiques<sup>[9]</sup>, bacchiques, réflexions plaisantes sur la modernité:

*Leis fieou à l'age de vingt ans,*

*Aoutré tèms crézien eis magiou,*

*Yé fazien creiré qu'un enfant,*

*Moustravou lou nas de loueriou ;*

*Mé yeuï nosteis galan mouroun*

*Sé mouquoun doue dieou Cupidoun*

*Lou véritable carriroun,*

*Mounté nazegen san cagnotou ...<sup>[10]</sup>*

Et en 1839, dans une oeuvre ambitieuse de près de 100 pages<sup>[11]</sup>, Bonnet, tout en s'immergeant pleinement dans la réalité locale, au rythme de ses quatre saisons, de leurs fêtes et de leurs travaux, se donne aussi les moyens de s'en dégager, en rapport de ses compositions précédentes. Au rythme des quatre saisons, de leurs fêtes et de leurs travaux, mêlant l'anecdote locale et l'allusion mythologique, Bonnet poétise pour son plaisir. S'il renvoie naturellement à Michel en ce qui concerne la description de la foire, c'est dans la conscience de perpétuer un patrimoine local et régional d'écriture. C'est ce poète, digne descendant du célèbre Michel, et non évidemment le pamphlétaire libéral que salue alors en connivence de patriotisme rhodanien l'arlésien de Paris, le légitimiste De Truchet, sous le transparente appellation de Meste Miqueou.

*Taou qu'érount aoutreis fès Fabré, Coye, Nalis,*

*Fasurs dé vers patois, qué plasiënt aou pays /.../*

*Chascun yé troubara, per soun gous, soun humour,*

*Lou lèngagé d'antan, chéri d'aou troubadour.*

De Truchet en arrive même à la comparaison avec les grands présentateurs des autres saisons, jusqu'à évoquer Virgile ! Bonnet n'est plus le libéral témoin de la guerre civile froide des bords du Rhône, mais l'émule de Virgile et le chantre du pays.

Les tentatives multiples d'écriture provençale peuvent aussi émaner, en cette période de mutation, de petits notables lettrés attachés à des cadres formels, à des thèmes tout à fait inscrits dans une conception traditionnelle, classique, de la poésie dialectale.

Peu fréquent, et peu représentatif en définitive, genre héroïco-burlesque ne passe guère à la publication. "*Ouvrage insignifiant*", écrit Honnorat à Requier, sans même la louer pour sa graphie classique, de la tentative de Victor Sibour, avocat, secrétaire de mairie à Marignane, qui décrit en 1838 l'afflux annuel des chasseurs marseillais vers l'étang de Berre, quand passent les macreuses[12]. De fait, le texte vaut seulement par la description de cette migration bourgeoise. Il vaut aussi par l'obstination de Sibour à employer la graphie classique de Raynouard.

Le domaine de la fable est également tenu par des adeptes de la graphie classique : à Marseille le médecin Laydet, dans le Var le médecin Reymonenq[13] ou l'avocat Thouron[14], qui connaissent les honneurs de la Société académique et de l'*Annuaire* départemental. Mais loin d'être un indice de vitalité, il semble que ces publications au registre réducteur marquent une réduction d'ambition au regard des pièces précédentes. Ainsi de Thouron : douze ans après son *Radeou de la Méduso*, n'est-il pas tentant de considérer son *Meinagié* comme la métaphore d'un retrait volontaire qu'il assume. Thouron, qui avait présenté en 1824 un portrait réaliste du paysan, âpre au gain, chicanier, retors, sans noblesse aucune, passe ici du côté de l'Arcadie que proposait en 1805 le préfet du Var. Le ménage est, dans un monde corrompu, conservateur hors-temps des valeurs ancestrales. Thouron inscrit son scepticisme tonique, et son désengagement, dans cette apologie comme il l'inscrira, peu après, dans la connivence amusée[15].

Sans doute faut-il comprendre en ce sens, après 13 ans de silence, la réapparition de D'Astros, en 1840 : le docteur ajoute à quelques fables nouvelles une longue et belle traduction de Racan, éloge de la retraite et de la solitude active, de la responsabilité individuelle devant l'inévitable destin. Sans théorisation parasitaire, la langue s'y confronte au registre authentique de la gravité. Cependant que d'aucuns, quelque peu ostentatoires, pointent la possibilité d'un registre noble pour la poésie provençale, mais que le plus grand nombre, à Marseille en particulier, la spécialisent dans la compensation familiale.

L'affirmation nouvelle d'un foyer marseillais à partir de 1836.

Du sens d'une reconnaissance.

L'affirmation d'un foyer marseillais de création provençale est sans doute un des phénomènes majeurs de ces années 1830-1840. Avec la fin (relative) des agitations politiques, tout au moins avec le sentiment que le régime est définitivement en place, et qu'il apporte un regain d'activité commerciale et industrielle, avec le retour à la normale après la rude secousse du choléra, la plus grande ville du midi connaît un investissement pratique

d'écriture provençale, et pas seulement une vaticination peu suivie d'effets sur la nécessité de chefs d'œuvres salvateurs. Le processus, dont l'accélération sera très rapide, a pour maître d'œuvre le groupe de jeunes intellectuels modernistes qui participaient aux entreprises politico-littéraires libérales avant 1830. Le fixateur de cette entreprise inattendue est Bellot, *lou poueto cassaire*. La nouveauté n'est donc pas qu'il écrive en français comme en provençal, et publie, ce qu'il n'a jamais cessé de faire, mais bien qu'il soit pris en compte, et, à peine le pied dans le cercle de la reconnaissance, intronisé grand maître d'une littérature "nationale".

Il est amusant de lire les commentaires d'une certaine historiographie provençaliste, à la chronologie harmonieuse : le "grand prier" Bellot, bon artisan de la langue, a préparé, par sa gloire spontanée et méritée, le terreau marseillais à recevoir le bon grain renaissantiste. A la vérité, la reconnaissance de Bellot n'a pas été le fait d'une spontanéité patriotique marseillaise. Une chose est son succès de vente, dans l'entreprise localiste de 1833-1834, pièces plus ou moins fugitives, proposées à la criée, ignorées le plus souvent de la presse, sinon dans l'allusion amusée. Autre chose est le triomphe de 1836, la célébration quasi-officielle et l'édition de luxe.

La lecture du *Sémaphore* de 1836 est tout à fait instructive : le grand journal des intérêts commerciaux de Marseille, discrètement oppositionnel, mais clairement inscrit dans l'adhésion fondamentale au nouveau régime, se targue d'être LE journal de Marseille. Il présente une ville intelligente[16] : *"Marseille, par son éloignement de Paris et la tournure d'esprit de ses habitants, paraît aux yeux du voyageur si différente du reste de la France que, choqué de ces contrastes, loin de chercher à les étudier, il y voit de prime abord, la preuve d'un défaut de progrès et de civilisation"*. Le journal ne doute d'ailleurs pas que les progrès de l'esprit constitutionnel ne règlent ce malentendu. Ce que le *Sémaphore* appelle la tournure d'esprit de ses habitants participe aussi de la persistance du dialecte, qui frappe l'observateur extérieur : le journal ne revendique en rien cette particularité. Il sous-entend simplement qu'il ne faut pas juger sur des apparences qui ne sont pas favorables, effectivement. Il ne s'agit pas d'ignorance, on peut en juger par une remarque faite à propos des *Provençalismes corrigés* de De Gabrielli[17]. De Gabrielli avait écrit que si la langue disparaissait, c'était bien de sa faute, car elle n'avait pas eu les moyens de porter une littérature. Ce n'est pas la faute de la langue, répond le *Sémaphore*[18]. *"En écrivant ces lignes, il ne pensait pas sans doute aux services qu'avaient rendus aux lettres les poésies provençales de nos Troubadours et les charmantes productions de Belaud de la Belaudière, de Paul, de Brueys, de Raynier de Briançon, de Fontaine de Bertet, de Puech, d'Olivier, de Cabanes, de Gros et d'une foule d'autres poètes modernes. La cause de la décadence de la langue provençale est toute simple et toute naturelle : c'est la partie qui se délaye et finit pas se fondre entièrement dans le tout. Il n'y en a pas d'autre"*.

La nation provençale comme petite partie d'un grand tout a donc vécu. Il faut laisser les morts ensevelir les morts. Sans nostalgie, et sans agressivité, le *Sémaphore* considèrera donc que la langue et la création provençales sont hors de ses préoccupations

La langue de Marseille est d'autant moins un signal de l'identité marseillaise pour le défenseur des intérêts commerciaux de la ville qu'est le *Sémaphore* que pour lui Marseille s'identifie à sa bourgeoisie, autochtone ou pas : *"La grande quantité d'étrangers de tous pays qui viennent s'établir à Marseille, a souvent donné lieu dans certains articles à des diatribes ridicules contre une classe honorable de négociants dont la présence parmi nous est un signe de prospérité"*[19]. *On n'a pu lire sans quelque étonnement, dans une feuille de cette ville, que Marseille est devenue la proie des israélites et de arabes"*[20].

L'adieu aux Muses ?

Il n'est pas question de Bellot dans le *Sémaphore* au moment où le poète présente l'édition de ses œuvres complètes, qu'il considère comme un *"Adieu aux Muses"*. En 1836,

Bellot a 53 ans, il a pris sa retraite, s'est retiré dans sa maison de Ste Marthe, la Rouvière. Son fils continue le commerce familial. Le tome I des *Œuvres*, paru en 1836, s'ouvre sur une longue réflexion sur le sens de ses productions<sup>[21]</sup>, où, pour la première fois, il s'interroge, et interroge les Marseillais, sur ce que peut bien signifier écrire en provençal aujourd'hui.

*Voou mies tard que jamais ; muso, anen, bouen couragi !*

*Revilho-ti subran, si metten à l'ouvragi ;*

*Escricouren oou public en jargoun prouvençaou ;*

*Inspiro-mi de vers que siegoun plen de saou;*

*Saoupiquo leis de gous. Fai reveioure uno linguo*

*Tant riche d'expressien et que cadun seringuo ...*

Le bilinguisme, sans être abandonné, car il y a encore quelques pièces françaises dans l'ouvrage, est donc tout à fait déséquilibré en faveur du provençal, dans la compensation diglossique la plus évidente. Saveur de l'idiome commun, expression naturelle aussi. Mais il ne met pas en cause la supériorité du français, au contraire :

*Coumo certains escrits que neissoun dins Marsiho,*

*Mi vagues pas cercar lou nas darnier l'ourilho ;*

*Se parles d'un jardin vo ben d'un bastidoun,*

*Coumo eleis fagues pas un ennuyoux sermoun :*

*Fai mi tout bouenamen uno simplo pinturo ;*

*Que teis portraits toujours siegoun d'apres naturo ...*

*S'avies coumo eou <sup>[22]</sup>reçu la secreto influenço,*

*Eici coumo à Paris meis vers farien chabenso ...*

Il félicite donc son jeune ami A.Maurin d'écrire en français et d'aller tenter sa chance dans la capitale. Et pourtant, après avoir durement critiqué le prosaïsme et l'indifférence de la ville natale, il jette à sa muse, qui comiquement, se met à lui parler français en style noble, et au delà d'elle aux Marseillais francisés, les thèmes renaissantistes de Gros que Diouloufet ressassait dans les années 1820 (et que Bellot raillait alors) :

*D'abord sieou Marsilhes, et coumo patrioto*  
*Mi gites plus oou nas la linguo francioto ;*  
*Es ben bello pourtant, si soou ; mai de la mieou*  
*N'est pas qu'uno brouturo, es yeou que ti va dieou ...*[\[23\]](#)

*Vesen qu'un noble aoutour de raço francioto*[\[24\]](#)  
*Dins un libre qu'a a sourtir de sa maroto,*  
*Deis aoutours prouvençaous n'a pas cita lou noum,*  
*Creses que dins l'oubli soutara soun jargoun ?*  
*N'agues pas poou d'aquo : tant que din la naturo*  
*L'aura d'aoubres, de fruits, de valats, de verduro ;*  
*De pastres, de troupeous, de valouns et de flours,*  
*Lou lengagi de Gros se parlara toujours ...*[\[25\]](#)

L'ouvrage de l'Académicien marseillais dormira dans la poussière, mais la langue des troubadours, saluée par Dante, vivra. Dante ne voulait-il pas écrire son chef-d'oeuvre en provençal ?

*Ah! se v'aguesse fa, lou parisien badaou*[\[26\]](#)  
*Qu'ignore leis beoutas de nouestre prouvençaou,*  
*Se serie prousterna lou nas din la pooussiero*  
*Per saludar de Gros la linguo routuriero.*

Suivent un hommage à Gros et une fable du maître. Tout se passe comme si Bellot avait reçu une injection de conscience renaissantiste, par la découverte livresque de Gros, et le sentiment qu'il s'était passé quelque chose, dont il n'avait guère conscience auparavant. Sans doute, bien plus que la lente réappropriation de la gloire troubadouresque, a-t-il dû être touché, voire secoué par la gloire subite de Jasmin, révélée l'année précédente. Ce patriotisme quelque peu agressif va de pair avec un effort considérable de correction graphique. La respectabilité nouvelle de Bellot, qui accède au statut de poète provençal en abandonnant, quelque peu forcé, celui de poète français, s'accompagne de cette proclamation renaissantiste : éternelle répétition, toujours reprise en nouveauté, qui couvre la francisation, dénoncée et acceptée à la fois, d'une dénonciation ironique d'un Paris par ailleurs fascinant et d'une confiance factice dans l'éternité de la langue. Ce texte de Bellot est à cet égard fascinant par ses fractures, ses contradictions fondamentales et assurées. Il l'est d'autant plus que le

choix des pièces du t.I n'apporte aucune nouveauté véritable, sauf peut-être le ton simple et poétique, au sens où l'on pouvait l'entendre, de la pièce d'ouverture[27].

On retrouve, derrière l'inévitable *"Pouèto cassaïre"*, placé en tête, fables, contes, saynètes habituelles, et la réaffirmation tant de son hostilité à la gauche extrême, que de son retrait épicurien et politique.

Tel était le message. L'accueil le plus chaleureux allait venir du journal littéraire de souche libérale, le *Message*, signal et déclencheur à la fois de la reconnaissance de la ville.

Bellot et le tournant littéraire de 1836.

Le *Message* annonce ainsi les *Oeuvres complètes*[28] :

*"M.P.Bellot dont les naïves et spirituelles poésies sont si souvent excitée notre hilarité, vient de faire ses adieux aux Muses qu'il a desservies (sic) pendant longtemps avec beaucoup de succès". On souligne que l'ouvrage "sera exécuté sous le rapport typographique avec tout le luxe que pouvaient déployer les presses de la capitale. Il y a peu d'auteurs modernes qui possèdent avec autant d'avantages que M.Bellot la connaissance de l'idiome Provençal et qui sachent choisir avec autant de bonheur une foule de mots dont la simplicité et l'énergie donnent à ses sujets une vive couleur". L'article se termine par la poésie de Bellot, "Meis Adieus eis Musos":*

*Quand lou temps imprimo seis piados*

*Sus la caro doou troubadour,*

*Et que l'hiver deïs ansa giela seis pensados*

*Duou quitar sa guitaro et plus cantar l'amour ...*

Cette apparition du provençal dans le *Message* peut surprendre : depuis l'escarmouche de 1831, il n'y tenait aucune place. Le journal, bi-hebdomadaire depuis 1836, laisse au *Sémaphore* l'essentiel des informations provençales. Littéraire avant tout, il publie beaucoup de poésies françaises, dont celles de son directeur Fabrissey, de Bosq, etc. Méry, Barthélémy y apparaissent, mais se retrouvent plutôt dans le *Sémaphore*.

Or le bout de l'oreille pointe avec une longue étude sur l'*Essai sur l'état de la littérature à Marseille depuis le 17<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours*, de G.de Flotte[29], que le *Message* publie à partir de juin 1836. Le journal se proclame très déçu : *"S'il n'y a pas eu de littérature à Marseille depuis le 17<sup>e</sup> siècle, je dis de littérature originale, indépendante, ayant ses formes à elles, ses types et sa couleur, si notre littérature n'a été que ce que peut être toute littérature de province, un pâle reflet, une copie édulcorée de celle de la capitale, nous avons eu du moins quelques écrivains bons ou mauvais, et c'est à eux que M.de Flotte s'en prend"*.

Le journaliste précise que ses rectifications ne procèdent pas d'un opportunisme local, *"à Marseille surtout, où, sous l'influence d'une camaraderie unanime, nous nous sommes faits la douce habitude de nous louer les uns les autres sans le moindre scrupule"*.

Parmi les oubliés, fait nouveau, il cite, aux côtés d'auteurs français, les provençalisants du siècle précédent : Marin, Routtier, Germain, Pourières, Cailhol, Blanc Gilly, mais significativement sans signaler qu'ils avaient fait un autre choix linguistique que le français. Seul De Montvallon est présenté comme ayant écrit des poésies provençales. Manifestement, le journaliste est plu mû par son hostilité à De Flotte que par un sentiment de réparation renaissantiste. Parmi les vivants oubliés, il cite au premier chef P.Bellot :

*“P.Bellot a publié une foule de poésies provençales pleines de naturel et de souplesse, étincelantes de verve et de gaité originale. M.P.Bellot manie avec un admirable talent notre ancienne langue nationale, et son nom est un des plus populaires à Marseille. A mon avis, ses poésies valent beaucoup mieux que les poésies françaises de M.G. de Flotte, de Mlle Eulalie Favier, et de tant d'autres médiocrités vaniteuses qui m'ennuient avec leurs fadaises rimées. Les Oeuvres complètes de M.Bellot vont paraître par souscription. Ce recueil formera deux volumes in 8°, imprimés chez Marius Olive”.*

Ainsi le *Messenger*, sous la plume de L.Méry, ou plus probablement de A.Fabre, règle son compte aux prétentions littéraires du conservateur de Flotte. Il n'y a de bonne littérature qu'à Paris. Bellot n'intervient, à son corps défendant, que pour illustrer ce que doit être la véritable décentralisation littéraire, bien différente de celle dont rêvait pourtant la jeunesse libérale en 1829.

*“Marseille, terre classique du prosaïsme et des sentiments mercantiles, oserait soutenir une lutte insensée contre Paris, le foyer des lumières, le séjour séducteur de l'élégance et du bon goût. Paris, où le génie français a établi son trône éblouissant! ô dérision! ô blasphème!”, telle est “l'extravagante donnée” de G.de Flotte*[\[30\]](#).

Méry précise d'ailleurs à l'occasion ses vues sur la décentralisation littéraire. Ainsi à propos d'une romance marseillaise en français[\[31\]](#) : “

*Encore une publication méridionale! encore un faible coup, bien faible à la vérité, porté à la centralisation! la centralisation, dragon à la peau dure et écailleuse, sur laquelle viennent se briser et s'aplatir les bales de nos jeunes auteurs provinciaux”. Et, très directement puisqu'il s'agit du prospectus de ses Chroniques de Provence*[\[32\]](#), *“Décentralisation ... Un existence littéraire à part, différente de celle de Paris ... Cette existence obscure et cachée, que les chênes et les pins du sol natal ombragent seuls, ne se révèle que par des oeuvres timides dont l'essor ne saurait franchir un espace de vingt lieues”.*

Bellot est, pour les journalistes du *Messenger*, l'exemple achevé de cette entreprise. Dans la conception hiérarchisée de la littérature, la reconnaissance, tardive, de la tentative provençale n'est que le substitut d'une autre reconnaissance, celle d'une vigoureuse et reconnue littérature française de Marseille. Méry lui assigne les limites qui sont encore aujourd'hui celles de la production locale à compte d'auteur. Pour le reste, la manne littéraire descend de la capitale. On mesure combien vingt ans plus tard la reconnaissance de Mistral par Paris sera à la fois renversement de tendance et facteur de blocage local. La première des reconnaissances, celle de l'écrit provençal par quelques lettrés méridionaux qui font l'opinion entre 1830 et 1840, n'était en fait qu'une compensation résignée à la défaite de leurs véritables

ambitions littéraires françaises. Il aurait été impensable que la modeste entreprise de compensation dans l'idiome local accède à d'autres reconnaissances.

Le salut à Bellot était d'autant moins compromettant pour ces auteurs marseillais en quête de succès, que le poète provençal apparaissait solitaire. Aucune école ne menace, en rivalité, la phalange des plumitifs français de Marseille. Ainsi, dans sa longue critique de l'oeuvre de De Flotte, en 1836, le *Messenger* ne cite comme auteur provençal contemporain que Carvin, dont le registre théâtral était sans aspect concurrentiel avec le reste de la production marseillaise. Par contre, le fait est savoureux, le journal regrette que Chailan, Benedit, auteurs français, ne soient pas cités[33].

Avec une longue chronique signé A.F (Augustin Fabre ), le *Messenger*[34] rend compte des *Œuvres complètes* de Bellot (1ère livraison, l'ouvrage étant livré par brochures de 80 pages environ, et devant constituer deux volumes). Le texte est un véritable manifeste dont on mesurera la nouveauté en le comparant aux articles des journaux libéraux de 1829-1830.

*“Il n'y a rien de plus vivace que la langue d'un peuple. Quand les lois de ce peuple ont subi l'inévitable loi de la distribution, quand son caractère individuel et ses moeurs distinctives, altérées par le temps, vont tous les jours s'effaçant davantage, sa langue est encore là qui témoigne de son ancienne existence. Au milieu des ruines éparses, elle vit, elle règne encore, comme pour rendre hommage à la nationalité évanouie. C'est le dernier débris échappé du naufrage, et il est assez fort pour résister long-temps à la fureur des flots. Voyez la Provence : elle est réunie à la monarchie française depuis trois siècles et demi, et après un laps de temps si considérable, après une révolution qui a changé la face du pays en remuant la société sur ses vieux fondements, la langue provençale est encore en usage et en honneur parmi les neuf dixièmes de notre population ; elle jouit librement de son droit de cité. Qui pourrait aujourd'hui marquer l'époque de la destruction complète de cette langue ? Avant que ces vestiges aient disparu de notre sol, bien des générations descendront dans la tombe, il y aura bien des déplacements de pouvoir, bien des changements de fortune, bien des chûtes retentissantes”.*

On jugera de la différence de ton avec la publication strictement contemporaine de de Gabrielli[35], dont l'avant propos est en fait réponse aux propos de Fabre et au lancement de Bellot. Mais alors que De Gabrielli se place d'un point de vue réaliste, et constate le déclin rapide de l'usage de la langue, signe d'une nécessaire disparition, Fabre, loin des imprécations modernistes de 1829, place le débat sur le plan de l'éthique : ce n'est pas juste que cette langue disparaisse. Reviennent alors les inévitables titres de la gloire passée, repris de Diououfet, et des provençalistes antérieurs :

*“Aussi bien, l'idiome provençal ne mérite pas de périr. En lui se trouve une source abondante de nobles souvenirs, de choses immortelles. Il brillait du plus vif éclat, alors que la langue française, maintenant si riche de chefs d'oeuvres inimitables et de tant de monuments glorieux, bégayait des essais timides dans les langues de son enfance”.* Mais il bute sur de véritables illustrations du génie littéraire provençal. Un hommage à Grospeut-il y suffire ? *“Marseille le comptera toujours avec un juste orgueil parmi ses enfants les plus illustres /.../ Gros a des traits pleins d'abandon, de naurel et de grâce, de ces traits qui forment le vrai caractère de l'apologue et que Lafontaine lui même n'eut point désavoués”.*

De Gros, et pour cause, Fabre saute directement à Bellot. Signe du dédain, ou de la méconnaissance dans lesquels il peut tenir les autres productions provençales récentes, comme l'entreprise du *Bouquet Prouvençaou* ou les oeuvres de Diouloufet.

*“De nos jours, M.Pierre Bellot a obtenu des succès incontestables dans l'emploi de la même langue, cette langue si colorée, si expressive, si pittoresque, si énergique; cette langue, en un mot, si féconde en richesses variées, en ressources de toute espèce, pour ceux qui savent s'en servir comme s'en sert notre compatriote”.*

Ainsi est reprise la vieille antienne sur la spécificité de registre du provençal, qui ne prend de sens que dans la dominance du français. Le bon auteur provençal n'est pas celui qui souhaite occuper la totalité des registres, mais celui qui a reçu l'influence secrète de mettre en oeuvre les registres de compensation diglossique. En un mot, celui qui sait manier le vrai provençal, défini plus dans son esprit, dans ses tournures, que dans une authenticité lexicale ou graphique. Mais à ce petit jeu de l'exclusion, on le verra, Bellot et ses amis trouveront bientôt leur maître, qui à son tour leur renverra l'inadéquation de leurs productions à l'esprit de la langue.

Fabre, après quelques considérations polies sur les essais français du “*poueto cassaire*”, conclut par une reprise du thème de la décentralisation nouvelle manière :

*“Un sentiment de vérité et de justice nous dicte un juste hommage de l'exécution typographique, car peu d'ouvrages, imprimés à Paris, présentent plus de netteté, de correction et de luxe. Ce livre fait honneur aux presses de M.Olive. Là éclate l'affranchissement de la province ; c'est de la décentralisation véritable, non en paroles, mais en actions. Honnis soient tous ces déclamateurs ennuyeux qui lancent leurs traits impuissants contre la capitale, tel un imbécille sine ietu, comme si nous n'avions pas tous notre pleine liberté dans le domaine de l'intelligence, comme s'il nous était défendu de produire en province, comme si la lice n'était pas ouverte pour tous. Nous tous français, membres de la grande famille, soyons animés d'un noble sentiment d'émulation, repoussons loin de nous l'esprit de jalousie, distinguons-nous /.../ par des compositions estimées, et la centralisation sera détruite. Un oubli injurieux, une injustice passagère, peuvent appesantir leurs rigueurs sur le talent modeste, mais le mérite persévérant qui a la conscience de ses forces, et qui ne désespère pas de lui-même, finit toujours par avoir sa place et son prix. Il n'y a jamais eu de privilèges dans la république des lettres; la faveur n'y domine pas, la justice seule marque les rangs”.*

Ainsi, dégagée de toute analyse politico-culturelle de la dominance parisienne, la compétition littéraire Paris-province est ramenée à celle des talents. L'échec ultérieur de la création provençale, comme la reconnaissance nationale du seul Mistral, en procèderont. De fait, l'impossibilité d'une vraie littérature française des Marseillais à Marseille, du fait de la dominance de Paris, était consacrée par la fuite permanente des espoirs locaux vers la capitale. Et la percée de véritables auteurs en langue d'oc à Marseille était barrée par l'universelle dominance du français, et la spécialisation de l'occitan dans les registres de compensation diglossique.

Aussi bien, l'oeuvre de Bellot est extrêmement ambiguë. L'adresse aux lecteurs<sup>[36]</sup> qui ouvre les *Œuvres complètes* montre l'impossibilité d'un véritable statut et d'un véritable support social pour la poésie en provençal. Pour Bellot, qui reprend, un peu tard, les doléances vieilles de vingt ans des poètes français de Marseille, Marseille est une ville prosaïque, où la poésie, la vraie, la poésie française, n'est pas reconnue. Ainsi dit-il d'un jeune journaliste de la *Gazette du Midi* :

*Albert Maurin fara l'orguilh de sa patrio.*  
*Aqueou moudeste aoutour, flour de nouestre pays,*  
*S'avie fa resounar sa lyro din Paris*  
*Deis gracios accords qu'espelis soun genio,*  
*Cadun serie jaloux d'ousir la melodio.*  
*Mai din Marsilho, hélas ! l'homme qu'a de talen*  
*Se soou pas calcular es trata d'ignouren.*  
*La vieilho seur d'Athène a ben changea d'aluro :*  
*Un poueto aoujourd'hui li fa pietro figuro.*  
*Se per estoupinar compto sus Apouloun,/.../*  
*Risquo d'aver souven lou ventre à l'espagnolo.*  
*A mens qu'en renouçant à soun docte mestier,*  
*De soun aoutourita se prouclame courtier :*  
*Alors chez Casati, lou matin, à la bouros,*  
*Deis tresors de Plutus pourra troubar la sourço.*

Si la poésie française a si peu d'échos, qu'en sera-t-il de celle en provençal ? Bellot, comme Fabre, reprend pour seule réponse les titres de gloire de la langue, qu'il laissait à Diouloufet quelques années auparavant.

*Fi donc ! des vers patois nous zeter au vizaze !*  
*C'est être audacieux .. quel rustre personnage !*  
*Dira lou freluquet qu'a d'hueils que per Paris,*  
*Et que mespreso tout ce que ven doou pays.*  
*D'abord sieou Marsilhes, et coumo patrioto*  
*Mi gites plus oou nas la lingo francioto /.../*  
*Aqueou souleou brillant, la cremo deis aoutours,*  
*Rougisso pas de rendre hooumagi eis troubadours ...*

Le ralliement d'une partie de l'intelligentsia marseillaise à l'expression provençale et ce ralliement de Bellot aux thèmes à proprement parler renaissantistes correspondent au regroupement des uns et de l'autre dans une même nouvelle structure académique locale, l'Académie de Marseille étant *“frappée de stérilité au passé, au présent, et au futur”*<sup>[37]</sup>. Fabre l'exécute<sup>[38]</sup> en commentant des vers ironiques de Bellot, toute fraîche préface de ses *Œuvres complètes*. Il est vrai que Bellot prudemment, continue par quelques éloges :

*Cadun de la naturo a reçu sa missien,*

*Sieou pouéto, Messiés, vaqui ma counditien,*

*Pouéto doou gros grun, rénouma din Marsio ;*

*Foou dé brut, va savez, mai qué l'académio*

*Qué touteis lei dex ans relevant soun toupet,*

*Sé révio en sersauou per accoucha d'un p...*

*Hounour pourtant, hounour à la perruquo antoquo*

*Que cuerbe de Jauffret la sourço pouetiquo /.../*

*Hounour tamben, hounour à Moussu Paul Autran,*

*A Durand, à Negreou, aou digne Toulousan !*

*Senso aqueleis aoutours, coumo eou plen de genio,*

*Soourian pas ben segur s'aven l'Academio.*

Fin 1836, une relève novatrice veut être prise par la société des Belles Lettres, Sciences et Arts de Marseille : une conception assez oecuménique fait cohabiter A.Fabre et Chailan, du *Messenger*, A.Carle, du *Sémaphore*, que le *Messenger* ne ménage pourtant pas à l'occasion, A.Maurin, de la *Gazette du Midi*, Bouillon-Landais l'ancien du *Frondeur Marseillais*; mais on y trouve aussi Jauffret et même Gaston de Flotte ! Diouloufet y est patronné par son neveu le docteur Giraud, qui lit une élégie française de son oncle<sup>[39]</sup>. Il est admis en 1837. Bellot, appelé dès 1836, y lit des extraits de ses oeuvres, essentiellement ses pièces nouvelles<sup>[40]</sup>. Il est tout à fait intéressant par exemple, de revivre cette *Epître à ma bello*<sup>[41]</sup>, dans la fausse humilité de l'auteur français non reconnu.

*Mai sera pas lou proumier coou*

*Qu'aoura aousi dins un bouscagi,*

*Après lou chant doou roussignoou,*

*Lou croa! croa ! croa ! doou marecagi,*

*Eici cadun fa ce que poou*

*Adoun vaou faire moun ramagi.*

*Aourieou vougu pourtant, per pagar moun escot,*

*En vers français, Messies, vous faire moun haranguo,*

*Mai farieou ben segur un petar din la fanguo :*

*Pas tant sot.*

Curieux patchwork que cette pièce où alternent, selon la loi du genre, des morceaux aux rythmes et aux coupes très différents, et même des passages de prose parlée : l'impossibilité de se fixer sur un registre signe ici l'insaisissable spécificité de la poésie provençale, l'agaçante recherche du ton juste, le plaisir de l'imitation dans le décalage des modèles français dominants.

Cela va des pompes officielles, proposées sans humour apparent, aux préciosités familières :

*Couro anaren lou soir à l'ermitagi*

*Per countemplan leis effets doou souleou,*

*Quand de soun char gito sur lou rivagi*

*Leis darniers fuechs de soun brillant flambeou*

*Oh ! depuis qu'as abra lou carboun de moun couar,*

*Petinegeo d'amour per tu, ma coouquilhado !*

*Sies et seras toujours l'objet de ma pensdo ;*

*Encaro t'aimerai dins leis bras de la mouar .*

Sans oublier les justes exaltations du langage familier que n'importe quel provençal né avant les années 50 de ce siècle a pu entendre dans la bouche des grands-mères : *Oh ma nino ! O ma quiquo !* Dans sa prose à plat posée, Bellot nous restitue le naturel de cette langue pour nous étrangement immuable. “*Sabetz que sieou pas romantique*” déclare Bellot aux sociétaires, “*que coumo lou quinsoun sieou gai ...*”. Le romantisme, tel que le petit bourgeois marseillais peut se le représenter, est à l'opposé de l'amour de la vie, des plaisirs simples, du naturel. Dans un texte d'adieu à Maurin<sup>[42]</sup>, qui “monte” à Paris, Bellot précise ses griefs anti-romantiques, réaffirme ses goûts classiques déjà fermement exprimés en 1824: le romantisme procède d'un désordre littéraire et théâtral qui reflète le désordre social qu'il risque d'introduire. La bataille d'*Antony* a laissé à Marseille des traces encore fraîches.

*Per espourre lou couar, Dumas dins seis tableous,  
Nous pinto de voulurs, d'asassins, de bourreous ;  
Et Corneillo aoutreifes senso aquo lou touquavo.  
A teis dramos, Dumas, lou pople a fach resoun,  
Lou jouvent d'aujourd'hui voou plus de ta dooutrino.  
Oui lou bouen gous en Franço a mai repres Racino,  
Et la perruquo aoura soun antiquo renoum.*

Mais surtout le romantisme est une délectation superficielle, artificielle même, dans la sensibilité larmoyante. Il mourra de stérilité :

*Noun, noun, lou roumantiquo a pas ges de racino,  
Es un aoubre que fa ges de fruit, fouesso flours ;  
Tant que sera bagna deis plours de Lamartino,  
Trachira, mai moura quand n'aoura plus seis plours.*

*Sabi que din seis chants li rageo l'harmounio,  
Mai toquoun pas lou couar, vous flatoun que l'ourilho ;  
Et coumo lou quinsoun que ramageo tant ben,  
Se fenis de cantar, que vous resto ? pas ren<sup>[43]</sup>.*

La poésie provençale, et plus généralement la langue pratiquée par le peuple, apparaissent sûrs antidotes contre ces artificialités de langage et de sentiment. (C'est également le point de vue de V.Gelu). Mais quelle possibilité de reconnaissance nationale offre-t-elle ? Bien évidemment aucune.

Aussi bien pour Bellot les choses sont elles claires : ceux qui écrivent en français, à Marseille, ont tout intérêt à aller tenter leur chance dans la capitale. Bellot dit à Maurin, sans trop d'ironie :

*Ah ! que fas ben d'anar dintre la capitale !  
Aqui, l'y troubaras de clapier d'erudits ;*

*Mangearas coum'un pair, vendras teis manuscrits :*

*A Marsilho un poueto a toujours la fringalo,*

*Oui, moun ami, Paris es un brus a talens,*

*Mounte van s'abrivar de touteis leis countrados*

*D'eïssame de lettrus, de pintres de savens,*

*Que pouartoun per butin la flour de seis pensados.*

Qu'ils y évitent toutefois les pièges du romantisme dominant, recommande Bellot. Quant aux littérateurs demeurés à Marseille, ils ne pourront mieux se démarquer des dangereuses modes parisiennes qu'en utilisant, à l'occasion, l'énergique, naïve et naturelle parole provençale.

Le plus étonnant est que Bellot va, dans un effet-mode, être entendu.

les épigones.

Depuis ses débuts dans le journalisme libéral et la création théâtrale avant 1830, Chailan jouissait à double titre d'une solide considération locale. Il est l'auteur en 1834 d'un livre estimé du *Marseille commercial*<sup>[44]</sup> et crée cette même année la verge métrique<sup>[45]</sup>. Homme des chiffres, Chailan est aussi une figure des lettres locales. Pendant l'épidémie de 1835, son dévouement lui vaut la reconnaissance publique et une médaille. Il écrit en 1836 avec A. Fabre l'*Histoire du Choléra-Morbus* qui soulève quelques passions et polémiques. Il est dérangé du démon d'écrire. Le voici en 1837 présentant la Sainte Baume qu'il vient de visiter<sup>[46]</sup>. Le lyrisme de la description s'accompagne d'un souci de nomenclature botanique, animale, etc. Relevons au passage la mention du cantique "*en vieux provençal*" chanté dans une chapelle de Marseille consacrée à Magdelaine la pêcheresse. Chailan, reprenant l'*Almanach de Marseille* de 1773 donne les trois premiers des vingt trois couplets<sup>[47]</sup>. Mais pour l'heure, il n'a pas d'autre souci que de "*donner une idée du langage de nos aïeux*". Rien, dans son oeuvre française, au delà du patriotisme marseillais, érudit, civique ou commerçant, ne semble le pousser vers la création provençale que ses amis du *Frondeur* vilipendaient en 1829.

Or, dès la création de la Société des Belles Lettres, Chailan apparaît comme auteur provençal : auteur intime, qui se borne à lire ses pièces aux amis. En octobre 1836, il dédie à Bellot une pièce<sup>[48]</sup> qui reprend la plaisanterie traditionnelle : un paysan du proche terroir, un bastidan, conçoit l'existence de Dieu non pas en trois, mais en quatre personnes : la trinité s'enrichit de l'ainsi soit il. Le conte a du succès. Le disciple de Bellot lit ensuite la pièce qui va le rendre célèbre, publiée la même année 1837<sup>[49]</sup>. Ce petit in 8° de 16 pages aura une fortune considérable : reproduit dans de nombreuses villes du midi, et bientôt dans les journaux locaux, il crée véritablement un effet d'entraînement.

Le sujet est mince, mais chargé de sens : première grande mise en scène du paysan naïf du proche terroir découvrant la ville et sa modernité, à l'occasion de la représentation d'une pièce célèbre. Le fils du bourgeois de la bastide parle "français" :

**A prepos zé té vois :**

**Zozé, zé veux ce soir té mener au théâtre,**

**On y zoue Vanus et puis le Diablo à Quatro,**

**Ca té fera plaisir ..**

Mauvais français provençalisé du jeune bourgeois ou impossibilité pour le bastidans de restituer une parole française ? en tout cas, l'effet comique est assuré. Le regard, et la parole du Huron provençal aventuré en ville avaient certes depuis plusieurs années soutenu les loisirs de Chailan :

*“Depuis longtemps Chailan faisait en amateur de la poésie provençale, et il n'ajoutait aucune importance à ces charmantes choses que quelques initiés intimes avaient seuls l'heureux privilège d'entendre; et dans les soupers d'amis, alors que la gaîté du dessert devenait communicative, il récitait au milieu des applaudissements et des rires homériques, ces excellentes études de mœurs qui, peu à peu, passaient de bouche en bouche, et firent sa réputation avant même qu'il les eût livrées aux casses de l'imprimeur”*[\[50\]](#).

Le problème est non seulement que Chailan se soit décidé à publier, à partir de 1836, nombre de petites pièces qu'il réunira en volume en 1840, mais encore que ces productions aient un tel succès.

*”Bien que leis Quichiés et leis amours de Vanus n'aient pas été écrits pour la scène, ils ont eu cependant les honneurs de la représentation, toujours sur le théâtre des premiers succès de Chailan*[\[51\]](#)*. Il y avait à cette époque un ouvrier peintre nommé Joseph qui, sous le costume de paysan des environs de Marseille, déclamait leis Quichiés et leis amours de Vanus avec une verve, une justesse d'intention ,et une naïveté d'allure à nous rappeler Brunet, Odry et Vernet, ces rois de la bêtise. Ce dernier monologue surtout obtint un nombre infini de représentations. Le dimanche, la simple annonce deis Amours de Vanus sur l'affiche était pour le caissier une des plus puissantes amorces théâtrales. Le public aimait à se reposer sur cette excellente farce, des coups de poignards, des échafauds et des coupes empoisonnées dont regorgeaient alors les drames romantiques”*[\[52\]](#).

Les causes du succès sont sans doute dues à ce regard sans tendresse porté sur les paysans, comme à une juste mise en spectacle de la langue populaire. Le public peut à la fois savourer, dans la distanciation théâtrale, un bien linguistique qui est le sien, au premier chef, et aussi, dans la dérision du regard porté sur le paysan, prendre toute la distanciation sociale avec une langue qui est encore, pratiquement, la langue de la ville, mais ne saurait plus l'être dans la représentation de la ville (sauf exceptions, ainsi dans la fameuse pièce *leis Omnibus*).

Chailan donne, en 1836 et jusqu'à la publication complète du *Gangui* en 1840, le signal de l'inflation inattendue de textes dialectaux. Cette inflation procède de l'évidence de la nécessaire francisation, et de l'échec, d'autant plus pesant, de la littérature française de Marseille. Le refuge du provençal n'est donc pas aspiration renaissantiste, et la lourde préface érudite que plaque Bouillon-Landais sur le *Gangui* ne doit pas faire illusion.

L'accueil fait à Chailan par les Marseillais cultivés, par la presse de tous bords, plus encore que celui fait à Bellot, procède d'une connivence des Marseillais pur-sang comme dira Gelu, dans la distanciation amusée prise avec le proche terroir, les bastidans, les *quichiés*. La justesse d'expression, la saveur du dialecte portent sur une réalité mise en spectacle dans la péjoration sociologique. Tout Marseille rit, en provençal, de ces paysans qui ne savent encore parler que provençal. La modernité urbaine s'assume dans l'impossibilité de se dire vraiment en dialecte, en tant que citoyen de la ville. Mais le sentiment national-marseillais traverse cette modernité dans l'effet-miroir du dialecte, désormais portée par l'autre, le rural. Et, bien au delà des amusements du peseur-statisticien Chailan, cet effet de distanciation pénètre désormais dans toute la société marseillaise : est-ce un hasard si bientôt, dans les sociétés ouvrières catholiques, va s'élaborer la *Pastorale* qui incarnera la provençalité pour beaucoup de Marseillais, dans la mise en scène familière des paysans du terroir ? le réalisme de Chailan, aussi différent soit-il de celui de Maurel et de sa célèbre *Pastorale*, procède sans doute de la même impossibilité marseillaise à se mettre dorénavant en scène : la provençalité est décentrée vers la ruralité, et il faudrait, pour faire grief au premier Félibrige d'être allé dans ce sens, ne pas avoir lu, de Bellot à Chailan et Morel, les Marseillais des années 1830-1840.

C'est dans ce vide de la représentation des Marseillais que pourront s'engouffrer et la tentative de Desanat, qui vise à une représentation en normalité, sans mise en spectacle, de l'opinion marseillaise, tentative d'extraversion particulièrement intéressante, et celle de Gelu-Benedit, qui s'élabore alors dans des cercles de sociabilité urbaine : tentative de mise en miroir, dans l'introverson, de la représentation du Marseillais par celle du déclassé urbain.

Ainsi, à sa façon, le succès prolongé de Bellot et de Chailan annonce une crise qui éclatera en 1840, et dont tous les fils se nouent à partir de 1836, au moment même où les Lettres provençales semblent s'installer dans un registre de reconnaissance.

Vers le registre noble.

Le désir de hisser la poésie provençale à un registre plus élevé, de la poser en concurrente véritable et non en complément savoureux ou familier de la poésie française, n'était certes pas nouveau. La tentative d'Isnardon en témoignait en 1832 : il poursuit, sans se décourager, ses publications de *Pouesios Prouvençalos*, deux livraisons en 1836, deux en 1837 : un des premiers sans doute à chanter en dialecte la prise d'Alger, la conquête africaine.

La terrible secousse du choléra surtout va permettre à quelques créateurs de s'essayer au registre noble. Déjà en 1832, Degut d'Arles écrivait :

Ma Muse d'aqueou fleou subigué l'influènçou /.../

La coulèrou dé Dieou sèmlou s'estr'arrestadou [\[53\]](#)...

Il semble avoir bien besoin de l'indulgence qu'il réclame au maître De Truchet. Mais ce n'est que partie remise. En 1835, le mal frappe encore plus cruellement. De Paris, De Truchet écrit à ses compatriotes :

Quint esfraï dins Arles varayou !

La mort vënt d'agantar sa Daïyou

Sensou saouprè quaou picara.

Garou davant ; es indoumptablou :

Es armadou, l'impitouÿablou

D'aou Choléra ...

A Toulon, le choléra a désorganisé la vie de la cité pour de longs mois. La société académique ne fonctionnera pratiquement pas pendant deux ans. En 1837, Gourrier lui lit des *Fragmens d'un poème inédit sur le Choléra de Toulon*, que l'*Annuaire du Var* publie : on ne peut dire que le coup d'essai soit un coup de maître, mais, comme avec sa *Patrio avant tout* ... de 1832, Gourrier avait le mérite d'engager la poésie provençale vers des pistes nouvelles. Il n'en néglige pas pour autant la poésie provençale familière, et surtout la poésie française.

A Marseille, l'anonyme J.P publie une *Epitro prouvençalo su lou cholera de Marseyo en 1837*.

Mais ces tentatives, tout à fait annonciatrices, dans leur médiocrité intrinsèque, de la demande qui commençait à pointer dans la société civile d'une déspecialisation de la poésie provençale, ne pouvaient se fonder que de la circonstance.

Elles encouragent le passage à l'acte de *troubaires* locaux, qui trouvent dans la crise épidémique le courage de se risquer au style noble. Ainsi le bien modeste Antoine Gros, d'Arles, qui encense Degut, sans être payé de retour :

*“Lorsque les vers que le choléra avait inspiré à la Muse de M.D.... parurent, un de mes amis, capable de les apprécier, me pria, pour flatter son orgueil de poète, d'en faire l'éloge ; je cédaï à ses instances et composai la pièce que l'on vient de lire ; elle fut envoyée sans signature à M.D...., qui la trouva de bon goût tant que mon nom lui resta inconnu ; mais dès lors que j'en fus désigné comme l'auteur, cette pièce qui, anonyme, avait reçu son approbation, devint l'objet de son mépris, et moi, pauvre et sans instruction, je fus taxé de plagiat. Sous l'influence de l'indignation légitime que me fit concevoir cette haine jalouse, si peu en harmonie avec le caractère plein de franchise que je connaissais à M.D...., je fis cette Satirou”.*

Satire qu'il fait suivre, après la mort de Degut, d'une *Elegiou, vo lou régrèt dé la Satirou*. Mais le mal était fait. Gros trace le tableau assez intéressant du poète dialectal dans son rapport à la ville :

*Vous vésian prouména din touteis leis carriérou,*

*emé la testou en l'air coumou un gaou dé Bruyérou,*

*Tout boudenflé d'orgueï, rempli dé présoumtioun,*

*Dé vosteï marri vers fasia distributioun ...*

L'enfermement du micro-climat arlésien n'était certes pas propice à un passage serein vers le registre élevé.

Le concours institué à Béziers, par Azaïs, en 1838, va permettre à deux isolés, tout à fait opposés dans leurs tempéraments, leur situation sociale, leurs opinions politiques et leur monde culturel, de concrétiser ces aspirations d'un changement de registre pour la poésie provençale : Diouloufet le bibliothécaire ultra mis à la retraite d'office, cantonné boudeusement dans sa propriété de Rognes, et Desanat, l'ex-forgeron désormais courtier marron, chansonnier libéral, homme du mouvement, vont, chacun à leur façon, mais dans le même registre en définitive, répondre à l'appel du patriotisme d'oc, légitimiste et ambitieusement renaissantiste, du Biterrois.

Desanat, 1837-1839.

En faisant imprimer à Marseille son *Epître councernan la festo di Courtié de Tarascoun*, en 1837, Desanat réaffirme publiquement ses convictions libérales modernistes (*"Sieou pa lou partisan de ce qu'es trop ancien ..., La civilisation dévendra généralo"*), dans le règlement de compte local avec son adversaire Hilaire qu'il agresse cruellement, jusqu'à donner en acrostiche : *"Es lou salo panar Hilaro"*<sup>[54]</sup>.

Son expression dialectale, très évidemment, ne procède donc pas d'une nostalgie, d'une contemplation du passé-refuge, d'un retrait devant la marche de la civilisation. Tout au contraire, elle se veut inscrite dans cette modernité qu'elle prétend servir de sa fougue et de son efficacité.

Aussi bien, la même année, quittant le genre familial de l'épître, Desanat revient au registre politique noble auquel il s'était essayé, en 1831, dans son *Troubadour natiounaou*, mais cette fois pour célébrer, dans un unanimité nationale, et nationaliste, les combats de l'armée française en Algérie<sup>[55]</sup>. Le ton et les thèmes sont tout à fait ceux des pièces françaises de même registre, si nombreuses en la circonstance<sup>[56]</sup>, et Desanat, d'une certaine façon, comme il avait voulu le faire en 1831, et comme peut-être la lecture de Jasmin l'y incite, loin de poser la poésie dialectale dans une marge de spécificité savoureuse, l'insère pleinement dans le courant général. La seule différence, de taille il est vrai, est dans le choix de la langue : mais la langue de Desanat, sans mystère, est souvent du français démarqué. Il s'en expliquera plus tard dans son *Bouil-Abaïssou*. Desanat prend le lecteur possible au niveau de langue qui est celui de la sociabilité masculine urbaine, et n'a aucun désir d'injecter à ce parler profondément francisé une dose de purisme lexical. Déjà tirée vers l'imitation du français par la nouveauté du registre choisi et l'imprégnation du vocabulaire français en ce domaine politique, la poésie de Desanat sera d'autant plus francisée que, toute l'expérience de l'auteur le confirmant, elle sera ainsi conforme, sans culpabilisation inutile, à la vraie vie de la langue. Le renaissantisme de Desanat procède de ce réalisme du point de départ, qui en fera bientôt un adversaire des restaurateurs de l'orthographe classique, et des ennemis des francismes.

Desanat explique, dans la pièce qu'il adresse à Bellot en 1839, comment à son arrivée à Marseille, les contacts avec *lou Poueto cassaire* et la lecture de ses *Œuvres complètes* en 1836

avaient relancé chez lui un désir d'écrire, que le nouveau cours de la vie politique avait jusqu'alors quelque peu réfréné.

*Despiey lou proumier jour qué moun ardour activo*

*Choousigue toun pays per patrio adoptivo*

*Maougra que toun houstau se trovavo ben yeun,*

*De t'ana saluda fugué moun proumier sieun,*

*Sitôt nosta amitié chez tu prengue neyssenço,*

*Chascun lou veyré en man faguian counissenço...*

*Tu me fagueres doun de teis obros completo*

*Lou jour que m'ere dit de n'en fayre l'empletto ;*

*Si lou stile nervoux hounouro lou rimur*

*Lou luxe et lou papier distingoun l'imprimur.*

*Les ay légi vingt co teis dous charman voulume*

*Ounte dedin lou jour coumo lou soir oou lume*

*An révia din yeou, poéto enroumassa,*

*Un fio qué leis sourcis avien presque amoussa.*

*Moun Pégazo priva dé soun pur afunagé*

*Oou mitan deis paluns broutavo l'hivernagé,*

*Fringalous, counfoundu din leis rosso chivaous,*

*Fasié seis cooulet gras de baouquo émé d'avaous.*

*Es tu qué l'as tira d'aqueou tristé choomage,*

*Per teis pourtraits piquan et teis naifs imagé.*

*Maougra qu'avieou resta may d'un an assoupit*

*Ooupérères din yeou un changeamen subit.*

*Et caou poou s'empacha de ségui soun émulo,*

*Surtout quand soun talent brio, et nous estimulo !*

*En vésen tan dé fes teis ouvragé imprima*

*As fa renayssé en yeou lou bésoun de rima.*

*N'ay plus pousqu téni ma vivo fernésio,*

*Moun génio fataou, démoun dé poésio,*

*Deis pé jusqu'à la testo es vengu m'agarri,*

*Et soun baoumé troumpur désempiey mé nourri.*

“Génio fataou” sur lequel Gelu, qui le fréquente alors, dans la trouble convivialité de ce petit monde du commerce où l'entraîne son frère, ne se fait guère d'illusions. Mais Desanat exprime bien ici la nature de cette pulsion qui le pousse à écrire, et à écrire en provençal. La justification précédente avait été l'engagement politique. Dorénavant, et quelle que soit sa dette à l'égard de Bellot, sa justification (car à la différence du *Poueto cassaire* il lui en faut une), procèdera de l'appel en dignité qui vient du concours de Béziers. Il se présentera ainsi en 1839 :

*Té voou mettré oou courant dé meis féblos ressourços.*

*Meis titres soun pa grand, ooussi n'en sieou pas fier,*

*Crésé ben qué déman saray cé qu'éré hier ;*

*Ma proumpto éducatioun la dévé à la naturo,*

*Ren n'es régla din ieou, foou tout à l'aventuro ;*

*Sieou dédin lou niveou quasi d'un ignouren,*

*Es té diré en un mot qué sabé presqué ren.*

*Cependant Tarascoun quand sé mes en gogueto*

*Entouno meis couplets din la fresquo guinguéto,*

*Leis can dé liberta, d'amour, de souflo-mous,*

*Excitoun caouquo fes dé chorus ben famous.*

*Ya doujé ans enviroun rimavé su l'enclumé ;*

*Publiéé plus tard, ben vo maou, dous voulumé.*

*La presso mainto fés s'es melado de yeou,*

*Et may qué d'un journaou m'an imprima tout viou.*

*Doou temps que cantavian la puro indépendenço*

*Bérenger m'hounoura dé sa courrespoundanço.*

*Leis letros dé Reboul, poèto, boulangier,  
M'an prouva qu'a l'estat n'ero pas estrangier.  
Contro un rimur bouitous[57] ma fouguo satiriquo  
S'es servido dous cops doou foui et dé la triquo,  
L'ay talleman berna, battu, fouita, meurtri,  
Qu'ootan coumo vieoura n'en poudra pas guari.  
Despiey, caouqui cansouns enfants dé ma cervello,  
L'echo leis a produicho, amay l'ero nouvello.  
Oou concours de Riquet, qu'anéré coustégea,  
Meis vers fuguéroun pas leis plus maou partagea.*

Le concours de Béziers, en définitive, est une intronisation littéraire pour l'autodidacte, le choix de langue lui permet de se hasarder dans le monde des vrais lettrés, et de mettre son amour de la vie et du provençal, sinon au service d'une cause, tout au moins sous l'égide d'une justification et d'une reconnaissance sociales. Bellot, semble-t-il, était pour l'heure étranger à ce type de démarche, comme l'était la société marseillaise dans laquelle il baignait. Il ne semble pas avoir participé au concours.

Nous avons pu retrouver dans les documents de Requien *l'Echo du Rhône* qui publie le texte de Desanat couronné à Béziers [58], texte qu'il n'a pas fait imprimer à la différence de la plupart de ses autres pièces. Comme l'indique l'introduction du journal, c'est bien dans une différence de registre que l'intervention nouvelle de Desanat est ressentie.

*“Comme nous l'avions promis, nous publions presque en entier la pièce de notre poète Desanat, couronnée à Béziers dans le dernier concours. Nous y avons remarqué des beautés poétiques de premier ordre, une verve entraînant et le plus pur patriotisme. Rarement, la muse provençale n'a fait entendre d'ausi nobles accents”.*

*O savan geometro, admirablo genio ;  
Qu'illustres ya longtems la bello OCCITANIO  
Homé surnaturel, RIQUET permetras-ti  
Qu'un rimur prouvençaou, dé la foulo sourti,  
Tracé dé teis talens lou sublimé chapitré ?  
Lengadoc envers tu poussédés ges dé titré !  
Poéto doou hasard, enfant dé Tarascoun,  
Moun esprit naturel mé ten lio d'Helicoun.*

*Senso trop cultiva la douço poésio,  
Désempiey quinjé mes sieou courtié din Marsio :  
Es aqui qu'un journaou m'anouncé lou councours,  
Et mé yé sieou lança senso d'aoutré secours ...*

La pièce est intéressante, dans la mesure où elle permet de bien situer la démarche de Desanat.

D'une part, fidèle à ses convictions, il ne se borne pas à saluer Riquet, mais il fait de sa pièce un hymne au progrès et au capitalisme naissant, pour lequel le régime actuel, qu'il aimerait plus décidé, ne lui apparaît pas un soutien suffisamment efficace encore :

*Ah ! sé Napouléon visquessé dé toun tem,  
Eou qu'en fait dé genio ero tan coumpeten :  
Eou qu'émé soun cop d'yeu d'un ayglo foudroyanto  
Tranchavo din dous mot uno afayré esfrayanto ;  
O! saisisse oou boun teis tallens natiounaux  
Toourié fa laboura l'univers dé canaous.  
Per paga deis ouvriés leis noumbrousos journados  
L'or n'ourié pas manqua, car din caouquis tournados,  
Senso qué lou trésor restessé desgarni,  
L'estrangié tout tramblan nou n'en oourié fourni,  
En dirigeant leis mars dessus toute la terro  
Rouïnavo tout d'un cop la perfido Angleterro ;  
Sus tout lou litoural fourmavo un long courdoun,  
Et l'angles din un an demandavo pardoun,  
Tandis qué leis produit dé cinquante patrio  
Venien senso dangié tripla nosto industrio ;  
Din lou mounde counquis oourian vis caouqué jour  
Doou levant à l'ouest, et doou nord oou miejour,*

*De l'equatour brûlant eis dos mars glacialos*

*Leis natiouns dévéni toutis coumercialos.*

Mais cet hyper-nationalisme français est doublé, le fait est tout à fait nouveau en Basse-Provence, d'un nationalisme d'oc. Oubliant, mais très formellement, ses préventions contre les preuves historiques, il célèbre Béziers et ses grands hommes, qui ne sont pas ceux de l'indépendance médiévale, mais les modernes.

*Sé vouyeou dé savant groussi moun catalogo,*

*En masso cerquayeou chez leis archeologo,*

*Soucieta dé letras qué tiroun dé l'oubli*

*Dé trésor que leis ans avien enseveli ..*

*La villo de Bésies l'an visto deis premiers,*

*Jouyouso, palpitanto et bello dé fierta,*

*Saluda lou retour de nosto liberta ;*

*Et senso redouta deis tyrans la coulero*

*Planta su seis clouchies l'estendart populero ...*

En écrivant ceci, Desanat n'évoque que la Révolution de 1830. Il est hermétique aux nostalgies occitaniques et au temps de la croisade. Mais par contre le rassemblement des occitans d'aujourd'hui l'exalte :

*Traouvaras rassembra, sus un forum vivant*

*Noble pair, députa, prouletari, savant,*

*Artisto, proufessours reunis en famio,*

*Poueto, negoutiant, membré d'académio,*

*Veira leis troubadours eis idiomé anciens,*

*Prouvençaous, countadins, gascouns, lengadouciaens,*

*Veni de touto part doou Var à la Garouno,*

*Se disputa l'hounour dé daoura ta courouno ...*

En 1839, poursuivant sur cette double lancée du salut à la modernité et du salut à la France, dans l'assomption pratique de l'expression dialectale, Desanat, coup sur coup, publie deux longs textes significatifs. Le premier[59] dit son fait au journal légitimiste marseillais qui boudait le retour triomphal d'Algérie de l'héritier royal :

*L'outour d'aques patois, quasi dé pacoutio,*

*Es per leis grands exploits rempli dé sympathio ;*

*Bon et sincère ami dé la Franço avant tout,*

*Cé qu'es beou, fier et grand, l'idoulatro partout ;*

*Amo leis bon guerrier qu'ouo coumba fan seis provo,*

*Canto l'hounour frances partout mounte si trovo ...*

Ce “patois dé pacoutio” dont il mesure sans illusions mais sans culpabilisation la francitude apparente (car Desanat connaît bien sa langue en fait), il le met au service de l'entreprise qui allait d'une certaine façon révolutionner le monde rural traditionnel de l'enfance de Mistral, et permettre la transformation des campagnes de l'ouest des Bouches-du-Rhône. En chantant le canal des Alpilles[60], Desanat donne comme une retombée provençale de l'hommage à Riquet de 1838. Il met au service de cet enthousiaste moderniste (si différent de la sombre morosité qui habite alors V.Gelu devant les transformations de la ville et de la campagne), et les signes de la provençalité festive, et les ressources de l'ode, au genre noble dorénavant assumé :

*Entendé souna la troumpeto,*

*Et leis campano et leis tambour ;*

*Din lou lointain lou canon péto*

*Et mes tout un poplé en coumbour.*

*Ques aquelo bonno nouvello*

*Que semblo gita leis cervello*

*Dins un déliran abandoun ?*

*L'on vei qué brocho et lichafroyo,*

*Qué farandoulo, danso et joyo,*

*Grand Diou ! dé qué se passo doun ?*

*/.../*

*Sooura qué dé la capitalo*

*Uno puissanto coumpagnié*

*Vay douda ta villo natalo*

*Doou trésor qué yé révéníé.*

*Toutis aquelis qué fan festo*

*Em'uno ardour tan manifesto*

*Et qu'an dé ribans eis capeous*

*Podoun fayré la farandoulo,*

*Metré oou toupin la grasso poulo,*

*Seis pays van changea de peous.*

La multiplication annoncée des usines, manufactures et moulins, des fabriques de soie et de papier, l'expansion de la garance, les trois récoltes par an offertes aux jardiniers, la disparition des friches, sansouiro et salan, enthousiasment Desanat :

*Ooures dé fruit, dé paturagé,*

*Légumé, bla, sèglo, fourragé,*

*Ordi, civado, varbayé,*

*Dé coup dé luzerno unico,*

*Flour, melou, planto botaniquo,*

*Dé blédérabo amay d'ayé*

*Uno éro dé bonhur coumenço,*

*Nosti desirs leis van coumbra.*

*Taou qu'avié millo fran dé rento,*

*Ben leou poudra diré sen crento*

*Qué seis capitaous an doubla.*

La réussite individuelle, et collective, dans l'acceptation sans réserves du nouveau système industriel, agricole, commerçant, lui apparaît être le meilleur soutien de l'idiome : les habitants heureux d'un pays prospère portent leur langue sans problème. Il ne faut pas chercher chez lui l'acoquinage de l'amour de l'idiome et du refus du siècle. Le fameux support social dont les exégètes à venir de l'échec renaissantiste débattront longuement, semble devoir être pour Desanat, tout naturellement, cette classe moyenne des villes et des champs, qui assume la mutation socio-économique, dans la perpétuation en normalité de l'idiome.

*Em'aqueou present salutari*

*Dé paouré gen n'aoura plus ges,*

*Et leis mendré proupietari*

*Devendran dé pichot bourges ...*

Petits bourgeois qui, ne devant rien à personne, en seront d'autant plus à l'aise pour affirmer leur bilinguisme fondamental.

Mais le propos linguistique est tout à fait évacué du contenu du texte : il n'est posé, indirectement et ostensiblement à la fois, que par le choix de langue. Desanat, fidèle à son habitude, ne théorise pas sur la langue, mais la met en oeuvre dans des initiatives concrètes d'intervention. Petite poésie certes, mais présence réelle. La pièce, d'ailleurs, est saluée en oeuvre patriotique, y compris par les adversaires politiques. Ainsi le *Messenger de Vaucluse* la publie[61], avec la présentation suivante :

*“Nous recevons de M.Desanat, poète provençal, une ode intitulée Lou Canaou deis Alpinos. La muse provençale a rarement fait entendre de plus nobles accens. C'est bien là la traduction en beaux vers de tous les sentiments qui nous ont tous assaillis à la nouvelle du grand projet qui va se réaliser. Le rithem (sic) adopté par le poète est rapide et solennel. L'invocation est bien à la hauteur de l'ode et nous en offre le caractère impétueux et désordonné”.*

Ainsi, alors que Roumanille, par exemple, n'a pas encore osé se risquer à une poésie provençale dont il ne sent pas le “bon” registre, Desanat, apparemment indifférent aux sarcasmes que son audace peut lui attirer, a fait passer l'expression dialectale du côté de la normalité littéraire, non pas au nom de la Langue des Troubadours et de la dignité passée, mais au nom du pays réel et de sa transformation assumée.

Diouloufet, le retour de flamme.

Il est tout à fait intéressant de constater l'influence du concours institué par Azaïs, à Béziers, sur la poésie solitaire de Diouloufet[62]. Passées la grande crise politique, les diatribes furieuses, le poète semble s'installer dans la répétition stérile des thèmes légitimo-renaissantistes. Ainsi écrit-il à un compatriote déprovençalisé[63] :

*Bessai entendras pas meis vers*

*Et de ma muso lou ramagi.*

*Es la lenguo doou couer et de la veritat*

*Pouedi dire pereou de la fidelitat*

*(Cavo requisto et pau d'usagi.)*

*Chivalier, Troubadour, dins lou bouen temps passat*

*Et Blondel à Richard, an parla aqueou lengagé ...*

De même s'adresse-t-il au vieil archevêque ultra d'Astros[\[64\]](#) :

*Mounsignour,*

*Puisque sias prouvençaou coumprendrés moun lengagi*

*Noun soulamen lou legires*

*Mais, aussi ben lou jugeares*

*Car sias pas fourestier dins aquestou Ramagi[\[65\]](#)*

*Et mes ista dich, Mounsignour*

*Que vous tamben sias ista troubadour ...*

Et, après avoir rappelé comment d'Astros avait défendu le Pape et l'église contre “le grand Tyran” Napoléon, il poursuit :

*Mais, puisqu'amas encare lou lengagi*

*Qu'aves jargounegear dins lou bres, au villagi,*

*Hui, le foou un plaisir ainsin qu'un grand hounour*

*De vous faire un pichot oouvragi*

*De très peços en prouvençau*

*Que se faran pas segur gaud*

*Eis pouetos doou bavardagi*

*Roumantiquos oouriginaus*

*Doou grand paÿs deis ros badauds*

*(M'en truffi n'es pas grand daumagi)*

*Au mens approubaras m'en flattti Mounsignour*

*Vo, la boueno intentien d'aou paure troubadour ...*

De toutes ces pièces qu'il adresse à des amis, des notables, pièces de circonstances, cantiques, bien peu marquent un véritable échange poétique : il mentionne seulement, incidemment [\[66\]](#), les poésies provençales de Niel, médecin de Puy-Ricard. De même il envoie à Féraud, de Marseille, son *Odo à la pipo* [\[67\]](#), à Reboul de Nîmes, une *Epître* [\[68\]](#) où il stigmatise les rimailleurs français, incapables d'être les mitrons du poète. Peu importe la profession, le génie vient de l'homme : *Foou que neissem poueto, Horaço lou cantet ...*

Naturellement, ces pièces ne passent pas à la publication, sauf une exception, à la limite du prospectus publicitaire [\[69\]](#). Certaines sont d'ailleurs politiquement impubliables. Ainsi de cet éloge de Roquefavour, où aucun journal libéral ne vient troubler la félicité de l'ermite [\[70\]](#).

*Viourem aquito en republiquo*

*Mais, senso jacoubin, meme de liberau !*

*Luench de nautres tamben tout esprit Roumantique*

*Et leis jouinés barbut à facho de menoun,*

*Que pare qu'en sieis peous fouletins au mentoun,*

*Em'uno alluro un pau antiquo*

*(De jouino Franço la ruliquo)*

*Se cresoun d'estre de catoun,*

*D'aver d'esprit et de resoun*

*Et de talent et de génio.*

*Merdassiés, luench d'eici, fugés nouestreis vallouns ...*

Sinon, il faudra les noyer dans l'Arc, conclut le pacifique Diouloufet, dans un accès de charité chrétienne. Il stigmatise au passage

*La proso et la pouesio*

*De nouestre grand Romand-Huguo*

*Qu'a fa revioure l'ostrogo ...*

Cette pauvreté obsessionnelle dans l'imprécation se nourrit aux fantasmes provençalistes perpétués[71].

L'annonce du concours de Béziers vient apporter une rupture et une ouverture dans cette désolante fin de vie : l'églogue *Rebecca* est un texte tout français, et son symétrique provençal est *Le voyage d'Eliezer*. Il semble donc que c'est au double titre de poète français et de poète de langue d'oc que Diouloufet a concouru à Béziers. Il se risque alors à ce registre noble que, même dans sa tentative de 1824, il n'avait osé aborder aussi franchement. Ainsi, dans *Le passage de la mer rouge par les Hébreux*[72], :

*Tu, qu'inspiraves leis prouphètos,*

*Divino muso de Sioun ;*

*Doou ciel leis sublimes pouètos*

*Et soulets dignes d'aquel noum ;*

*Hui, vene recaufa moun amo,*

*De ta vivo et celesto flammo*

*Fai mi senti ta santo ardour ;*

*Voou cantar un passagi et lou plus admirable,*

*Miracle en même temps et lou plus redoutable,*

*Qu'a manifesta lou Signour ...*

On voit, en lisant ces strophes travaillées, raturées, reprises, du manuscrit d'Aix[73], combien ce registre est peu familier à l'Aixoïs. La copie de la pièce qu'il avait envoyée au concours précédent[74] témoigne de la difficulté qu'il a à se dégager de son registre habituel de bonhommie familière :

*Qu'es lou mourtel incoumparable,*

*Que dins sa testo councebet*

*Aqueou canal tant admirable*

*/.../*

*Oh ! qu'esprit vaste, oh ! que genio,*

*Grand benfatour de la patrio*

*Augi hui venir te cantar,*

*Toun noum lusira dins l'histori,*

*Jamais se perdra la memori*

*Doou travailh qu'as fa executar ...*

La pièce n'a pas de souffle véritable, ni de véritable appréhension de l'entreprise : il dit d'ailleurs ne pas connaître la région et le canal. Mais peut-être la contribution de Diouloufet vaut-elle plus, à titre de document, par son entrée en matière, dédiée “à la muso deis troubadours” : son renaissantisme agressif, dichotomique, investit d'une manière tout à fait différente de celle de Desanat l'entreprise d'Azaïs, reçue en maintenance linguistique, et en adéquation du nom Provence à l'ensemble des terres d'oc : deux thèmes, on le voit, qui auront quelque suite.

*Mais, qu'injustici ! qu'infamio !*

*Aquelo qu'ensegnet en Franço, en Italio*

*Lou galant art doou menestrier,*

*Voueli dire deis vers et de la meloudio*

*Aro soun galoubet es tratta de groussier,*

*Es coundannado à gardar lou silenci,*

*Dis leis Academiés fa plus sa residenci.*

*Mais hui, leis Mentenours que brillon dins Beziers*

*Per un chant de recouneissenço*

*Ti permettoun d'ooufrir qu'auqueis brouts de lauzier*

*A l'illustre Riquet l'hounour de la Prouvenço ;*

*Reprend toun galoubet, et toun gai tambourin,*

*Provo à la muso francioto*

*Que voou faire trop sa faroto*

*Qu'a pas ooublida lou camin*

*De l'Helicoun et doou Parnasso ...*

Les archives de la Société archéologique de Béziers conservent également un très long texte de prose<sup>[75]</sup> sur le thème d'Horace, "Beatus ille qui procul negotiis" : ce texte est remarquable par le travail sur la langue, et témoigne de la difficulté considérable pour le poète d'oc à passer du registre noble de la poésie à celui d'une prose à la fois familière et enlevée :

*"Siés tout candit, moun ami Eugeno, de ce qu'ai passat tout l'an à la Bastido senso n'en bougear ni me languir ; lou saras bèn mai se te disi que per allungar lou jour, l'estiou coumo l'hiver, me levi dre que l'aubo pounchegeo. Qu douerme noun viou, disèm eici. Mais per se gardar doou languitori foou saupre emplegar soun temps, pas passar sa journado à badar eis ousseous, à s'estrancinar... Foou dabord aver de libres, seguir un pau leis travailhs doou champ, meditar sur leis belleis obros de Diou et sur sa grando prouvidenci que vous embournié leis huilhs à la campagno ; la grandour et la bountat doou signour pareissoun eici tant estountantos que quand auriou millo languos pourriou pas te leis racountar ..."*

La mort vient frapper Diouloufet au moment où, peut-être, il accédait à de nouveaux registres d'écriture, et à de nouvelles espérances.

---

<sup>[1]</sup> Pensionnat de Nyons (Drôme) où le premier est directeur et le second enseignant

<sup>[2]</sup> Lettre du 7 septembre 1835. Dossier Pierquin, B.M.Montpellier (Cf.supra).

<sup>[3]</sup> Aurel, Valence. 1836 ? 1837 ? le prospectus est sans date. Une addition à la plume de Barjavel sur le seul exemplaire que nous connaissons, conservé à la B.M.de Carpentras, porte la mention manuscrite 1836. D'autres sources le donnent un peu postérieur.

<sup>[4]</sup> Ollivier, *Essai sur l'origine et la formation des dialectes vulgaires en Dauphiné*, Valence-Paris, 1838. Contient le *Parpayoun*.

<sup>[5]</sup> *Messenger de Vaucluse*, 9 avril 1837.

<sup>[6]</sup> *Messenger de Vaucluse*, 9 juillet 1837.

<sup>[7]</sup> *Gazette du Midi*, 4 octobre 1837.

<sup>[8]</sup> Avril, *Epître Provençale à Monsieur J.M.Boyer*, en réponse à celle qu'il adressa le 8 juillet 1836 à Mr.J.T.Avril, lui demandant le nom français de cent-quarante-un mots provençaux, Apt, Cartier, 1836.

<sup>[9]</sup> *Leis souvets d'un amoureux* : "Emable Dieou de Cythérou ..."

[10] *Leis Fieou d'aoutré têts em'aqueleis de yeuï.*

[11] *Pichotou Révuou deis Saisouns Bouqueirenquou, Poëmou patois en 4 Cants, dedia eis bons enfans doue Peïs, per soun servitour, Pierre Bonnet, cafetier dé Beaiycaïre.*

[12] *La Coucho deis Froouquos, vo la Marsiliado, Pouèmo héroi-coumiqué en très chants, per Victor Sibour dé Marignano.*

[13] V.Reymonenq, *Fables, Contes et Historiettes en vers provençaux*, Toulon, 1835.

[14] Il imite Horace en 1836 avec *Leis dous Garris*.

[15] dans sa longue et plaisante pièce sur la chasse aux sangliers.

[16] C'est le titre de son article du 7 juillet.

[17] Cf.infra, "La séparation des langues".

[18] *Le Séaphore*, 23 décembre 1836.

[19] Depuis 1820, le poids des Grecs est évident.

[20] *Le Séaphore*, 11 décembre 1836.

[21] *A meis Lectours*.

[22] Méry.

[23] Thème de Gros, "Aux lecteurs".

[24] De Flotte, op.cit. Cf infra.

[25] Thème de Jasmin.

[26] Thème de Diouloufet.

[27] *Meis Adieous eis Musos*.

[28] *Le Messenger de Marseille*, 3 avril 1836.

[29] *Le Messenger de Marseille*, série d'articles publiée à partir du 22 juin 1836.

[30] *Le Messenger de Marseille*, 7 août 1836.

[31] "Mère, bon soir, romance, paroles d'A.Goy, musique d'A.Clémenceau", *Le Messenger de Marseille*, 22 décembre 1836.

[32] *Le Messenger de Marseille*, 14 mai 1837.

[33] *Le Messenger de Marseille*, 29 juillet 1836.

[34] *Le Messenger de Marseille*, 18 septembre 1836.

[35] Cf. infra, "La séparation des langues".

[36] *A meis Lectours.*

[37] *Le Messenger de Marseille*, 21 juillet 1836.

[38] *Le Messenger de Marseille*, 18 août 1836.

[39] *Mort d'Elisa Mercoeur.*

[40] Ainsi il extrait des *Œuvres complètes* “Epitro à ma bello”, “A meis Lectours”, “Meis Adieoux eis Musos”...

[41] *Epitro à ma bello, liegido à la Soucieta deis Bellos-Lettros, Scienços et Arts de Marsilho.*

[42] Texte lu à la Société académique et publié par *Le Messenger de Marseille*, 22 décembre 1837.

[43] *Meis Adieoux à Mousu Albt.Maurin.*

[44] *Le Rytholimètre, ou table générale des mesures de capacité employées pour les liquides dans les principales villes de commerce de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne, du Levant, etc.*, 1834.

[45] “C'est encore cette même année qu'il créa la Verge métrique à l'usage des jaugeurs de commerce qui fut accpetée par l'autorité locale le 26 avril, que l'on mit immédiatement en pratique sur l'ordonnance du ministre du commerce, et dont les jaugeurs se servent encore aujourd'hui” écrit le Dr.Alfred Goy dans les quelques indications biographiques qu'il place avant la seconde édition, posthume, du *Gangui* de Chailan, Marseille, 1853.

[46] *La Sainte Baume*, Marseille, 1839.

[47] *Cantinella de la santa Maria Magadlena. Allegron, sis los pecados / Lauzant santa Maria Magdalena devotamen.* Chailan est donc un des premiers à réintroduire l'occitan classique dans la culture marseillaise. Le texte de la pièce sera donné intégralement par l'édition de Bory, *Cantinella provençale du onzième siècle, chantée annuellement à Marseille le jour de Paques jusques en M.DCCXII*, Marseille, 1861.

[48] *Lou paysan et lou cura.*

[49] Il lit à la séance de la Société des Belles-Lettres du 17 janvier 1837 “Lou péysan à la représentation deis Amours e Vénus”. Elle est publiée peu après : *Leis amours e Vanus, vo lou Paysan oou théâtre*, Marseille, Senes, 1837.

[50] A.Goy, “Préface”, *Lou Gangui*, 1853.

[51] *Le Théâtre français.*

[52] A.Goy, “Préface”, *Lou Gangui*, 1853.

[53] *Vers Patois sus lou Choléra adrissa a Monsieur de Truchet, par Dégut, Mèmbre dé la Coumissioun Sanitairou.*

[54] p.5.

[55] Il s'agit des attaques contre Constantine.

[56] Desanat donne des pièces françaises sur ce thème. Cf.“Bibliographie”.

[57] Hilaire.

[58] *Epitro à Pierré-Paul Riquet dé Bon-Répaou, Ooutour doou canaou doou Lengadoc.*

[59] *Réfutatien dirigeado contro la Gazetto d'ou Miejou, Epitro dediado ou duc d'Orleans, Per Desanat fils, Marseille, Senes, 1839.*

[60] *Lou canaou deis Alpinos, per Desanat Fils, Marseille, Mossy, 1839.*

[61] *Messenger de Vaucluse, 7 juillet 1839.*

[62] Telle que nous la révèle le manuscrit conservé à Aix, Fonds Bruno Durand, Bibl.Méjanes.

[63] *A M.Fraissinet, Contre-Amiral qui fit le tour du monde sur la corvette Uranie, en lui donnant à Aix mon poème des Magnans, janvier 1836.*

[64] *A Mgr d'Astros, Archevêque de Toulouse, en lui envoyant deux nouveaux cantiques et une chanson que je venais de faire.*

[65] *"Il avait fait de fort jolis vers provençaux"* ajoute Diouloufet en marge.

[66] Dans son *Hymno à St.Denis*, de belle facture : *"S'à Paris noun vous plaisias plus / Leissas amoun leis beous moussus,/ Se siam pas de fins paroissians / Au mens aurés de bouens chrestians"*.

[67] La pièce sera publiée après la mort de Diouloufet dans *lou Bouil-Abaisso*.

### 3

#### L'entreprise littéraire, après 1835

*goguètou*

*guinguètou,*

*sublime,*

*Musou, nés pus lou tem quém'un toun de*

*Cantavian lis amour, la cassou, la*

*Et qué per satisfayre un désir généraou,*

*Entounavian lis air di couplet libéraou.*

*Tout changeou emé lou tem, même ce qués*

dé crimé,

*Li vertus d'aoutri fés ooujourd'heuy soun*

*Et taou qu'avié jura la mor dis ooupressour,*

*Veuy de l'humanita jugeou li desfensours.*

bagagé,

*Eh ben, à nosté tour, pluguen ooussi*

lengagé ...

*Per qué lou foou, ténen un tout aoutré*

1835

*Desanat, Critiquou controu dé paouri vers,*

Le tournant de 1835 et les tentatives de regroupement des auteurs.

La coupure cruelle marquée par la grande épidémie de choléra de 1835, avec son cortège d'exodes provisoires, d'activités suspendues, de deuils, est comme la marque tangible d'une autre coupure moins évidente mais ressentie : la page est ici tournée d'une période de furieuse et radicale contestation politique, sans prise réelle sur un régime qui s'installe solidement, dans les faits et dans les esprits. Par là même se clament les grandes espérances et la pulsion d'intervention politique en dialecte. Le plaisir de l'écriture "littéraire" saisit d'autant mieux alors les auteurs qu'il avait toujours été leur finalité vraie. L'oeuvre ne prend plus sens que d'elle même, non d'une justification idéologique ou politique. Sonne alors, excepté pour quelques solitaires ombrageux, l'heure de la rencontre et de l'échange pour les écrivains de langue d'oc dispersés en foyers multiples.

A cet égard, une entreprise curieuse et intéressante va, peut-être involontairement, jouer le rôle de trait d'union et de rassembleur, y pousser peut-être malgré elle. Pierquin de Gembloux joue le rôle de l'observateur extérieur dont la seule présence gauchit le déroulement de l'expérience.

Perquin, ex-libéral, est homme du Régime : engagé à 17 ans, en 1815, dans les Fédérés de Montpellier partisans de Napoléon, il se retrouve régent au collège de Valence, destitué pour une chanson bonapartiste. Médecin en 1821, il est brimé pour ses opinions. La révolution de Juillet en fait un inspecteur d'académie à Grenoble, qui lance, pour son plaisir, une enquête sur l'écrit dialectal, réunissant des documents, des souvenirs, des témoignages d'auteur, relançant donc des intérêts, nouant des liens, rassemblant dans une fragile et complexe constellation la totalité du Parnasse méridional. Rupture dans la continuité de l'officialité marginale, le patriotisme d'oc passe des mains de l'ultra Diouloufet à celles de l'orléaniste Pierquin.

Une des premières retombées de son initiative semble être le projet de revue que lancent, presque aussitôt après avoir été contactés par Pierquin, les deux Vauclusiens de la Drôme, Dupuy et Reybaud<sup>[1]</sup>. En septembre 1835<sup>[2]</sup>, Dupuy répond à Pierquin, et se présente : enseignant depuis 15 ans, maître de pension à Nyons (Drôme), il cite une chanson, annonce

l'envoi de pièces. Effectivement, le dossier Pierquin contient un peu plus loin des pièces de Dupuy, non signées, dont le célèbre *Parpayoun*.

Pierquin les fait connaître dans la presse grenobloise, ils ont leurs entrées dans le monde littéraire lyonnais. En 1836, la *Revue de Lyon* publie la *Guso* de Reybaud, ode provençale succédant à une sienne ode française :

*“Poésie contadine - Nous avons vu des écrivains pleins de science et d'avenir s'en aller en Orient étudier des langues encore inconnues, pour les offrir à notre avide curiosité, des fragmens de poèmes obscurs qui ont excité quelque temps une admiration de commande : car, après la publication des Orientales de Victor Hugo, tout littérateur, pour être à la mode, dut se passionner pour le style oriental, comme on s'était passionné pour la littérature descriptive du moyen-âge. Et cependant que des hommes d'un grand mérite partageaient cet engouement universel, des savans en us proscrivaient dans les collèges les idiomes néo-latins de nos provinces méridionales. Mais les klephtes sont passés de mode; nos patois sont réhabilités : Charles Nodier les a pris sous sa généreuse protection. Grâce à lui, voici venir de nouveaux poètes, avec une littérature nouvelle, originale et gracieuse ; qu'ils persévèrent : leur langue est aussi harmonieuse que la langue italienne, aussi grave que l'espagnole, et se prête merveilleusement à tous les caprices d'une imagination poétique”.*

Reybaud, ajoute la *Revue*, *“travaille en ce moment à un poème comtadin intitulé la tentation de Saint Antoine”*. Son portefeuille, celui de Dupuy, sont emplis de textes; les revues de Lyon, de Valence, qui en font connaître quelques uns, dont le *Parpayoun* de Dupuy, ne peuvent pas porter une vraie entreprise de publication. Un an ou deux plus tard<sup>[3]</sup>, Dupuy prenait l'initiative d'un prospectus tout à fait intéressant, malgré son absence de suites : texte révélateur, passage à l'acte avorté, première manifestation des aspirations au regroupement qui allaient bientôt se concrétiser plus au sud. Le projet de *Revue Neo-Latine* semble donc naître, à travers l'enquête Pierquin, de la découverte d'un réseau d'écriture et du désir de se publier, à défaut de l'être dans la presse méridionale.

*“Revue néo-latine. Patois du Midi, sous la direction de Charles Dupuy et de Camille Reybaud. prix : 10 fr par an. Prospectus.*

*Parmi les nombreuses Revues qui paraissent sur tous les points de la France, nous nous sommes étonnés quelquefois qu'aucune n'ait été exclusivement consacrée à nos patois du Midi, qui, dans leur poésie, ont néanmoins des graces et une richesse, qui ne le cèdent en rien aux langues néo-latines couronnées.*

*Cette lacune, nous venons la remplir aujourd'hui, forts de nos convictions dans la réussite d'une entreprise unique en son genre, et assurés du concours que nous trouverons dans les amis des muses provençales, comtadines, languedociennes et dauphinoises.*

*A une époque où les esprits se sont tournés vers les sciences, et où l'on étudie l'histoire et les moeurs des peuples, dans leurs langues primitives, la Revue que nous annonçons, sera d'un grand secours pour ceux qui font des recherches sur ce sujet important, et révélera dans notre pays une foule de muses timides, qui restent couronnées de violettes et de boutons d'or à l'ombre de nos clochers villageois.*

*Nos colonnes ne seront ouvertes qu'aux muses aimables qui viennent à nous avec un sourire d'innocence, ou d'amour ou de piété. Car quoique nous soyons loin de penser que nos patois du Midi ne puissent pas s'élever à la portée des sujets politiques, puisqu'au contraire nous les croyons susceptibles de tous les tons, cependant nous nous souviendrons que nous faisons*

*ici une œuvre de littérature et de goût, et nous excluons toute passion qui nous pousserait hors de nos limites.*

*C'est pourquoi nous n'admettrons dans notre Revue que la poésie du cœur et de l'âme, de la douleur et de la volupté, de la contemplation et de la prière. Dans ces limites immenses, les poètes de la Provence, du Comtat, du Languedoc et du Dauphiné, ne nous failliront pas. Que de pièces pleines de grâces et de fraîcheur demeurent enfouies dans les portefeuilles, qui feront le charme des hommes sensibles à toute beauté naturelle! Qu'aurions-nous besoin d'aller chercher dans les tourmentes politiques, ces inspirations fougueuses, qui, nées des passions, laissent le vide après elles ? Une rose, une violette, un papillon, un chant de mort et d'amour, un souvenir local, une fête patronale, une rêverie de vierge, un amour de mère, une noce, un baptême, une tombe... Que nous faut-il de plus pour alimenter notre recueil ?*

*Nous voulons faire, avons-nous dit, une oeuvre de littérature et de goût, nous prétendons aussi à l'ambition d'être de quelque utilité à la science.*

*Dans ce but, chaque pièce portera le nom du pays de l'auteur. Ce sera une statistique fort intéressante pour ceux qui s'occupent à ramener nos patois à une langue unique et originale. Le philosophe y puisera des réflexions sur nos mœurs nationales, et regrettera peut-être que la civilisation destinée à faire le bonheur des hommes, les éloigne pourtant de cette vie simple du village, où la nature se faisant sentir à eux de plus près, leur inspire des joies plus pures et des rêveries plus douces, plus éloignées d'une prosaïque réalité.*

*Comme tous nos dialectes patois diffèrent entr'eux par quelques expressions locales, nous aurons soin d'expliquer dans un glossaire rejeté à la fin de chaque pièce, les mots qui appartiennent à chacun comme une richesse privée./.../*

*Notre Revue paraîtra le 1er de chaque mois, en une feuille in-8°, grand papier vélin satiné, couverture imprimée. Nous n'oublierons rien pour en faire, à la fin de chaque année, un volume de luxe, car le luxe est devenu un besoin de notre époque; nous songerons ainsi que les femmes voudront connaître nos romances naïves, nos chants amoureux du village. Nous irons à elles typographiquement habillées à la française, mais conservant dans le fond notre allure de troubadours".*

Ce passage à l'acte avorté inscrit donc son projet de rassemblement dans la zone qui sera celle du *Bouil-Abaisso* de Desanat, et celle du premier *Felibrige* : Languedoc, Provence, Comtat, Dauphiné. La vision historique-alibi dont les auteurs prétendent soutenir l'avènement de l'entreprise littéraire est suffisamment nébuleuse pour autoriser un repliement fondamental : leur muse sera bucolique et villageoise. Corrélativement, le terrain politique est abandonné. Le registre choisi, à la fois noble et familier n'a rien d'ethnotypal, il ne procède pas de la mise en scène d'une différence nationale ou sociologique (dont la dimension est cependant implicite dans le choix de la langue : la dimension nationale est naturellement donnée par le choix linguistique). Le "patois" est jugé plus apte que le français à tenir les nouveaux registres expressifs de la sensibilité contemporaine.

Ce choix est d'autant plus intéressant que Dupuy n'est pas un indifférent en matière politique : ce fils d'instituteur de Carpentras, où il est né en 1801, a été l'élève de Raspail, dont il a adopté et gardera les idées avancées. Professeur à Apt, puis directeur de pension à Nyons, passionné de publications pédagogiques, il est aussi, souvent sous le pseudonyme de Jean Pierre André, collaborateur de journaux républicains, notamment ceux de Lyon, après 1830.

Or, c'est dans cette période brûlante qu'il se fait connaître par des pièces tout à fait apolitiques, dont son anacréontique *Parpayoun*, dont le bibliographe dauphinois Ollivier écrit alors : "*Le Dauphiné revendique aussi un poète dont on ne sauroit trop regretter que les accents harmonieux et purs aient eu jusqu'à ce jour peu de retentissement : je ne puis résister*

*au désir de citer une de ses plus fraîches productions, qui fera juger avec quelle souplesse le patois se prête aux plus mélodieuses combinaisons de la poésie”<sup>[4]</sup>.*

Il n'est pas sûr que le lien soit fait par beaucoup entre J.P.André, polémiste français, et Dupuy, apolitique poète patois. Bel exemple du partage des langues.

Reybaud, lui aussi né à Carpentras, en 1805, et collaborateur de Dupuy à Nyons, ne s'est pas encore signalé comme poète provençal.

Nous ne savons pas pourquoi l'entreprise n'a pas eu de suites, mais il est possible de supposer, sans trop s'aventurer, qu'elle devait être suffisamment mûrie par les deux hommes pour se concrétiser dans un prospectus imprimé. A l'évidence, les deux poètes veulent faire oeuvre, tant par la présentation soignée qui dignifie la création provinciale, que par le registre proposé, et le souci d'appareil scientifique. S'affirme chez eux une idée développée dans leurs interventions ultérieures : la diversité dialectale est, dans une publication, élément de plaisir esthétique. Le système graphique annoncé, non exposé mais dont les pièces de Dupuy montrent le phonétisme, s'inscrit dans cette tension entre l'unité chère aux disciples de Raynouard, *“ramener nos patois à une langue unique et originaire”*, et l'agréable diversité dialectale, ainsi assumée et domestiquée. Avant-goût du débat graphique que Reybaud lancera vigoureusement par la suite.

Sur quelles réalités, quels collaborateurs, quel public, quelles espérances (bien décevantes si l'on en juge par la non-parution de la revue), pouvaient s'appuyer les deux poètes ? Quelles étaient les forces poétiques méridionales en ces années 1835-1837 ? Sans doute, les contacts pris par Pierquin avaient indirectement permis à Dupuy d'en faire le tour.

L'écriture du provençal et l'effet-Jasmin.

L'effet-Jasmin, lancé par la publication de 1835, met deux ans pour toucher véritablement la Provence. On peut suivre cette conscientisation ambiguë par la provençalité plus ou moins affirmée de la presse locale et régionale.

Dès son n°2, en décembre 1836, le légitimiste *Messenger de Vaucluse* écrit de *la Saouçou d'Espinar*, du jeune et pieux ouvrier imprimeur d'Avignon, D.Cassan, plaisanterie sur l'involontaire violation du maigre par des capucins d'Aix :

*“Feu Hyacinthe Morel, de poétique mémoire, a sans doute légué par testament son galoubet villageois et les grelots de sa marotte à l'un de nos jeunes concitoyens, qui certes ne se doutait pas de la richesse de cet héritage. Ignorant son talent comme le bon La Fontaine, notre poète a laissé couler de sa plume une histoire burlesque qui, si elle était vraie, nous donnerait une mauvaise opinion du respect des révérents pères capucins pour l'ascèse monastique./.../ Les locutions originales du pays sont bien choisies; le vers est facile, il coule sans entraves; il prend avec bonheur le langage du personnage mis en scène./.../ Oui, le tableau grotesque du Sermon de moussu Sistré, qui popularise le nom du prieur de Celleneuve, ne pouvait trouver un plus heureux pendant que le cadre ingénieux de la Saouço d'espinar.*

*Nous n'entamerons pas la discussion sur la supériorité et la richesse de la poésie provençale, qui renferme dans sa rudesse même des paroles si énergiques et si naïves, et dont les syllabes sonores se soumettent si facilement au rythme poétique. Cette digression nous conduirait trop loin. Transcrivons seulement quelques fragmens pour faire connaître le talent de notre jeune auteur". Le discours du jeune novice à sa mère, et le caquet des commères du quartier retiennent un moment l'attention du journal, qui conclut : "D'ailleurs, la langue provençale n'a pas la réserve et la délicatesse parisienne. Nos couleurs sont tranchantes, nos pinceaux sont libres et hardis, nous les trempons souvent sur une palette un peu grivoise. Nos licences blesseraient la mignardise des dandys et donneraient des nausées à nos fashionables de salon. M.Cassan n'a pas tenu compte de toutes ces entraves qui l'auraient gêné : il a voulu être poète et poète à la manière provençale. Il a réussi, et nous ne doutons pas que ses compatriotes ne s'empressent d'acquiescer son poème, après qu'il l'aura livré à l'impression. Un autre mérite attaché à ce poème, mérite qui n'est connu que de quelques amis privilégiés, c'est la manière originale dont l'auteur déclame son ouvrage; sa verve comique, la variété de tons qu'il sait prendre, tout jusqu'à ses gestes, fait pouffer de rire les initiés admis à ce spectacle nouveau". L'article se termine par un appel à la souscription.*

L'ouverture de la feuille avignonnaise à un provençal inscrit dans la connivence locale, se situe au niveau minimal et traditionnel de conscience compensatrice diglossique, dont l'abbé Fabre est le garant. D'ailleurs, dans les mois qui suivent, le *Messenger* ne publie pas de textes provençaux.

Il faut attendre plus d'un an[5] pour trouver un long conte badin de Gallistines, présenté sans autre explication. Il s'agit d'une reprise d'un texte présenté en 1815. Le journal avait un peu préparé le terrain par des charades en provençal. Puis il passe, plaisamment, aux choses sérieuses, par la publication d'un très long poème en provençal[6], où Jacoumart, dont la cloche a sonné pour bien des régimes, donne de sages avis aux magistrats municipaux, en insistant particulièrement sur la nécessité de relancer l'industrie. Le provençal, ou plutôt l'idiome local, car ici la connivence du parler sous-tend une intervention strictement locale, n'a pas d'autre but que de dire plaisamment des vérités auxquelles on tient. L'aspect de communication efficace, dans l'argumentation politique, est tout à fait absent, comme la visée renaissantiste.

Par contre, c'est sur un tout autre plan que le journal-phare des légitimistes provençaux, la *Gazette du Midi*, va présenter sa réflexion sur la création en langue d'oc. Le texte[7] mérite un examen attentif. Il a été plusieurs fois cité, mais nous voudrions l'examiner ici sous un angle peut-être un peu différent. Le propos du journal intéresse l'étude de l'écrit dialectal aussi bien au plan idéologique, (il vise à fournir une analyse cohérente des rapports entre le français et les dialectes), qu'au plan de la création provençale à proprement parler, qu'il inscrit dans une continuité et dans des perspectives.

L'article commence par une approbation de la thèse de Nodier, qui venait de révéler Jasmin :

*"Jasmin et M.Dumon. La querelle des idiomes locaux et du français n'est pas nouvelle. On sait que notre grand philosophe Charles Nodier prend parti pour les premiers ; il en veut pas laisser périr ces vieux monumens ; comme Benjamin Constant qui combattait même la centralisation littéraire et qui faisait du patriotisme local la première source de l'attachement à la grande patrie, Nodier veut que chaque province conserve sa physionomie native, sa langue traditionnelle. D'ailleurs, il pense, et c'est peut-être la meilleure de ses raisons, que le français n'a rien à gagner à devenir la langue des paysans, pour être misérablement estropié comme dans le nord du royaume ; car, au fait, le peuple de la Normandie, de la Picardie, de la Bourgogne, n'est pas devenu moins ignorant, tandis qu'en revanche le français devient au milieu d'eux presque barbare.*

*Toutes les écoles de villages réunies ensemble, à supposer que tous les enfans y allassent, ne parviendraient jamais à empêcher cette corruption inévitable de la langue, quand des esprits cultivés elle descend aux intelligences grossières. Qu'on multiplie jusques dans les hameaux les écoles primaires ; et le pauvre magister qui prend le titre d'instituteur à 500 francs d'appointements, sera souvent le premier à enseigner officiellement le solécisme et le barbarisme.*

*La langue romaine, aux jours de sa prétendue universalité, ne peut elle même échapper à ces mutilations, et elle n'eut ps besoin pour être défigurée et méconnaissable d'attendre les invasions des Gothes et des Vandales. Les barbares étaient dans son sein ; ils marchaient côte à côte avec Virgile et Horace ; et tandis que se publiait l'Enéide, le laboureur, l'esclave, le prolétaire étaient là avec ce langage rustique, avec ce jargon que nous retrouvons dans les comédies latines, et que nous ne comprendrons guère plus que le basque, le flamand ou le bas-breton.*

*Laissons donc aux esprits étroits comme le sont tous les esprits systématiques, cette chimère d'une langue nationale. Laissons surtout à l'ignorance violente de la Convention ses stupides décrets contre les patois, décrets que l'on ne pouvait pas seulement faire observer à quatre pas de l'assemblée, et dont nous voyons aujourd'hui le beau résultat dans les grotesques audiences de la correctionnelle”.*

On trouve ici, confondus, et fort précisément exposés, deux thèmes majeurs du conservatisme méridional, qui ne feint de traiter de problèmes généraux que pour mieux traiter des siens (on peut en juger par la hautaine désinvolture manifestée à l'égard d'autres langues de France, particulièrement inintelligibles). L'idiome natal est à la fois le signe de la nationalité provinciale, qu'il importe de conserver parce qu'elle témoigne de la vérité naturelle du pays, et le seul parler de classe tolérable, langue d'un peuple qu'il n'est ni sain, ni possible d'éduquer. Le progrès, sinon la main-mise du français, ne sont donc dénoncées que comme main-mise politique de l'état né de la Révolution sur les masses, mais ne sont pas contestées dans la pratique normale qu'en font les élites provinciales.

On remarquera combien la scène de la correctionnelle, que Bénédict va bientôt présenter comme une découverte personnelle avec son “Chichois”, semble en fait être un banal sujet de plaisanterie dans l'air du temps.

La *Gazette du Midi* présente alors la vive polémique qui a opposé le député gouvernemental d'Agen, président de l'Académie d'Agen, et Jasmin : Dumon souhaitait et prévoyait la disparition prochaine de l'idiome gascon, facteur d'arriération.

*“Jasmin a cru devoir combattre pour ses foyers, et défendre le fonds sur lequel il travaille. Après avoir fait pour le patois gascon ce qu'ont fait Gros, Diouloufet, D'Astros, Bellot et l'auteur de Patroun Coouvin pour rajeunir l'idiome des troubadours, il n'a pas voulu que la langue de ses inspirations tombât comme une de ces libertés abattues par la faux doctrinaire ; il a donc adressé à l'académicien député une réponse étincelante d'esprit et de verve”.*

La *Gazette* présente longuement les arguments de son homologue aquitain le *Mémorial Agenais*, où le passage suivant a particulièrement retenu l'attention :

*“Est-ce bien, d'ailleurs, la grande unité nationale, dont vous parlez sans cesse, qui profiterait de cette chute tant souhaitée de l'idiome gascon ? N'y a-t-il pas des siècles que le sol méridional est France ? et qu'ont fait les populations méridionales pour être ainsi traitées comme des peuples nouvellement conquis, auxquels on enlève tous leurs usages et leur langue, afin de les façonner au joug ? C'est pour les instruire, dites-vous : est-ce bien là le but réel de vos efforts ? ces écoles primaires, que vous implantez partout, dans le dessein*

*apparent de propager l'instruction parmi le peuple, ne cacheraient-elles point un dessein tout différent ? cette prétendue instruction ne serait-elle pas un moyen de répandre les idées dont M. Guizot et, après lui, M. Dumon et tant d'autres se sont fait les zélés ? les journaux de la doctrine seraient alors versés à flot dans le Midi ; et, sans doute, viendraient après eux les livres révolutionnaires, impies, licencieux. Pauvre peuple ! dans sa langue native, il n'a point de livres qui puissent lui prôner les révolutions, corrompre les mœurs, empoisonner son esprit de maximes athées, ou l'entraîner dans des sectes orgueilleuses ; ces poisons lui sont inconnus ; faut-il donc les mettre à sa portée ?”*

Claire déclaration, que le journal assortit des vers d'un Jasmin annexé à une cause qui n'est pas la sienne :

*Oh ! mais, n'és pas atal d'aquelo ensourcillayro,*

*D'aquelo lengo musicayro*

*Nostro segoundo may ; de sabens francimans*

*La coundannon à mort dezunpèy très-cens ans ;*

*Tapla biou saquela ; taple sous mots brounzinon ;*

*Chés elo, las sazouns passon, sonon, tindinon ;*

*Et cent-milo milès enquèro y passaran,*

*Sounaran et tindinaran !*

Le journal unit donc le salut à la création dans la langue des Troubadours (en prenant soin, dans ce panorama littéraire, de ne mentionner après Gros que des hommes qui ont été, ou sont encore, légitimistes avérés, et de recentrer l'entreprise occasionnelle de Patroun Coouvin vers une maintenance de bon aloi), et le maintien dans une salutaire ignorance dialectophone des milieux les plus populaires. Nous sommes très loin du salut à la création locale que consentait le journal d'Avignon. Il y a là une tentative de récupération et d'utilisation de la pulsion provençaliste, qui n'allait pas sans dangers, et pour la *Gazette* (dont beaucoup de lecteurs en définitive s'en tenaient aux positions de l'académicien d'Aix, en 1829, que le député d'Agen n'avait fait que répéter), et pour les tentatives de regroupement renaissantiste, que d'aucuns auraient pu suspecter d'arrières pensées politiques. On comprend mieux la prudence, quelque peu coincée, de Dupuy le républicain. D'une part sa conception dichotomique de la situation linguistique fait qu'effectivement il considère la création en occitan comme refuge d'inspiration poétique pure, sans intersection avec son militantisme progressiste proclamé en français, de l'autre, son souci de ne pas être taxé, de quelque façon que ce soit, de manoeuvres profitant aux légitimistes, l'amène à refuser toute intervention dans le champ politique. Sans doute aussi, évidemment, pense-t-il ainsi assurer le rassemblement le plus large, le plus varié.

En gros, pour autant qu'il ait réussi à avoir une vision assez générale de la création en langue d'oc dans le sud-est, le rassemblement pouvait compter sur les forces suivantes :

- les vieilles gloires, décidément hors-jeu, Aubanel de Nîmes, Diouloufet ...

des isolés, connus, représentatifs de la poésie provençale familière, comme Bellot à Marseille, Roustan à Nîmes.

- les chantres officiels du libéralisme, en pleine reconversion : Desanat guerroyait contre Hilaire, à Tarascon, sur un sujet d'intérêt purement local, Bonnet ne dépasse pas le cadre de Beaucaire, avec par exemple son *Recueil carnavalesque* de 1837, Gourrier, qui tente sans succès de se hisser au style noble, à propos du choléra de 1835, Dozoul qui s'enfonçait, avant de mourir, dans la poésie bonhomme et familière.

- des presque inconnus, dont la petite notoriété ne dépasse pas la localité, qui utilisent la circonstance (fête, événement local, etc) pour rimait en patois.

La marge de manoeuvre de Dupuy est donc des plus étroites : il ne peut guère compter sur les isolés connus, fortes individualités rétives à tout regroupement, Bellot en est le meilleur exemple, d'autant que, implantés solidement en milieu urbain, ces créateurs ne seront pas particulièrement sensibles à la muse villageoise neo-latine. Les autres ne comptent guère, ou, comme certains libéraux déçus par l'absence de perspective politiques, ont d'autres ambitions de registre dialectal.

Dans ces conditions, pour annonciatrice qu'elle soit de rencontres prochaines et fructueuses, l'initiative de Dupuy-Reybaud demeure projet en suspens. La pulsion créatrice dialectale s'éparpille en initiatives diverses : modestes foyers locaux où se mêlent les apports des lettrés et des autodidactes, mais surtout, et de plus en plus, affirmation d'un véritable foyer marseillais, et, parallèlement, affirmation d'un désir de reconnaissance en dignité chez quelques créateurs isolés.

C'est de l'affirmation, ou de la confrontation, de ces manifestations diverses de la pulsion créatrice, entre 1836 et 1840, que naît le véritable regroupement des auteurs dialectaux, en 1841.

#### Du sens d'une écriture éparpillée.

Il serait toujours possible, mais sans doute assez vain, de témoigner pour la langue en énumérant les nombreuses interventions dialectales qui, en ces années 35-40, ne dépassent pas le cadre immédiat de la localité, soit que leur sujet, par définition, soit purement local, sans aucun intérêt pour qui ne participe pas de la vie locale, soit que les conditions de leur publication et de leur diffusion ne permettent pas, a priori, un autre écho que local. Et cependant, à y regarder de près, c'est dans la juxtaposition de ces micro-initiatives, parfois bien insolite, que peut prendre sens la démarche apparemment plus importante, plus performante, de la création qui a fait trace. Deux exemples, pris dans deux villes de moyenne importance, aux limites de la haute et de la basse Provence, en ce tournant de 1835-36, où le reflux politique laisse, hésitante mais bientôt affirmée, l'entreprise d'écriture littéraire prendre son essor.

Draguignan d'abord : jusqu'à présent, rien n'y atteste un quelconque intérêt pour la langue et l'écrit dans cette langue. En 1836, le cérémonial festif de la traditionnelle célébration de la Saint Hermentaire, patron local, revêt un appareil particulier. On connaît l'importance, dans la mise en spectacle de la différenciation sociale et de l'unanimité locale, de ce type de festivités. Le polygraphe E.Garcin, dorénavant fixé dans le Var après un long séjour à Marseille, et dont nul n'ignore le légitimisme, publie à cette occasion une brochure de 36 pages, toute en français :

*Et le galoubet répète*

*Les airs qu'en des jours de fête*

*Sur sa champêtre musette*

*Fredonnait le roi René ...*

Le futur poète provençal n'a donc senti aucune nécessité d'intervention dialectale pour un événement d'extrême connivence-affrontement local. Par contre, François Brieu, dit le philosophe, que O.Teissier nous présente comme un solitaire, au physique étrange, bibliophile passionné, publie un Cantique naïf, à l'orthographe intéressante (gh pour gu) qui montre que les cheminements graphiques sont plus complexes qu'il peut y paraître, moins directement déterminés par les usages régionaux que la dominance de certains textes répandus pourrait le faire croire :

*Diou siè béni ! l'atendian proun*

*Despui lou ten esto journado,*

*Qé Draghihgnan de soun patroun*

*Nen fa la festo acoustumado;*

*Anounsa-la, clouchié, canoun,*

*Fleito, tambour, touqas l'ooubado,*

*E toutei naoutré enréghe doun*

*La proucessien ou la bravado.*

Mais le cantique n'est en rien consacré aux festivités si longuement décrites par Garcin : Brieu recentre l'intérêt sur le face à face légendaire d'Hermentaire et du dragon, sur la conversion des Dracénois après le miracle. Le français pour la fêtee, le patois pour la légende... Faut-il donner sens à cette opposition qui évacuerait l'intervention dialectale vers les marges de la vie collective, tant dans la personnalité très à part de Brieu que dans le recentrage sur le légendaire chrétien et la salvation, en dehors de toute délectation festive profane ?

La comparaison avec Manosque est peut-être éclairante. En 1826 Avril y avait décrit en provençal le cérémonial de la fête patronale. Son intervention de 1836 le défaisait de cette fonction de chantre local : dix ans auparavant, il parlait de la ville, en provençal, dorénavant, il parle du provençal et annonce un dictionnaire sans sa très curieuse épître [\[8\]](#) :

*Ooubligea l'amitié, ren n'es plus agreable ;*

*Mai digo, cher Bouhiè, siès ti bèn raisounable,  
Quan mi demandes en francès  
Lou noum de sept-vingt mots, choousis, cercas esprès  
Dedins l'idiôme vulgari ?  
Sans douto que n'en vouès fairé un Vocabulari  
En esperan moun Dictiounaro  
Que t'ouffriai quan sera lès.  
En attendent, per ti coumplaire  
Teis sept-vingt mots, voou n'en extraire,  
Car sus leis cent fés cent que n'ai  
Pensi ben que lei troubarai ...*

Le marchand Avril, président du tribunal de commerce, est devenu conservateur du trésor des mots communs, et bientôt restituteur : son dictionnaire paraîtra en 1839, peu avant sa mort. pour l'heure, Boyer le consulte sur un vocabulaire très concret, technique. La compétence langagière n'est déjà plus du domaine commun, et le patois, de vecteur de célébration collective sans prétention est en passe de devenir objet de curiosité collectionneuse. Avril, en cette fin de vie, va à la fois révéler le trésor des mots, et l'engrangement d'un écrit provençal accumulé depuis 1797, comme si le désinvestissement évident, et qu'il déplore, de la société civile à l'égard de sa langue, rendait possible ce legs. La publication n'est pas tant signe de vitalité qu'indice de mort, l'oralité vivante passe du côté du musée.

Quittons le camp légitimiste de Draguignan et de Manosque : le chansonnier libéral de Beaucaire, Bonnet, témoigne t-il du même dégagement de la réalité locale ? Son recueil carnavalesque de 1837 n'est pas mise en scène festive de la petite ville. Les compositions de Bonnet pourraient être chantées partout : thèmes anacréontiques<sup>[9]</sup>, bacchiques, réflexions plaisantes sur la modernité:

*Leis fieou à l'age de vingt ans,  
Aoutré tèmς crézien eis magiou,  
Yé fazien creiré qu'un enfant,  
Moustravou lou nas de loueriou ;  
Mé yeuï nosteis galan mouroun  
Sé mouquoun doue dieou Cupidoun  
Lou véritable carriroun,*

*Mounté nazegen san cagnotou ...*[\[10\]](#)

Et en 1839, dans une oeuvre ambitieuse de près de 100 pages[\[11\]](#), Bonnet, tout en s'immergeant pleinement dans la réalité locale, au rythme de ses quatre saisons, de leurs fêtes et de leurs travaux, se donne aussi les moyens de s'en dégager, en rapport de ses compositions précédentes. Au rythme des quatre saisons, de leurs fêtes et de leurs travaux, mêlant l'anecdote locale et l'allusion mythologique, Bonnet poétise pour son plaisir. S'il renvoie naturellement à Michel en ce qui concerne la description de la foire, c'est dans la conscience de perpétuer un patrimoine local et régional d'écriture. C'est ce poète, digne descendant du célèbre Michel, et non évidemment le pamphlétaire libéral que salue alors en connivence de patriotisme rhodanien l'arlésien de Paris, le légitimiste De Truchet, sous le transparente appellation de Meste Miqueou.

*Taou qu'érount aoutreis fès Fabré, Coye, Nalis,*

*Fasurs dé vers patois, qué plasiënt aou pays /.../*

*Chascun yé troubara, per soun gous, soun humour,*

*Lou lëngagé d'antan, chéri d'aou troubadour.*

De Truchet en arrive même à la comparaison avec les grands présentateurs des autres saisons, jusqu'à évoquer Virgile ! Bonnet n'est plus le libéral témoin de la guerre civile froide des bords du Rhône, mais l'émule de Virgile et le chanter du pays.

Les tentatives multiples d'écriture provençale peuvent aussi émaner, en cette période de mutation, de petits notables lettrés attachés à des cadres formels, à des thèmes tout à fait inscrits dans une conception traditionnelle, classique, de la poésie dialectale.

Peu fréquent, et peu représentatif en définitive, genre héroïco-burlesque ne passe guère à la publication. "*Ouvrage insignifiant*", écrit Honnorat à Requien, sans même la louer pour sa graphie classique, de la tentative de Victor Sibour, avocat, secrétaire de mairie à Marignane, qui décrit en 1838 l'afflux annuel des chasseurs marseillais vers l'étang de Berre, quand passent les macreuses[\[12\]](#). De fait, le texte vaut seulement par la description de cette migration bourgeoise. Il vaut aussi par l'obstination de Sibour à employer la graphie classique de Raynouard.

Le domaine de la fable est également tenu par des adeptes de la graphie classique : à Marseille le médecin Laydet, dans le Var le médecin Reymoneng[\[13\]](#) ou l'avocat Thouron[\[14\]](#), qui connaissent les honneurs de la Société académique et de l'*Annuaire* départemental. Mais loin d'être un indice de vitalité, il semble que ces publications au registre réducteur marquent une réduction d'ambition au regard des pièces précédentes. Ainsi de Thouron : douze ans après son *Radeou de la Méduso*, n'est-il pas tentant de considérer son *Meinagié* comme la métaphore d'un retrait volontaire qu'il assume. Thouron, qui avait présenté en 1824 un portrait réaliste du paysan, âpre au gain, chicanier, retors, sans noblesse aucune, passe ici du côté de l'Arcadie que proposait en 1805 le préfet du Var. Le ménage est, dans un monde corrompu, conservateur hors-temps des valeurs ancestrales. Thouron inscrit son scepticisme tonique, et son désengagement, dans cette apologie comme il l'inscrira, peu après, dans la connivence amusée[\[15\]](#).

Sans doute faut-il comprendre en ce sens, après 13 ans de silence, la réapparition de D'Astros, en 1840 : le docteur ajoute à quelques fables nouvelles une longue et belle traduction

de Racan, éloge de la retraite et de la solitude active, de la responsabilité individuelle devant l'inévitable destin. Sans théorisation parasitaire, la langue s'y confronte au registre authentique de la gravité. Cependant que d'aucuns, quelque peu ostentatoires, pointent la possibilité d'un registre noble pour la poésie provençale, mais que le plus grand nombre, à Marseille en particulier, la spécialisent dans la compensation familière.

L'affirmation nouvelle d'un foyer marseillais à partir de 1836.

Du sens d'une reconnaissance.

L'affirmation d'un foyer marseillais de création provençale est sans doute un des phénomènes majeurs de ces années 1830-1840. Avec la fin (relative) des agitations politiques, tout au moins avec le sentiment que le régime est définitivement en place, et qu'il apporte un regain d'activité commerciale et industrielle, avec le retour à la normale après la rude secousse du choléra, la plus grande ville du midi connaît un investissement pratique d'écriture provençale, et pas seulement une vaticination peu suivie d'effets sur la nécessité de chefs d'œuvres salvateurs. Le processus, dont l'accélération sera très rapide, a pour maître d'œuvre le groupe de jeunes intellectuels modernistes qui participaient aux entreprises politico-littéraires libérales avant 1830. Le fixateur de cette entreprise inattendue est Bellot, *lou poueto cassaire*. La nouveauté n'est donc pas qu'il écrive en français comme en provençal, et publie, ce qu'il n'a jamais cessé de faire, mais bien qu'il soit pris en compte, et, à peine le pied dans le cercle de la reconnaissance, intronisé grand maître d'une littérature "nationale".

Il est amusant de lire les commentaires d'une certaine historiographie provençaliste, à la chronologie harmonieuse : le "grand prieur" Bellot, bon artisan de la langue, a préparé, par sa gloire spontanée et méritée, le terreau marseillais à recevoir le bon grain renaissantiste. A la vérité, la reconnaissance de Bellot n'a pas été le fait d'une spontanéité patriotique marseillaise. Une chose est son succès de vente, dans l'entreprise localiste de 1833-1834, pièces plus ou moins fugitives, proposées à la criée, ignorées le plus souvent de la presse, sinon dans l'allusion amusée. Autre chose est le triomphe de 1836, la célébration quasi-officielle et l'édition de luxe.

La lecture du *Sémaphore* de 1836 est tout à fait instructive : le grand journal des intérêts commerciaux de Marseille, discrètement oppositionnel, mais clairement inscrit dans l'adhésion fondamentale au nouveau régime, se targue d'être LE journal de Marseille. Il présente une ville intelligente[16] : *"Marseille, par son éloignement de Paris et la tournure d'esprit de ses habitants, paraît aux yeux du voyageur si différente du reste de la France que, choqué de ces contrastes, loin de chercher à les étudier, il y voit de prime abord, la preuve d'un défaut de progrès et de civilisation"*. Le journal ne doute d'ailleurs pas que les progrès de l'esprit constitutionnel ne règlent ce malentendu. Ce que le *Sémaphore* appelle la tournure d'esprit de ses habitants participe aussi de la persistance du dialecte, qui frappe l'observateur extérieur : le journal ne revendique en rien cette particularité. Il sous-entend simplement qu'il ne faut pas juger sur des apparences qui ne sont pas favorables, effectivement. Il ne s'agit pas d'ignorance, on peut en juger par une remarque faite à propos des *Provençalismes corrigés* de De Gabrielli[17]. De Gabrielli avait écrit que si la langue disparaissait, c'était bien de sa faute, car elle n'avait pas eu les moyens de porter une littérature. Ce n'est pas la faute de la langue, répond le *Sémaphore*[18]. *"En écrivant ces lignes, il ne pensait pas sans doute aux services qu'avaient rendus aux lettres les poésies provençales de nos Troubadours et les charmantes*

*productions de Belaud de la Belaudière, de Paul, de Brueys, de Raynier de Briançon, de Fontaine de Bertet, de Puech, d'Olivier, de Cabanes, de Gros et d'une foule d'autres poètes modernes. La cause de la décadence de la langue provençale est toute simple et toute naturelle : c'est la partie qui se délaye et finit pas se fondre entièrement dans le tout. Il n'y en a pas d'autre".*

La nation provençale comme petite partie d'un grand tout a donc vécu. Il faut laisser les morts ensevelir les morts. Sans nostalgie, et sans agressivité, le *Sémaphore* considèrera donc que la langue et la création provençales sont hors de ses préoccupations

La langue de Marseille est d'autant moins un signal de l'identité marseillaise pour le défenseur des intérêts commerciaux de la ville qu'est la *Sémaphore* que pour lui Marseille s'identifie à sa bourgeoisie, autochtone ou pas : *"La grande quantité d'étrangers de tous pays qui viennent s'établir à Marseille, a souvent donné lieu dans certains articles à des diatribes ridicules contre une classe honorable de négociants dont la présence parmi nous est un signe de prospérité*<sup>[19]</sup>*. On n'a pu lire sans quelque étonnement, dans une feuille de cette ville, que Marseille est devenue la proie des israélites et de arabes"*<sup>[20]</sup>.

L'adieu aux Muses ?

Il n'est pas question de Bellot dans le *Sémaphore* au moment où le poète présente l'édition de ses œuvres complètes, qu'il considère comme un *"Adieu aux Muses"*. En 1836, Bellot a 53 ans, il a pris sa retraite, s'est retiré dans sa maison de Ste Marthe, la Rouvière. Son fils continue le commerce familial. Le tome I des *Œuvres*, paru en 1836, s'ouvre sur une longue réflexion sur le sens de ses productions<sup>[21]</sup>, où, pour la première fois, il s'interroge, et interroge les Marseillais, sur ce que peut bien signifier écrire en provençal aujourd'hui.

*Voou mies tard que jamais ; muso, anen, bouen couragi !*

*Revilho-ti subran, si metten à l'ouvragi ;*

*Escrieuren oou public en jargoun prouvençaou ;*

*Inspiro-mi de vers que siegoun plen de saou;*

*Saoupiquo leis de gous. Fai reveioure uno linguo*

*Tant riche d'expressien et que cadun seringuo ...*

Le bilinguisme, sans être abandonné, car il y a encore quelques pièces françaises dans l'ouvrage, est donc tout à fait déséquilibré en faveur du provençal, dans la compensation diglossique la plus évidente. Saveur de l'idiome commun, expression naturelle aussi. Mais il ne met pas en cause la supériorité du français, au contraire :

*Coumo certains escrits que neissoun dins Marsiho,*

*Mi vagues pas cercar lou nas darnier l'ourilho ;  
Se parles d'un jardin vo ben d'un bastidoun,  
Coumo eleis fagues pas un ennuyoux sermoun :  
Fai mi tout bouenamen uno simplo pinturo ;  
Que teís portraits toujours siegoun d'après naturo ...*

*S'avies coumo eou [\[22\]](#)reçu la secreto influenço,  
Eici coumo à Paris meis vers farien chabenso ...*

Il félicite donc son jeune ami A.Maurin d'écrire en français et d'aller tenter sa chance dans la capitale. Et pourtant, après avoir durement critiqué le prosaïsme et l'indifférence de la ville natale, il jette à sa muse, qui comiquement, se met à lui parler français en style noble, et au delà d'elle aux Marseillais francisés, les thèmes renaissantistes de Gros que Diouloufet ressassait dans les années 1820 (et que Bellot raillait alors) :

*D'abord sieou Marsilhes, et coumo patrioto  
Mi gites plus oou nas la linguo francioto ;  
Es ben bello pourtant, si soou ; mai de la mieou  
N'est pas qu'uno brouturo, es yeou que ti va dieou ...[\[23\]](#)*

*Vesen qu'un noble aoutour de raço francioto[\[24\]](#)  
Dins un libre qu'a a sourtir de sa maroto,  
Deís aoutours prouvençaous n'a pas cita lou noum,  
Creses que dins l'oubli soutara soun jargoun ?  
N'agues pas poou d'aquo : tant que din la naturo  
L'aoura d'aoubres, de fruits, de valats, de verduro ;  
De pastres, de troupeous, de valouns et de flours,  
Lou lengagi de Gros se parlara toujours ...[\[25\]](#)*

L'ouvrage de l'Académicien marseillais dormira dans la poussière, mais la langue des troubadours, saluée par Dante, vivra. Dante ne voulait-il pas écrire son chef-d'oeuvre en provençal ?

*Ah! se v'aguesse fa, lou parisien badaou*[\[26\]](#)

*Qu'ignore leis beoutas de nouestre prouvençaou,*

*Se serie prousterna lou nas din la pooussiero*

*Per saludar de Gros la linguo routuriero.*

Suivent un hommage à Gros et une fable du maître. Tout se passe comme si Bellot avait reçu une injection de conscience renaissantiste, par la découverte livresque de Gros, et le sentiment qu'il s'était passé quelque chose, dont il n'avait guère conscience auparavant. Sans doute, bien plus que la lente réappropriation de la gloire troubadouresque, a-t-il dû être touché, voire secoué par la gloire subite de Jasmin, révélée l'année précédente. Ce patriotisme quelque peu agressif va de pair avec un effort considérable de correction graphique. La respectabilité nouvelle de Bellot, qui accède au statut de poète provençal en abandonnant, quelque peu forcé, celui de poète français, s'accompagne de cette proclamation renaissantiste : éternelle répétition, toujours reprise en nouveauté, qui couvre la francisation, dénoncée et acceptée à la fois, d'une dénonciation ironique d'un Paris par ailleurs fascinant et d'une confiance factice dans l'éternité de la langue. Ce texte de Bellot est à cet égard fascinant par ses fractures, ses contradictions fondamentales et assurées. Il l'est d'autant plus que le choix des pièces du t.I n'apporte aucune nouveauté véritable, sauf peut-être le ton simple et poétique, au sens où l'on pouvait l'entendre, de la pièce d'ouverture[\[27\]](#).

On retrouve, derrière l'inévitable "*Pouèto cassaïre*", placé en tête, fables, contes, saynètes habituelles, et la réaffirmation tant de son hostilité à la gauche extrême, que de son retrait épicurien et politique.

Tel était le message. L'accueil le plus chaleureux allait venir du journal littéraire de souche libérale, le *Messenger*, signal et déclencheur à la fois de la reconnaissance de la ville.

Bellot et le tournant littéraire de 1836.

Le *Messenger* annonce ainsi les *Oeuvres complètes*[\[28\]](#) :

*"M.P.Bellot dont les naïves et spirituelles poésies sont si souvent excité notre hilarité, vient de faire ses adieux aux Muses qu'il a desservies (sic) pendant longtemps avec beaucoup de succès". On souligne que l'ouvrage "sera exécuté sous le rapport typographique avec tout le luxe que pouvaient déployer les presses de la capitale. Il y a peu d'auteurs modernes qui possèdent avec autant d'avantages que M.Bellot la connaissance de l'idiome Provençal et qui sachent choisir avec autant de bonheur une foule de mots dont la simplicité et l'énergie donnent à ses sujets une vive couleur". L'article se termine par la poésie de Bellot, "Meis Adieus eis Musos":*

*Quand lou temps imprimo seis piados*

*Sus la caro doou troubadour,*

*Et que l'hiver deis ansa giela seis pensados*

*Duou quitar sa guitaro et plus cantar l'amour ...*

Cette apparition du provençal dans le *Messenger* peut surprendre : depuis l'escarmouche de 1831, il n'y tenait aucune place. Le journal, bi-hebdomadaire depuis 1836, laisse au *Sémaphore* l'essentiel des informations provençales. Littéraire avant tout, il publie beaucoup de poésies françaises, dont celles de son directeur Fabrissy, de Bosq, etc. Méry, Barthélémy y apparaissent, mais se retrouvent plutôt dans le *Sémaphore*.

Or le bout de l'oreille pointe avec une longue étude sur l'*Essai sur l'état de la littérature à Marseille depuis le 17<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours*, de G.de Flotte<sup>[29]</sup>, que le *Messenger* publie à partir de juin 1836. Le journal se proclame très déçu : *“S'il n'y a pas eu de littérature à Marseille depuis le 17<sup>e</sup> siècle, je dis de littérature originale, indépendante, ayant ses formes à elles, ses types et sa couleur, si notre littérature n'a été que ce que peut être toute littérature de province, un pâle reflet, une copie édulcorée de celle de la capitale, nous avons eu du moins quelques écrivains bons ou mauvais, et c'est à eux que M.de Flotte s'en prend”*.

Le journaliste précise que ses rectifications ne procèdent pas d'un opportunisme local, *“à Marseille surtout, où, sous l'influence d'une camaraderie unanime, nous nous sommes faits la douce habitude de nous louer les uns les autres sans le moindre scrupule”*.

Parmi les oubliés, fait nouveau, il cite, aux côtés d'auteurs français, les provençalisants du siècle précédent : Marin, Routtier, Germain, Pourières, Cailhol, Blanc Gilly, mais significativement sans signaler qu'ils avaient fait un autre choix linguistique que le français. Seul De Montvallon est présenté comme ayant écrit des poésies provençales. Manifestement, le journaliste est plu mû par son hostilité à De Flotte que par un sentiment de réparation renaissantiste. Parmi les vivants oubliés, il cite au premier chef P.Bellot :

*“P.Bellot a publié une foule de poésies provençales pleines de naturel et de souplesse, étincelantes de verve et de gaité originale. M.P.Bellot manie avec un admirable talent notre ancienne langue nationale, et son nom est un des plus populaires à Marseille. A mon avis, ses poésies valent beaucoup mieux que les poésies françaises de M.G. de Flotte, de Mlle Eulalie Favier, et de tant d'autres médiocrités vaniteuses qui m'ennuient avec leurs fadaïses rimées. Les Oeuvres complètes de M.Bellot vont paraître par souscription. Ce recueil formera deux volumes in 8°, imprimés chez Marius Olive”*.

Ainsi le *Messenger*, sous la plume de L.Méry, ou plus probablement de A.Fabre, règle son compte aux prétentions littéraires du conservateur de Flotte. Il n'y a de bonne littérature qu'à Paris. Bellot n'intervient, à son corps défendant, que pour illustrer ce que doit être la véritable décentralisation littéraire, bien différente de celle dont rêvait pourtant la jeunesse libérale en 1829.

*“Marseille, terre classique du prosaïsme et des sentiments mercantiles, oserait soutenir une lutte insensée contre Paris, le foyer des lumières, le séjour séducteur de l’élégance et du bon goût. Paris, où le génie français a établi son trône éblouissant! ô dérision! ô blasphème!”*, telle est *“l’extravagante donnée”* de G.de Flotte[30].

Méry précise d'ailleurs à l'occasion ses vues sur la décentralisation littéraire. Ainsi à propos d'une romance marseillaise en français[31] : “

*Encore une publication méridionale! encore un faible coup, bien faible à la vérité, porté à la centralisation! la centralisation, dragon à la peau dure et écailleuse, sur laquelle viennent se briser et s'aplatir les bales de nos jeunes auteurs provinciaux”*. Et, très directement puisqu'il s'agit du prospectus de ses *Chroniques de Provence*[32], *“Décentralisation ... Un existence littéraire à part, différente de celle de Paris ... Cette existence obscure et cachée, que les chênes et les pins du sol natal ombragent seuls, ne se révèle que par des oeuvres timides dont l'essor ne saurait franchir un espace de vingt lieues”*.

Bellot est, pour les journalistes du *Messenger*, l'exemple achevé de cette entreprise. Dans la conception hiérarchisée de la littérature, la reconnaissance, tardive, de la tentative provençale n'est que le substitut d'une autre reconnaissance, celle d'une vigoureuse et reconnue littérature française de Marseille. Méry lui assigne les limites qui sont encore aujourd'hui celles de la production locale à compte d'auteur. Pour le reste, la manne littéraire descend de la capitale. On mesure combien vingt ans plus tard la reconnaissance de Mistral par Paris sera à la fois renversement de tendance et facteur de blocage local. La première des reconnaissances, celle de l'écrit provençal par quelques lettrés méridionaux qui font l'opinion entre 1830 et 1840, n'était en fait qu'une compensation résignée à la défaite de leurs véritables ambitions littéraires françaises. Il aurait été impensable que la modeste entreprise de compensation dans l'idiome local accède à d'autres reconnaissances.

Le salut à Bellot était d'autant moins compromettant pour ces auteurs marseillais en quête de succès, que le poète provençal apparaissait solitaire. Aucune école ne menace, en rivalité, la phalange des plumitifs français de Marseille. Ainsi, dans sa longue critique de l'oeuvre de De Flotte, en 1836, le *Messenger* ne cite comme auteur provençal contemporain que Carvin, dont le registre théâtral était sans aspect concurrentiel avec le reste de la production marseillaise. Par contre, le fait est savoureux, le journal regrette que Chailan, Benedit, auteurs français, ne soient pas cités[33].

Avec une longue chronique signé A.F (Augustin Fabre ), le *Messenger*[34] rend compte des *Œuvres complètes* de Bellot (1ere livraison, l'ouvrage étant livré par brochures de 80 pages environ, et devant constituer deux volumes). Le texte est un véritable manifeste dont on mesurera la nouveauté en le comparant aux articles des journaux libéraux de 1829-1830.

*“Il n'y a rien de plus vivace que la langue d'un peuple. Quand les lois de ce peuple ont subi l'inévitable loi de la distribution, quand son caractère individuel et ses moeurs distinctives, altérées par le temps, vont tous les jours s'effaçant davantage, sa langue est encore là qui témoigne de son ancienne existence. Au milieu des ruines éparses, elle vit, elle règne encore, comme pour rendre hommage à la nationalité évanouie. C'est le dernier débris échappé du naufrage, et il est assez fort pour résister long-temps à la fureur des flots. Voyez la Provence : elle est réunie à la monarchie française depuis trois siècles et demi, et après un laps de temps si considérable, après une révolution qui a changé la face du pays en remuant la société sur ses vieux fondements, la langue provençale est encore en usage et en honneur parmi les neuf*

*dixièmes de notre population ; elle jouit librement de son droit de cité. Qui pourrait aujourd'hui marquer l'époque de la destruction complète de cette langue ? Avant que ces vestiges aient disparu de notre sol, bien des générations descendront dans la tombe, il y aura bien des déplacements de pouvoir, bien des changements de fortune, bien des chûtes retentissantes”.*

On jugera de la différence de ton avec la publication strictement contemporaine de de Gabrielli[35], dont l'avant propos est en fait réponse aux propos de Fabre et au lancement de Bellot. Mais alors que De Gabrielli se place d'un point de vue réaliste, et constate le déclin rapide de l'usage de la langue, signe d'une nécessaire disparition, Fabre, loin des imprécations modernistes de 1829, place le débat sur le plan de l'éthique : ce n'est pas juste que cette langue disparaisse. Reviennent alors les inévitables titres de la gloire passée, repris de Diououfet, et des provençalistes antérieurs :

*“Aussi bien, l'idiome provençal ne mérite pas de périr. En lui se trouve une source abondante de nobles souvenirs, de choses immortelles. Il brillait du plus vif éclat, alors que la langue française, maintenant si riche de chefs d'oeuvres inimitables et de tant de monuments glorieux, bégayait des essais timides dans les langues de son enfance”. Mais il bute sur de véritables illustrations du génie littéraire provençal. Un hommage à Grospeut-il y suffire ? “Marseille le comptera toujours avec un juste orgueil parmi ses enfans les plus illustres /.../ Gros a des traits pleins d'abandon, de naturel et de grâce, de ces traits qui forment le vrai caractère de l'apologue et que Lafontaine lui même n'eut point désavoués”.*

De Gros, et pour cause, Fabre saute directement à Bellot. Signe du dédain, ou de la méconnaissance dans lesquels il peut tenir les autres productions provençales récentes, comme l'entreprise du *Bouquet Prouvençaou* ou les oeuvres de Diouloufet.

*“De nos jours, M.Pierre Bellot a obtenu des succès incontestables dans l'emploi de la même langue, cette langue si colorée, si expressive, si pittoresque, si énergique; cette langue, en un mot, si féconde en richesses variées, en ressources de toute espèce, pour ceux qui savent s'en servir comme s'en sert notre compatriote”.*

Ainsi est reprise la vieille antienne sur la spécificité de registre du provençal, qui ne prend de sens que dans la dominance du français. Le bon auteur provençal n'est pas celui qui souhaite occuper la totalité des registres, mais celui qui a reçu l'influence secrète de mettre en oeuvre les registres de compensation diglossique. En un mot, celui qui sait manier le vrai provençal, défini plus dans son esprit, dans ses tournures, que dans une authenticité lexicale ou graphique. Mais à ce petit jeu de l'exclusion, on le verra, Bellot et ses amis trouveront bientôt leur maître, qui à son tour leur renverra l'inadéquation de leurs productions à l'esprit de la langue.

Fabre, après quelques considérations polies sur les essais français du “*poueto cassaire*”, conclut par une reprise du thème de la décentralisation nouvelle manière :

*“Un sentiment de vérité et de justice nous dicte un juste hommage de l'exécution typographique, car peu d'ouvrages, imprimés à Paris, présentent plus de netteté, de correction et de luxe. Ce livre fait honneur aux presses de M.Olive. Là éclate l'affranchissement de la*

*province ; c'est de la décentralisation véritable, non en paroles, mais en actions. Honnis soient tous ces déclamateurs ennuyeux qui lancent leurs traits impuissants contre la capitale, tel un imbécile sans issue, comme si nous n'avions pas toute notre pleine liberté dans le domaine de l'intelligence, comme s'il nous était défendu de produire en province, comme si la lice n'était pas ouverte pour tous. Nous tous français, membres de la grande famille, soyons animés d'un noble sentiment d'émulation, repoussons loin de nous l'esprit de jalousie, distinguons-nous /.../ par des compositions estimées, et la centralisation sera détruite. Un oubli injurieux, une injustice passagère, peuvent appesantir leurs rigueurs sur le talent modeste, mais le mérite persévérant qui a la conscience de ses forces, et qui ne désespère pas de lui-même, finit toujours par avoir sa place et son prix. Il n'y a jamais eu de privilèges dans la république des lettres; la faveur n'y domine pas, la justice seule marque les rangs”.*

Ainsi, dégagée de toute analyse politico-culturelle de la dominance parisienne, la compétition littéraire Paris-province est ramenée à celle des talents. L'échec ultérieur de la création provençale, comme la reconnaissance nationale du seul Mistral, en procèderont. De fait, l'impossibilité d'une vraie littérature française des Marseillais à Marseille, du fait de la dominance de Paris, était consacrée par la fuite permanente des espoirs locaux vers la capitale. Et la percée de véritables auteurs en langue d'oc à Marseille était barrée par l'universelle dominance du français, et la spécialisation de l'occitan dans les registres de compensation diglossique.

Aussi bien, l'œuvre de Bellot est extrêmement ambiguë. L'adresse aux lecteurs<sup>[36]</sup> qui ouvre les *Œuvres complètes* montre l'impossibilité d'une véritable statue et d'un véritable support social pour la poésie en provençal. Pour Bellot, qui reprend, un peu tard, les doléances vieilles de vingt ans des poètes français de Marseille, Marseille est une ville prosaïque, où la poésie, la vraie, la poésie française, n'est pas reconnue. Ainsi dit-il d'un jeune journaliste de la *Gazette du Midi* :

*Albert Maurin fara l'orguilh de sa patrio.*

*Aqueou moudeste aoutour, flour de nouestre pays,*

*S'avie fa resounar sa lyro din Paris*

*Deis gracios accords qu'espelis soun genio,*

*Cadun serie jaloux d'ouosir la melodio.*

*Mai din Marsilho, hélas ! l'homme qu'a de talen*

*Se soou pas calcular es trata d'ignouren.*

*La vieilho seur d'Athène a ben changea d'aluro :*

*Un poueto aoujourd'hui li fa pietro figuro.*

*Se per estoupinar compto sus Apouloun,/.../*

*Risquo d'aver souven lou ventre à l'espagnolo.*

*A mens qu'en renouçant à soun docte mestier,*

*De soun aoutourita se prouclame courtier :*

*Alors chez Casati, lou matin, à la bouros,*

*Deis tresors de Plutus pourra troubar la sourço.*

Si la poésie française a si peu d'échos, qu'en sera-t-il de celle en provençal ? Bellot, comme Fabre, reprend pour seule réponse les titres de gloire de la langue, qu'il laissait à Diouloufet quelques années auparavant.

*Fi donc ! des vers patois nous zeter au vizaze !*

*C'est être audacieux .. quel rustre personnage !*

*Dira lou freluquet qu'a d'hueils que per Paris,*

*Et que mespreso tout ce que ven doou pays.*

*D'abord sieou Marsilhes, et coumo patrioto*

*Mi gites plus oou nas la lingo francioto /.../*

*Aqueou souleou brillant, la cremo deis aoutours,*

*Rougisso pas de rendre hooumagi eis troubadours ...*

Le ralliement d'une partie de l'intelligentsia marseillaise à l'expression provençale et ce ralliement de Bellot aux thèmes à proprement parler renaissantistes correspondent au regroupement des uns et de l'autre dans une même nouvelle structure académique locale, l'Académie de Marseille étant “*frappée de stérilité au passé, au présent, et au futur*”<sup>[37]</sup>. Fabre l'exécute<sup>[38]</sup> en commentant des vers ironiques de Bellot, toute fraîche préface de ses *Œuvres complètes*. Il est vrai que Bellot prudemment, continue par quelques éloges :

*Cadun de la naturo a reçu sa missien,*

*Sieou pouéto, Messiés, vaqui ma counditien,*

*Pouéto doou gros grun, rénouma din Marsio ;*

*Foou dé brut, va savez, mai qué l'académio*

*Qué touteis lei dex ans relevant soun toupét,*

*Sé révio en sersauou per accoucha d'un p...*

*Hounour pourtant, hounour à la perruquo antoquo*

*Que cuerbe de Jauffret la sourço pouetiquo /.../*

*Hounour tamben, hounour à Moussu Paul Autran,*

*A Durand, à Negreou, aou digne Toulousan !*

*Senso aqueleis aoutours, coumo eou plen de genio,*

*Soourian pas ben segur s'aven l'Academio.*

Fin 1836, une relève novatrice veut être prise par la société des Belles Lettres, Sciences et Arts de Marseille : une conception assez oecuménique fait cohabiter A.Fabre et Chailan, du *Messenger*, A.Carle, du *Sémaphore*, que le *Messenger* ne ménage pourtant pas à l'occasion, A.Maurin, de la *Gazette du Midi*, Bouillon-Landais l'ancien du *Frondeur Marseillais*; mais on y trouve aussi Jauffret et même Gaston de Flotte ! Diouloufet y est patronné par son neveu le docteur Giraud, qui lit une élégie française de son oncle<sup>[39]</sup>. Il est admis en 1837. Bellot, appelé dès 1836, y lit des extraits de ses oeuvres, essentiellement ses pièces nouvelles<sup>[40]</sup>. Il est tout à fait intéressant par exemple, de revivre cette *Épître à ma bello*<sup>[41]</sup>, dans la fausse humilité de l'auteur français non reconnu.

*Mai sera pas lou proumier coou*

*Qu'aoura aousi dins un bouscagi,*

*Après lou chant doou roussignoou,*

*Lou croa! croa ! croa ! doou marecagi,*

*Eici cadun fa ce que poou*

*Adoun vaou faire moun ramagi.*

*Aourieou vougu pourtant, per pagar moun escot,*

*En vers français, Messies, vous faire moun haranguo,*

*Mai farieou ben segur un petar din la fanguo :*

*Pas tant sot.*

Curieux patchwork que cette pièce où alternent, selon la loi du genre, des morceaux aux rythmes et aux coupes très diféretnts, et même des passages de prose parlée : l'impossibilité de se fixer sur un registre signe ici l'inssaisissable spécificité de la poésie provençale, l'agaçante recherche du ton juste, le plaisir de l'imitation dans le décalage des modèles français dominants.

Cela va des pompes officielles, proposées sans humour apparent, aux préciosités familières :

*Couro anaren lou soir à l'ermitagi*

*Per countemplar leis effets doou souleou,*

*Quand de soun char gito sur lou rivagi*

*Leis darniers fuechs de soun brillant flambeou*

*Oh ! depuis qu'as abra lou carboun de moun couar,*

*Petinegeo d'amour per tu, ma coouquilhado !*

*Sies et seras toujours l'objet de ma pensdo ;*

*Encaro t'aimerai dins leis bras de la mouar .*

Sans oublier les justes exaltations du langage familier que n'importe quel provençal né avant les années 50 de ce siècle a pu entendre dans la bouche des grands-mères : *Oh ma nino ! O ma quiquo !* Dans sa prose à plat posée, Bellot nous restitue le naturel de cette langue pour nous étrangement immuable. “*Sabetz que sieou pas romantique*” déclare Bellot aux sociétaires, “*que coumo lou quinsoun sieou gai ...*”. Le romantisme, tel que le petit bourgeois marseillais peut se le représenter, est à l'opposé de l'amour de la vie, des plaisirs simples, du naturel. Dans un texte d'adieu à Maurin<sup>[42]</sup>, qui "monte" à Paris, Bellot précise ses griefs anti-romantiques, réaffirme ses goûts classiques déjà fermement exprimés en 1824: le romantisme procède d'un désordre littéraire et théâtral qui reflète le désordre social qu'il risque d'introduire. La bataille d'*Antony* a laissé à Marseille des traces encore fraîches.

*Per espoourre lou couar, Dumas dins seis tableous,*

*Nous pinto de voulurs, d'asassins, de bourreous ;*

*Et Corneillo aoutreifes senso aquo lou touquavo.*

*A teis dramos, Dumas, lou pople a fach resoun,*

*Lou jouvent d'aujourd'hui voou plus de ta dooutrino.*

*Oui lou bouen gous en Franço a mai repres Racino,*

*Et la perruquo aoura soun antiquo renoum.*

Mais surtout le romantisme est une délectation superficielle, artificielle même, dans la sensibilité larmoyante. Il mourra de stérilité :

*Noun, noun, lou roumantiquo a pas ges de racino,*

*Es un aoubre que fa ges de fruit, fouesso flours ;  
Tant que sera bagna deis plours de Lamartino,  
Trachira, mai moura quand n'aoura plus seis plours.*

*Sabi que din seis chants li rageo l'harmounio,  
Mai toquoun pas lou couar, vous flatoun que l'ourilho ;  
Et coumo lou quinsoun que ramageo tant ben,  
Se fenis de cantar, que vous resto ? pas ren[43].*

La poésie provençale, et plus généralement la langue pratiquée par le peuple, apparaissent sûrs antidotes contre ces artificialités de langage et de sentiment. (C'est également le point de vue de V.Gelu). Mais quelle possibilité de reconnaissance nationale offre-t-elle ? Bien évidemment aucune.

Aussi bien pour Bellot les choses sont elles claires : ceux qui écrivent en français, à Marseille, ont tout intérêt à aller tenter leur chance dans la capitale. Bellot dit à Maurin, sans trop d'ironie :

*Ah ! que fas ben d'anar dintre la capitale !  
Aqui, l'y troubaras de clapier d'erudits ;  
Mangearas coum'un pair, vendras teis manuscrits :  
A Marsilho un poueto a toujours la fringalo,  
Oui, moun ami, Paris es un brus a talens,  
Mounte van s'abrivar de touteis leis countrados  
D'eissame de lettrus, de pintres de savens,  
Que pouartoun per butin la flour de seis pensados.*

Qu'ils y évitent toutefois les pièges du romantisme dominant, recommande Bellot. Quant aux littérateurs demeurés à Marseille, ils ne pourront mieux se démarquer des dangereuses modes parisiennes qu'en utilisant, à l'occasion, l'énergique, naïve et naturelle parole provençale.

Le plus étonnant est que Bellot va, dans un effet-mode, être entendu.

les épigones.

Depuis ses débuts dans le journalisme libéral et la création théâtrale avant 1830, Chailan jouissait à double titre d'une solide considération locale. Il est l'auteur en 1834 d'un livre estimé du *Marseille commercial* [44]. et crée cette même année la verge métrique [45]. Homme des chiffres, Chailan est aussi une figure des lettres locales. Pendant l'épidémie de 1835, son dévouement lui vaut la reconnaissance publique et une médaille. Il écrit en 1836 avec A. Fabre l'*Histoire du Choléra-Morbus* qui soulève quelques passions et polémiques. Il est démangé du démon d'écrire. Le voici en 1837 présentant la Sainte Baume qu'il vient de visiter [46]. Le lyrisme de la description s'accompagne d'un souci de nomenclature botanique, animale, etc. Relevons au passage la mention du cantique "*en vieux provençal*" chanté dans une chapelle de Marseille consacrée à Magdelaine la pècheresse. Chailan, reprenant l'*Almanach de Marseille* de 1773 donne les trois premiers des vingt trois couplets [47]. Mais pour l'heure, il n'a pas d'autre souci que de "*donner une idée du langage de nos aïeux*". Rien, dans son oeuvre française, au delà du patriotisme marseillais, érudit, civique ou commerçant, ne semble le pousser vers la création provençale que ses amis du *Frondeur* vilipendaient en 1829.

Or, dès la création de la Société des Belles Lettres, Chailan apparaît comme auteur provençal : auteur intime, qui se borne à lire ses pièces aux amis. En octobre 1836, il dédie à Bellot une pièce [48] qui reprend la plaisanterie traditionnelle : un paysan du proche terroir, un bastidan, conçoit l'existence de Dieu non pas en trois, mais en quatre personnes : la trinité s'enrichit de l'ainsi soit il. Le conte a du succès. Le disciple de Bellot lit ensuite la pièce qui va le rendre célèbre, publiée la même année 1837 [49]. Ce petit in 8° de 16 pages aura une fortune considérable : reproduit dans de nombreuses villes du midi, et bientôt dans les journaux locaux, il crée véritablement un effet d'entraînement.

Le sujet est mince, mais chargé de sens : première grande mise en scène du paysan naïf du proche terroir découvrant la ville et sa modernité, à l'occasion de la représentation d'une pièce célèbre. Le fils du bourgeois de la bastide parle "français" :

*A prepos zé té vois :*

*Zozé, zé veux ce soir té mener au théâtre,*

*On y zoue Vanus et puis le Diabolo à Quatro,*

*Ca té fera plaisir ..*

Mauvais français provençalisé du jeune bourgeois ou impossibilité pour le bastidans de restituer une parole française ? en tout cas, l'effet comique est assuré. Le regard, et la parole du Huron provençal aventuré en ville avaient certes depuis plusieurs années soutenu les loisirs de Chailan :

*"Depuis longtemps Chailan faisait en amateur de la poésie provençale, et il n'ajoutait aucune importance à ces charmantes choses que quelques initiés intimes avaient seuls l'heureux privilège d'entendre; et dans les soupers d'amis, alors que la gaîté du dessert devenait communicative, il récitait au milieu des applaudissements et des rires homériques, ces excellentes études de moeurs qui, peu à peu, passaient de bouche en bouche, et firent sa réputation avant même qu'il les eût livrées aux casses de l'imprimeur" [50].*

Le problème est non seulement que Chailan se soit décidé à publier, à partir de 1836, nombre de petites pièces qu'il réunira en volume en 1840, mais encore que ces productions aient un tel succès.

*"Bien que leis Quichiés et leis amours de Vanus n'aient pas été écrits pour la scène, ils ont eu cependant les honneurs de la représentation, toujours sur le théâtre des premiers succès de Chailan[51]. Il y avait à cette époque un ouvrier peintre nommé Joseph qui, sous le costume de paysan des environs de Marseille, déclamaient leis Quichiés et leis amours de Vanus avec une verve, une justesse d'intention, et une naïveté d'allure à nous rappeler Brunet, Odry et Vernet, ces rois de la bêtise. Ce dernier monologue surtout obtint un nombre infini de représentations. Le dimanche, la simple annonce deis Amours de Vanus sur l'affiche était pour le caissier une des plus puissantes amorces théâtrales. Le public aimait à se reposer sur cette excellente farce, des coups de poignards, des échafauds et des coupes empoisonnées dont regorgeaient alors les drames romantiques"[52].*

Les causes du succès sont sans doute dues à ce regard sans tendresse porté sur les paysans, comme à une juste mise en spectacle de la langue populaire. Le public peut à la fois savourer, dans la distanciation théâtrale, un bien linguistique qui est le sien, au premier chef, et aussi, dans la dérision du regard porté sur le paysan, prendre toute la distanciation sociale avec une langue qui est encore, pratiquement, la langue de la ville, mais ne saurait plus l'être dans la représentation de la ville (sauf exceptions, ainsi dans la fameuse pièce *leis Omnibus*).

Chailan donne, en 1836 et jusqu'à la publication complète du *Gangui* en 1840, le signal de l'inflation inattendue de textes dialectaux. Cette inflation procède de l'évidence de la nécessaire francisation, et de l'échec, d'autant plus pesant, de la littérature française de Marseille. Le refuge du provençal n'est donc pas aspiration renaissantiste, et la lourde préface érudite que plaque Bouillon-Landais sur le *Gangui* ne doit pas faire illusion.

L'accueil fait à Chailan par les Marseillais cultivés, par la presse de tous bords, plus encore que celui fait à Bellot, procède d'une connivence des Marseillais pur-sang comme dira Gelu, dans la distanciation amusée prise avec le proche terroir, les bastidans, les *quichiés*. La justesse d'expression, la saveur du dialecte portent sur une réalité mise en spectacle dans la péjoration sociologique. Tout Marseille rit, en provençal, de ces paysans qui ne savent encore parler que provençal. La modernité urbaine s'assume dans l'impossibilité de se dire vraiment en dialecte, en tant que citoyen de la ville. Mais le sentiment national-marseillais traverse cette modernité dans l'effet-miroir du dialecte, désormais portée par l'autre, le rural. Et, bien au delà des amusements du peseur-statisticien Chailan, cet effet de distanciation pénètre désormais dans toute la société marseillaise : est-ce un hasard si bientôt, dans les sociétés ouvrières catholiques, va s'élaborer la *Pastorale* qui incarnera la provençalité pour beaucoup de Marseillais, dans la mise en scène familière des paysans du terroir ? le réalisme de Chailan, aussi différent soit-il de celui de Maurel et de sa célèbre *Pastorale*, procède sans doute de la même impossibilité marseillaise à se mettre dorénavant en scène : la provençalité est décentrée vers la ruralité, et il faudrait, pour faire grief au premier Félibrige d'être allé dans ce sens, ne pas avoir lu, de Bellot à Chailan et Morel, les Marseillais des années 1830-1840.

C'est dans ce vide de la représentation des Marseillais que pourront s'engouffrer et la tentative de Desanat, qui vise à une représentation en normalité, sans mise en spectacle, de l'opinion marseillaise, tentative d'extraversion particulièrement intéressante, et celle de Gelu-Benedit, qui s'élabore alors dans des cercles de sociabilité urbaine : tentative de mise en miroir, dans l'introversiion, de la représentation du Marseillais par celle du déclassé urbain.

Ainsi, à sa façon, le succès prolongé de Bellot et de Chailan annonce une crise qui éclatera en 1840, et dont tous les fils se nouent à partir de 1836, au moment même où les Lettres provençales semblent s'installer dans un registre de reconnaissance.

Vers le registre noble.

Le désir de hisser la poésie provençale à un registre plus élevé, de la poser en concurrente véritable et non en complément savoureux ou familier de la poésie française, n'était certes pas nouveau. La tentative d'Isnardon en témoignait en 1832 : il poursuit, sans se décourager, ses publications de *Pouesios Prouvençalos*, deux livraisons en 1836, deux en 1837 : un des premiers sans doute à chanter en dialecte la prise d'Alger, la conquête africaine.

La terrible secousse du choléra surtout va permettre à quelques créateurs de s'essayer au registre noble. Déjà en 1832, Degut d'Arles écrivait :

Ma Muse d'aqueou fleou subigué l'influènçou /.../

La coulèrou dé Dieou sèmlou s'est'r'arrestadou [\[53\]](#)...

Il semble avoir bien besoin de l'indulgence qu'il réclame au maître De Truchet. Mais ce n'est que partie remise. En 1835, le mal frappe encore plus cruellement. De Paris, De Truchet écrit à ses compatriotes :

Quint esfraï dins Arles varayou !

La mort vënt d'agantar sa Daïyou

Sensou saouprè quaou picara.

Garou davant ; es indoumptablou :

Es armadou, l'impitouÿablou

D'aou Choléra ...

A Toulon, le choléra a désorganisé la vie de la cité pour de longs mois. La société académique ne fonctionnera pratiquement pas pendant deux ans. En 1837, Gourrier lui lit des *Fragmens d'un poème inédit sur le Choléra de Toulon*, que l'*Annuaire du Var* publie : on ne peut dire que le coup d'essai soit un coup de maître, mais, comme avec sa *Patrio avant tout* ...

de 1832, Gourrier avait le mérite d'engager la poésie provençale vers des pistes nouvelles. Il n'en néglige pas pour autant la poésie provençale familière, et surtout la poésie française.

A Marseille, l'anonyme J.P publie une *Epitro prouvençalo su lou cholera de Marseyo en 1837*.

Mais ces tentatives, tout à fait annonciatrices, dans leur médiocrité intrinsèque, de la demande qui commençait à pointer dans la société civile d'une déspecialisation de la poésie provençale, ne pouvaient se fonder que de la circonstance.

Elles encouragent le passage à l'acte de *troubaires* locaux, qui trouvent dans la crise épidémique le courage de se risquer au style noble. Ainsi le bien modeste Antoine Gros, d'Arles, qui encense Degut, sans être payé de retour :

*“Lorsque les vers que le choléra avait inspiré à la Muse de M.D.... parurent, un de mes amis, capable de les apprécier, me pria, pour flatter son orgueil de poète, d'en faire l'éloge ; je cédai à ses instances et composai la pièce que l'on vient de lire ; elle fut envoyée sans signature à M.D...., qui la trouva de bon goût tant que mon nom lui resta inconnu ; mais dès lors que j'en fus désigné comme l'auteur, cette pièce qui, anonyme, avait reçu son approbation, devint l'objet de son mépris, et moi, pauvre et sans instruction, je fus taxé de plagiat. Sous l'influence de l'indignation légitime que me fit concevoir cette haine jalouse, si peu en harmonie avec le caractère plein de franchise que je connaissais à M.D...., je fis cette Satirou”.*

Satire qu'il fait suivre, après la mort de Degut, d'une *Elegiou, vo lou regret dé la Satirou*. Mais le mal était fait. Gros trace le tableau assez intéressant du poète dialectal dans son rapport à la ville :

*Vous vésian prouména din touteis leis carriérou,*

*emé la testou en l'air coumou un gaou dé Bruyérou,*

*Tout boudenflé d'orgueï, rempli dé présoumtioun,*

*Dé vosteï marri vers fasia distributioun ...*

L'enfermement du micro-climat arlésien n'était certes pas propice à un passage serein vers le registre élevé.

Le concours institué à Béziers, par Azaïs, en 1838, va permettre à deux isolés, tout à fait opposés dans leurs tempéraments, leur situation sociale, leurs opinions politiques et leur monde culturel, de concrétiser ces aspirations d'un changement de registre pour la poésie provençale : Diouloufet le bibliothécaire ultra mis à la retraite d'office, cantonné boudeusement dans sa propriété de Rognes, et Desanat, l'ex-forgeron désormais courtier marron, chansonnier libéral, homme du mouvement, vont, chacun à leur façon, mais dans le même registre en définitive, répondre à l'appel du patriotisme d'oc, légitimiste et ambitieusement renaissantiste, du Biterrois.

Desanat, 1837-1839.

En faisant imprimer à Marseille son *Epître councernan la festo di Courtié de Tarascoun*, en 1837, Desanat réaffirme publiquement ses convictions libérales modernistes (“*Sieou pa lou partisan de ce qu'es trop ancien ..., La civilisation dévendra généralo*”), dans le règlement de compte local avec son adversaire Hilaire qu'il agresse cruellement, jusqu'à donner en acrostiche : “*Es lou salo panar Hilaro*”<sup>[54]</sup>.

Son expression dialectale, très évidemment, ne procède donc pas d'une nostalgie, d'une contemplation du passé-refuge, d'un retrait devant la marche de la civilisation. Tout au contraire, elle se veut inscrite dans cette modernité qu'elle prétend servir de sa fougue et de son efficacité.

Aussi bien, la même année, quittant le genre familier de l'épître, Desanat revient au registre politique noble auquel il s'était essayé, en 1831, dans son *Troubadour natiounaou*, mais cette fois pour célébrer, dans un unanimisme national, et nationaliste, les combats de l'armée française en Algérie<sup>[55]</sup>. Le ton et les thèmes sont tout à fait ceux des pièces françaises de même registre, si nombreuses en la circonstance<sup>[56]</sup>, et Desanat, d'une certaine façon, comme il avait voulu le faire en 1831, et comme peut-être la lecture de Jasmin l'y incite, loin de poser la poésie dialectale dans une marge de spécificité savoureuse, l'insère pleinement dans le courant général. La seule différence, de taille il est vrai, est dans le choix de la langue : mais la langue de Desanat, sans mystère, est souvent du français démarqué. Il s'en expliquera plus tard dans son *Bouil-Abaïssou*. Desanat prend le lecteur possible au niveau de langue qui est celui de la sociabilité masculine urbaine, et n'a aucun désir d'injecter à ce parler profondément francisé une dose de purisme lexical. Déjà tirée vers l'imitation du français par la nouveauté du registre choisi et l'imprégnation du vocabulaire français en ce domaine politique, la poésie de Desanat sera d'autant plus francisée que, toute l'expérience de l'auteur le confirmant, elle sera ainsi conforme, sans culpabilisation inutile, à la vraie vie de la langue. Le renaissantisme de Desanat procède de ce réalisme du point de départ, qui en fera bientôt un adversaire des restaurateurs de l'orthographe classique, et des ennemis des francismes.

Desanat explique, dans la pièce qu'il adresse à Bellot en 1839, comment à son arrivée à Marseille, les contacts avec *lou Poueto cassaïre* et la lecture de ses *Œuvres complètes* en 1836 avaient relancé chez lui un désir d'écrire, que le nouveau cours de la vie politique avait jusqu'alors quelque peu réfréné.

*Despiey lou proumier jour qué moun ardour activo*

*Choousigue toun pays per patrio adoptivo*

*Maougra que toun houstau se trovavo ben yeun,*

*De t'ana saluda fugué moun proumier sieun,*

*Sitôt nosta amitié chez tu prengue neyssenço,*

*Chascun lou veyré en man faguian counissenço...*

*Tu me fagueres doun de teïs obros completo*

*Lou jour que m'ere dit de n'en fayre l'empletto ;*  
*Si lou stile nervoux hounouro lou rimur*  
*Lou luxe et lou papier distingoun l'imprimur.*  
*Les ay légi vingt co teis dous charman voulume*  
*Ounte dedin lou jour coumo lou soir oou lume*  
*An révia din yeou, poéto enroumassa,*  
*Un fio qué leis sourcis avien presque amoussa.*  
*Moun Pégazo priva dé soun pur afunagé*  
*Oou mitan deis paluns broutavo l'hivernagé,*  
*Fringalous, counfoundu din leis rosso chivaous,*  
*Fasié seis cooulet gras de baouquo émé d'avaous.*  
*Es tu qué l'as tira d'aqueou tristé choomage,*  
*Per teis pourtraits piquan et teis naifs imagé.*  
*Maougra qu'avieou resta may d'un an assoupit*  
*Ooupérères din yeou un changeamen subit.*  
*Et caou poou s'empacha de ségui soun émulo,*  
*Surtout quand soun talent brio, et nous estimulo !*  
*En vésen tan dé fes teis ouvragé imprima*  
*As fa renayssé en yeou lou bésoun de rima.*  
*N'ay plus pousqu téni ma vivo fernésio,*  
*Moun génio fataou, démoun dé poésio,*  
*Deis pé jusqu'à la testo es vengu m'agarri,*  
*Et soun baoumé troumpur désempiey mé nourri.*

“Génio fataou” sur lequel Gelu, qui le fréquente alors, dans la trouble convivialité de ce petit monde du commerce où l'entraîne son frère, ne se fait guère d'illusions. Mais Desanat exprime bien ici la nature de cette pulsion qui le pousse à écrire, et à écrire en provençal. La justification précédente avait été l'engagement politique. Dorénavant, et quelle que soit sa dette à l'égard de Bellot, sa justification (car à la différence du *Poueto cassaire* il lui en faut une), procèdera de l'appel en dignité qui vient du concours de Béziers. Il se présentera ainsi en 1839 :

*Té voou mettré ouu courant dé meis féblos ressourços.*

*Meis titres soun pa grand, ouussi n'en sieou pas fier,*

*Crésé ben qué déman saray cé qu'ééré hier ;*

*Ma proumpto éducatioun la dévé à la naturo,*

*Ren n'es ré gla din ieou, foou tout à l'aventuro ;*

*Sieou dédin lou niveou quasi d'un ignouren,*

*Es té diré en un mot qué sabé presqué ren.*

*Cependan Tarascoun quand sé mes en gogueto*

*Entouno meis couplets din la fresquo guinguéto,*

*Leis can dé liberta, d'amour, de souflo-mous,*

*Excitoun caouquo fes dé chorus ben famous.*

*Ya doujé ans envirooun rimavé su l'enclumé ;*

*Publiéé plus tard, ben vo maou, dous voulumé.*

*La presso mainto fés s'es melado de yeou,*

*Et may qué d'un journaou m'an imprima tout viou.*

*Doou temps que cantavian la puro indépendenço*

*Bérenger m'hounoura dé sa courrespoundanço.*

*Leis letros dé Reboul, poète, boulangier,*

*M'an prouva qu'a l'estat n'ero pas estrangier.*

*Contro un rimur bouitous[\[57\]](#) ma fouguo satiriquo*

*S'es servido dous cops doou foui et dé la triquo,*

*L'ay talleman berna, battu, fouita, meurtri,*

*Qu'ootan coumo vieoura n'en poudra pas guari.*

*Despiey, caouqui cansouns enfants dé ma cervello,*

*L'echo leis a produicho, amay l'ero novello.*

*Oou concours de Riquet, qu'anéré coustégea,*

*Meis vers fuguéroun pas leis plus maou partagea.*

Le concours de Béziers, en définitive, est une intronisation littéraire pour l'autodidacte, le choix de langue lui permet de se hasarder dans le monde des vrais lettrés, et de mettre son amour de la vie et du provençal, sinon au service d'une cause, tout au moins sous l'égide d'une justification et d'une reconnaissance sociales. Bellot, semble-t-il, était pour l'heure étranger à ce type de démarche, comme l'était la société marseillaise dans laquelle il baignait. Il ne semble pas avoir participé au concours.

Nous avons pu retrouver dans les documents de Requien *l'Echo du Rhône* qui publie le texte de Desanat couronné à Béziers [\[58\]](#), texte qu'il n'a pas fait imprimer à la différence de la plupart de ses autres pièces. Comme l'indique l'introduction du journal, c'est bien dans une différence de registre que l'intervention nouvelle de Desanat est ressentie.

*“Comme nous l'avions promis, nous publions presque en entier la pièce de notre poète Desanat, couronnée à Béziers dans le dernier concours. Nous y avons remarqué des beautés poétiques de premier ordre, une verve entraînant et le plus pur patriotisme. Rarement, la muse provençale n'a fait entendre d'ausi nobles accents”.*

*O savan geometro, admirablo genio ;*

*Qu'illustres ya longtems la bello OCCITANIO*

*Homé surnaturel, RIQUET permetras-ti*

*Qu'un rimur prouvençaou, dé la foulo sourti,*

*Tracé dé teis talens lou sublimé chapitré ?*

*Lengadoc envers tu poussédés ges dé titré !*

*Poéto doou hasard, enfant dé Tarascoun,*

*Moun esprit naturel mé ten lio d'Helicoun.*

*Senso trop cultiva la douço poésio,*

*Désempiey quinjé mes sieou courtié din Marsio :*

*Es aqui qu'un journaou m'anouncé lou councours,*

*Et mé yé sieou lança senso d'aoutré secours ...*

La pièce est intéressante, dans la mesure où elle permet de bien situer la démarche de Desanat.

D'une part, fidèle à ses convictions, il ne se borne pas à saluer Riquet, mais il fait de sa pièce un hymne au progrès et au capitalisme naissant, pour lequel le régime actuel, qu'il aimerait plus décidé, ne lui apparaît pas un soutien suffisamment efficace encore :

*Ah ! sé Napouléon visquessé dé toun tem,  
Eou qu'en fait dé genio ero tan coumpeten :  
Eou qu'émé soun cop d'yeu d'un ayglo foudroyanto  
Trachavo din dous mot uno afayré esfrayanto ;  
O! saïssissen oou boun teis tallens natiounaoux  
Toourié fa laboura l'univers dé canaous.  
Per pagua deïs ouvriés leis noumbrousos journados  
L'or n'ourié pas manqua, car din caouquis tournados,  
Senso qué lou trésor restessé desgarni,  
L'estrangié tout tramblan nou n'en oourié fourni,  
En dirigeant leis mars dessus toute la terro  
Rouïnavo tout d'un cop la perfido Angleterro ;  
Sus tout lou litoural fourmavo un long courdoun,  
Et l'angles din un an demandavo pardoun,  
Tandis qué leis produit dé cinquanto patrio  
Venien senso dangié tripla nosto industrio ;  
Din lou mounde counquis oourian vis caouqué jour  
Doou levant à l'ouest, et doou nord oou miejour,  
De l'equatour brûlant eis dos mars glacialos  
Leis natiouns dévéni toutis coumercialos.*

Mais cet hyper-nationalisme français est doublé, le fait est tout à fait nouveau en Basse-Provence, d'un nationalisme d'oc. Oubliant, mais très formellement, ses préventions contre les preuves historiques, il célèbre Béziers et ses grands hommes, qui ne sont pas ceux de l'indépendance médiévale, mais les modernes.

*Sé vouyeou dé savant groussi moun catalogo,  
En masso cerquayeou chez leis archeologo,  
Soucieta dé letras qué tiroun dé l'oubli*

*Dé trésor que leis ans avien enseveli ..*

*La villo de Bésies l'an visto deis premiers,*

*Jouyouso, palpitanto et bello dé fierta,*

*Saluda lou retour de nosto liberta ;*

*Et senso redouta deis tyrans la coulero*

*Planta su seis clouchies l'estendart populero ...*

En écrivant ceci, Desanat n'évoque que la Révolution de 1830. Il est hermétique aux nostalgies occitaniques et au temps de la croisade. Mais par contre le rassemblement des occitans d'aujourd'hui l'exalte :

*Traouvaras rassembla, sus un forum vivant*

*Noble pair, députa, prouletari, savant,*

*Artisto, proufessours reunis en famio,*

*Poueto, negoutiant, membré d'académio,*

*Veira leis troubadours eis idiomé anciens,*

*Prouvençaous, countadins, gascouns, lengadoucians,*

*Veni de touto part doou Var à la Garouno,*

*Se disputa l'hounour dé daoura ta courouno ...*

En 1839, poursuivant sur cette double lancée du salut à la modernité et du salut à la France, dans l'assomption pratique de l'expression dialectale, Desanat, coup sur coup, publie deux longs textes significatifs. Le premier [\[59\]](#) dit son fait au journal légitimiste marseillais qui boudait le retour triomphal d'Algérie de l'héritier royal :

*L'outour d'aques patois, quasi dé pacoutio,*

*Es per leis grands exploits rempli dé sympathio ;*

*Bon et sincère ami dé la Franço avant tout,*

*Cé qu'es beou, fier et grand, l'idoulatro partout ;*

*Amo leis bon guerrier qu'ouou coumba fan seis provo,*

*Canto l'hounour frances partout mounte si trovo ...*

Ce “patois dé pacoutio” dont il mesure sans illusions mais sans culpabilisation la francitude apparente (car Desanat connaît bien sa langue en fait), il le met au service de l'entreprise qui allait d'une certaine façon révolutionner le monde rural traditionnel de l'enfance de Mistral, et permettre la transformation des campagnes de l'ouest des Bouches-du-Rhône. En chantant le canal des Alpilles[60], Desanat donne comme une retombée provençale de l'hommage à Riquet de 1838. Il met au service de cet enthousiaste moderniste (si différent de la sombre morosité qui habite alors V.Gelu devant les transformations de la ville et de la campagne), et les signes de la provençalité festive, et les ressources de l'ode, au genre noble dorénavant assumé :

*Entendé souna la troumpeto,*

*Et leis campano et leis tambour ;*

*Din lou lointain lou canon péto*

*Et mes tout un poplé en coumbour.*

*Ques aquelo bonno nouvello*

*Que semblo gita leis cervello*

*Dins un déliran abandoun ?*

*L'on vei qué brocho et lichafroyo,*

*Qué farandoulo, danso et joyo,*

*Grand Diou ! dé qué se passo doun ?*

*/.../*

*Sooura qué dé la capitalo*

*Uno puissant coumpagnié*

*Vay douda ta villo natalo*

*Doou trésor qué yé révénlié.*

*Toutis aquelis qué fan festo*

*Em'uno ardour tan manifesto*

*Et qu'an dé ribans eis capeous*

*Podoun fayré la farandoulo,*

*Metré ouu toupin la grasso poulo,*

*Seis pays van changea de peous.*

La multiplication annoncée des usines, manufactures et moulins, des fabriques de soie et de papier, l'expansion de la garance, les trois récoltes par an offertes aux jardiniers, la disparition des friches, sansouiro et salan, enthousiasment Desanat :

*Ooures dé fruit, dé paturagé,*

*Légumé, bla, sèglo, fourragé,*

*Ordi, civado, varbayé,*

*Dé coup dé luzerno unico,*

*Flour, melou, planto botaniquo,*

*Dé blédérabo amay d'ayé*

*Uno éro dé bonhur coumenço,*

*Nosti desirs leis van coumba.*

*Taou qu'avié millo fran dé rento,*

*Ben leou poudra diré sen crento*

*Qué seis capitaous an doubla.*

La réussite individuelle, et collective, dans l'acceptation sans réserves du nouveau système industriel, agricole, commerçant, lui apparaît être le meilleur soutien de l'idiome : les habitants heureux d'un pays prospère portent leur langue sans problème. Il ne faut pas chercher chez lui l'acoquinage de l'amour de l'idiome et du refus du siècle. Le fameux support social dont les exégètes à venir de l'échec renaissantiste débattront longuement, semble devoir être pour Desanat, tout naturellement, cette classe moyenne des villes et des champs, qui assume la mutation socio-économique, dans la perpétuation en normalité de l'idiome.

*Em'aqueou present salutari*

*Dé paouré gen n'aura plus ges,*

*Et leis mendré proupietari*

*Devendran dé pichot bourges ...*

Petits bourgeois qui, ne devant rien à personne, en seront d'autant plus à l'aise pour affirmer leur bilinguisme fondamental.

Mais le propos linguistique est tout à fait évacué du contenu du texte : il n'est posé, indirectement et ostensiblement à la fois, que par le choix de langue. Desanat, fidèle à son habitude, ne théorise pas sur la langue, mais la met en oeuvre dans des initiatives concrètes d'intervention. Petite poésie certes, mais présence réelle. La pièce, d'ailleurs, est saluée en oeuvre patriotique, y compris par les adversaires politiques. Ainsi le *Messenger de Vaucluse* la publie<sup>[61]</sup>, avec la présentation suivante :

*“Nous recevons de M.Desanat, poète provençal, une ode intitulée Lou Canaou deis Alpinos. La muse provençale a rarement fait entendre de plus nobles accens. C'est bien là la traduction en beaux vers de tous les sentimens qui nous ont tous assaillis à la nouvelle du grand projet qui va se réaliser. Le rithem (sic) adopté par le poète est rapide et solennel. L'invocation est bien à la hauteur de l'ode et nous en offre le caractère impétueux et désordonné”.*

Ainsi, alors que Roumanille, par exemple, n'a pas encore osé se risquer à une poésie provençale dont il ne sent pas le “bon” registre, Desanat, apparemment indifférent aux sarcasmes que son audace peut lui attirer, a fait passer l'expression dialectale du côté de la normalité littéraire, non pas au nom de la Langue des Troubadours et de la dignité passée, mais au nom du pays réel et de sa transformation assumée.

Diouloufet, le retour de flamme.

Il est tout à fait intéressant de constater l'influence du concours institué par Azaïs, à Béziers, sur la poésie solitaire de Diouloufet<sup>[62]</sup>. Passées la grande crise politique, les diatribes furieuses, le poète semble s'installer dans la répétition stérile des thèmes légitimo-renaissantistes. Ainsi écrit-il à un compatriote déprovençalisé<sup>[63]</sup> :

*Bessai entendras pas meis vers*

*Et de ma muso lou ramagi.*

*Es la lenguo doou couer et de la veritat*

*Pouedi dire pereou de la fidelitat*

*(Cavo requisto et pau d'usagi.)*

*Chivalier, Troubadour, dins lou bouen temps passat*

*Et Blondel à Richard, an parla aqueou lengagé ...*

De même s'adresse-t-il au vieil archevêque ultra d'Astros<sup>[64]</sup> :

*Mounsignour,*

*Puisque sias prouvençaou coumprendrés moun lengagi*

*Noun soulamen lou legires*

*Mais, aussi ben lou jugeares*

*Car sias pas fourestier dins aquestou Ramagi<sup>[65]</sup>*

*Et mes ista dich, Mounsignour*

*Que vous tamben sias ista troubadour ...*

Et, après avoir rappelé comment d'Astros avait défendu le Pape et l'église contre “le grand Tyran” Napoléon, il poursuit :

*Mais, puisqu'amas encare lou lengagi*

*Qu'aves jargounegear dins lou bres, au villagi,*

*Hui, le foou un plaisir ainsin qu'un grand hounour*

*De vous faire un pichot oouvragi*

*De très peços en prouvençau*

*Que se faran pas segur gaud*

*Eis pouetos doou bavardagi*

*Roumantiquos oouriginaus*

*Doou grand paÿs deis ros badauds*

*(M'en truffi n'es pas grand daumagi)*

*Au mens approubaras m'en flatti Mounsignour*

*Vo, la boueno intentien d'aou paure troubadour ...*

De toutes ces pièces qu'il adresse à des amis, des notables, pièces de circonstances, cantiques, bien peu marquent un véritable échange poétique : il mentionne seulement, incidemment<sup>[66]</sup>, les poésies provençales de Niel, médecin de Puy-Ricard. De même il envoie à Féraud, de Marseille, son *Odo à la pipo*<sup>[67]</sup>, à Reboul de Nîmes, une *Epître*<sup>[68]</sup> où il stigmatise

les rimailleurs français, incapables d'être les mitrons du poète. Peu importe la profession, le génie vient de l'homme : *Foou que neissem poueto, Horaço lou cantet ...*

Naturellement, ces pièces ne passent pas à la publication, sauf une exception, à la limite du prospectus publicitaire<sup>[69]</sup>. Certaines sont d'ailleurs politiquement impubliables. Ainsi de cet éloge de Roquefavour, où aucun journal libéral ne vient troubler la félicité de l'ermite<sup>[70]</sup>.

*Viourem aquito en republiquo*

*Mais, senso jacoubin, meme de liberau !*

*Luench de nautres tamben tout esprit Roumantique*

*Et leis jouinés barbut à facho de menoun,*

*Que pare qu'en sieis peous fouletins au mentoun,*

*Em'uno alluro un pau antiquo*

*(De jouino Franço la ruliquo)*

*Se cresoun d'estre de catoun,*

*D'aver d'esprit et de resoun*

*Et de talent et de génio.*

*Merdassiés, luench d'eici, fugés nouestreis vallouns ...*

Sinon, il faudra les noyer dans l'Arc, conclut le pacifique Diouloufet, dans un accès de charité chrétienne. Il stigmatise au passage

*La proso et la pousesio*

*De nouestre grand Romand-Huguo*

*Qu'a fa revioure l'ostrogo ...*

Cette pauvreté obsessionnelle dans l'imprécation se nourrit aux fantasmes provençalistes perpétués<sup>[71]</sup>.

L'annonce du concours de Béziers vient apporter une rupture et une ouverture dans cette désolante fin de vie : l'églogue *Rebecca* est un texte tout français, et son symétrique provençal est *Le voyage d'Eliezer*. Il semble donc que c'est au double titre de poète français et de poète de langue d'oc que Diouloufet a concouru à Béziers. Il se risque alors à ce registre noble que, même dans sa tentative de 1824, il n'avait osé aborder aussi franchement. Ainsi, dans *Le passage de la mer rouge par les Hébreux*<sup>[72]</sup>, :

*Tu, qu'inspiraves leis prouphètos,  
Divino muso de Sioun ;  
Doou ciel leis sublimes pouètos  
Et soulets dignes d'aquel noum ;  
Hui, vene recaufa moun amo,  
De ta vivo et celesto flammo  
Fai mi senti ta santo ardour ;  
Voou cantar un passagi et lou plus admirable,  
Miracle en même temps et lou plus redoutable,  
Qu'a manifesta lou Signour ...*

On voit, en lisant ces strophes travaillées, raturées, reprises, du manuscrit d'Aix[73], combien ce registre est peu familier à l'Aixoïs. La copie de la pièce qu'il avait envoyée au concours précédent[74] témoigne de la difficulté qu'il a à se dégager de son registre habituel de bonhomie familière :

*Qu'es lou mourtel incouparable,  
Que dins sa testo councebet  
Aqueou canal tant admirable  
/.../  
Oh ! qu'esprit vaste, oh ! que genio,  
Grand benfatour de la patrio  
Augi hui venir te cantar,  
Toun noum lusira dins l'histori,  
Jamais se perdra la memori  
Doou travailh qu'as fa executar ...*

La pièce n'a pas de souffle véritable, ni de véritable appréhension de l'entreprise : il dit d'ailleurs ne pas connaître la région et le canal. Mais peut-être la contribution de Diouloufet

vaut-elle plus, à titre de document, par son entrée en matière, dédiée “à la muso deis troubadours” : son renaissantisme agressif, dichotomique, investit d'une manière tout à fait différente de celle de Desanat l'entreprise d'Azaïs, reçue en maintenance linguistique, et en adéquation du nom Provence à l'ensemble des terres d'oc : deux thèmes, on le voit, qui auront quelque suite.

*Mais, qu'injustici ! qu'infamio !*

*Aquelo qu'ensegnet en Franço, en Italio*

*Lou galant art doou menestrier,*

*Voueli dire deis vers et de la meloudio*

*Aro soun galoubet es tratta de groussier,*

*Es coundannado à gardar lou silenci,*

*Dis leis Academiés fa plus sa residenci.*

*Mais hui, leis Mentenours que brillon dins Beziers*

*Per un chant de recouneissenço*

*Ti permettoun d'ouufrir qu'auqueis brouts de lauzier*

*A l'illustre Riquet l'hounour de la Prouvenço ;*

*Reprend toun galoubet, et toun gai tambourin,*

*Provo à la muso francioto*

*Que voou faire trop sa faroto*

*Qu'a pas ooublida lou camin*

*De l'Helicoun et doou Parnasso ...*

Les archives de la Société archéologique de Béziers conservent également un très long texte de prose<sup>[75]</sup> sur le thème d'Horace, “Beatus ille qui procul negotiis” : ce texte est remarquable par le travail sur la langue, et témoigne de la difficulté considérable pour le poète d'oc à passer du registre noble de la poésie à celui d'une prose à la fois familière et enlevée :

*“Siés tout candit, moun ami Eugeno, de ce qu'ai passat tout l'an à la Bastido senso n'en bougear ni me languir ; lou saras bèn mai se te disi que per allungar lou jour, l'estiou coumo l'hiver, me levi dre que l'aubo pounchegeo. Qu douerme noun viou, disèm eici. Mais per se gardar doou languitori foou saupre emplegar soun temps, pas passar sa journado à badar eis oousseous, à s'estrancinar... Foou d'abord aver de libres, seguir un pau leis travailhs doou champ, meditar sur leis belleis obros de Diou et sur sa granda prouvidenci que vous*

*embournié leis huilhs à la campagno ; la grandour et la bountat doou signour pareissoun eici tant estountos que quand auriou millo lenguos pourriou pas te leis racountar ...”*

La mort vient frapper Diouloufet au moment où, peut-être, il accédait à de nouveaux registres d'écriture, et à de nouvelles espérances.

---

[1] Pensionnat de Nyons (Drôme) où le premier est directeur et le second enseignant

[2] Lettre du 7 septembre 1835. Dossier Pierquin, B.M.Montpellier (Cf.supra).

[3] Aurel, Valence. 1836 ? 1837 ? le prospectus est sans date. Une addition à la plume de Barjavel sur le seul exemplaire que nous connaissons, conservé à la B.M.de Carpentras, porte la mention manuscrite 1836. D'autres sources le donnent un peu postérieur.

[4] Ollivier, *Essai sur l'origine et la formation des dialectes vulgaires en Dauphiné*, Valence-Paris, 1838. Contient le *Parpayoun*.

[5] *Messenger de Vaucluse*, 9 avril 1837.

[6] *Messenger de Vaucluse*, 9 juillet 1837.

[7] *Gazette du Midi*, 4 octobre 1837.

[8] Avril, *Epître Provençale à Monsieur J.M.Boyer, en réponse à celle qu'il adressa le 8 juillet 1836 à Mr.J.T.Avril, lui demandant le nom français de cent-quarante-un mots provençaux*, Apt, Cartier, 1836.

[9] *Leis souvets d'un amoureux* : “Emable Dieou de Cythérou ...”

[10] *Leis Fieou d'aoutré têmes em'aqueleis de yeui*.

[11] *Pichotou Révuou deis Saisouns Bouqueirenquou, Poë mou patois en 4 Cants, dedia eis bons enfans doue Peïs, per soun servitour, Pierre Bonnet, cafetier dé Beaiycaire*.

[12] *La Coucho deis Froouquos, vo la Marsiliado, Pouëmo héroi-coumiqué en très chants, per Victor Sibour dé Marignano*.

[13] V.Reymonenq, *Fables, Contes et Historiettes en vers provençaux*, Toulon, 1835.

[14] Il imite Horace en 1836 avec *Leis dous Garris*.

[15] dans sa longue et plaisante pièce sur la chasse aux sangliers.

[16] C'est le titre de son article du 7 juillet.

[17] Cf.infra, “La séparation des langues”.

[18] *Le Séaphore*, 23 décembre 1836.

[19] Depuis 1820, le poids des Grecs est évident.

[20] *Le Sémaphore*, 11 décembre 1836.

[21] *A meis Lectours*.

[22] Méry.

[23] Thème de Gros, “Aux lecteurs”.

[24] De Flotte, op.cit. Cf infra.

[25] Thème de Jasmin.

[26] Thème de Diouloufet.

[27] *Meis Adieous eis Musos*.

[28] *Le Messenger de Marseille*, 3 avril 1836.

[29] *Le Messenger de Marseille*, série d'articles publiée à partir du 22 juin 1836.

[30] *Le Messenger de Marseille*, 7 août 1836.

[31] “Mère, bon soir, romance, paroles d'A.Goy, musique d'A.Clémenceau”, *Le Messenger de Marseille*, 22 décembre 1836.

[32] *Le Messenger de Marseille*, 14 mai 1837.

[33] *Le Messenger de Marseille*, 29 juillet 1836.

[34] *Le Messenger de Marseille*, 18 septembre 1836.

[35] Cf. infra, “La séparation des langues”.

[36] *A meis Lectours*.

[37] *Le Messenger de Marseille*, 21 juillet 1836.

[38] *Le Messenger de Marseille*, 18 août 1836.

[39] *Mort d'Elisa Mercoeur*.

[40] Ainsi il extrait des *Œuvres complètes* “Epitro à ma bello”, “A meis Lectours”, “Meis Adieoux eis Musos”...

[41] *Epitro à ma bello, liegido à la Soucieta deis Bellos-Lettros, Scienços et Arts de Marsilho*.

[42] Texte lu à la Société académique et publié par *Le Messenger de Marseille*, 22 décembre 1837.

[43] *Meis Adieous à Mousu Albt.Maurin*.

[44] *Le Rytholimètre, ou table générale des mesures de capacité employées pour les liquides dans les principales villes de commerce de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne, du Levant, etc.*, 1834.

[45] "C'est encore cette même année qu'il créa la Verge métrique à l'usage des jaugeurs de commerce qui fut acceptée par l'autorité locale le 26 avril, que l'on mit immédiatement en pratique sur l'ordonnance du ministre du commerce, et dont les jaugeurs se servent encore aujourd'hui" écrit le Dr. Alfred Goy dans les quelques indications biographiques qu'il place avant la seconde édition, posthume, du *Gangui* de Chailan, Marseille, 1853.

[46] *La Sainte Baume*, Marseille, 1839.

[47] *Cantinella de la santa Maria Magadlena. Allegron, sis los pecados / Lauzant santa Maria Magdalena devotamen*. Chailan est donc un des premiers à réintroduire l'occitan classique dans la culture marseillaise. Le texte de la pièce sera donné intégralement par l'édition de Bory, *Cantinella provençale du onzième siècle, chantée annuellement à Marseille le jour de Paques jusques en M.DCCXII*, Marseille, 1861.

[48] *Lou paysan et lou cura*.

[49] Il lit à la séance de la Société des Belles-Lettres du 17 janvier 1837 "Lou péysan à la représentation deis Amours e Vénus". Elle est publiée peu après : *Leis amours e Vanus, vo lou Paysan oou théâtre*, Marseille, Senes, 1837.

[50] A.Goy, "Préface", *Lou Gangui*, 1853.

[51] Le Théâtre français.

[52] A.Goy, "Préface", *Lou Gangui*, 1853.

[53] *Vers Patois sus lou Choléra adrissa a Monsieur de Truchet, par Dégut, Mèmbre dé la Coumissioun Sanitairou*.

[54] p.5.

[55] Il s'agit des attaques contre Constantine.

[56] Desanat donne des pièces françaises sur ce thème. Cf. "Bibliographie".

[57] Hilaire.

[58] *Epitro à Pierré-Paul Riquet dé Bon-Répaou, Ooutour doou canaou doou Lengadoc*.

[59] *Réfutation dirigeado contro la Gazetto d'ooou Miejou, Epitro dediado oou duc d'Orleans, Per Desanat fils*, Marseille, Senes, 1839.

[60] *Lou canaou deis Alpinos, per Desanat Fils*, Marseille, Mossy, 1839.

[61] *Messenger de Vaucluse*, 7 juillet 1839.

[62] Telle que nous la révèle le manuscrit conservé à Aix, Fonds Bruno Durand, Bibl.Méjanès.

[63] *A M.Fraissinet, Contre-Amiral qui fit le tour du monde sur la corvette Uranie, en lui donnant à Aix mon poème des Magnans, janvier 1836*.

[64] *A Mgr d'Astros, Archevêque de Toulouse, en lui envoyant deux nouveaux cantiques et une chanson que je venais de faire.*

[65] *"Il avait fait de fort jolis vers provençaux"* ajoute Diouloufet en marge.

[66] Dans son *Hymno à St.Denis*, de belle facture : *"S'à Paris noun vous plaisias plus / Leissas amoun leis beous moussus,/ Se siam pas de fins paroissians / Au mens aurés de bouens chrestians"*.

[67] La pièce sera publiée après la mort de Diouloufet dans *lou Bouil-Abaisso*.

[68] *Epitro à moussu Reboul boulangier à Nismes.*

[69] *A moussu Eymès, foundatour doou Grand Bazard prouvençaou à Paris.*

[70] *A M.l'abbé Savournin, en le remerciant de son joli pelerinage à l'ermitage de Roquefavour et en lui envoyant en même temps mon Ode sur la pipe.*

[71] *Lou bouen Rei René, etc.*

[72] C'était le thème du concours, que remportera l'artisan-poète Daveau.

[73] Ms fonds Bruno Durand, B.M.Méjanès, Aix.

[74] *Odo, en l'hounour de P.Paul Riquet, creatour d'ooou canau deis doues mars.*

[75] Nous remercions Claire Torreilles qui a retrouvé ce texte et nous l'a communiqué. Il n'est pas signé, mais il est de l'écriture de Diouloufet, et, manifestement, tant dans le style que dans les choix graphiques, il peut être attribué à l'Aixoïs.

[68] *Epitro à moussu Reboul boulangier à Nismes.*

[69] *A moussu Eymès, foundatour doou Grand Bazard prouvençaou à Paris.*

[70] *A M.l'abbé Savournin, en le remerciant de son joli pelerinage à l'ermitage de Roquefavour et en lui envoyant en même temps mon Ode sur la pipe.*

[71] *Lou bouen Rei René, etc.*

[72] C'était le thème du concours, que remportera l'artisan-poète Daveau.

[73] Ms fonds Bruno Durand, B.M.Méjanès, Aix.

[74] *Odo, en l'hounour de P.Paul Riquet, creatour d'ooou canau deis doues mars.*

[75] Nous remercions Claire Torreilles qui a retrouvé ce texte et nous l'a communiqué. Il n'est pas signé, mais il est de l'écriture de Diouloufet, et, manifestement, tant dans le style que dans les choix graphiques, il peut être attribué à l'Aixoïs.